

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 04/06/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250603-142427-DE-1-1

**Séance du mardi 3 juin 2025
D-2025/117**

Date de mise en ligne : 05/06/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 3 juin 2025, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 13H41 à 14H48

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H52 à 16H02

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Madame Marie Claude NOEL absente de 10H30 à 11H35, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 13H00, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16H44, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15H00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 16H05, Madame Brigitte BLOCH présente jusqu'à 16H45, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H35, Madame Sylvie SCHMITT présente jusqu'à 17H45, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17H55, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Rapport de transition écologique et sociale 2024 - Information

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, depuis 2011, la Ville de Bordeaux réalise un rapport de transition écologique et sociale. La nature de ce dernier est précisée par le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 qui impose la production de ce rapport préalablement au vote du budget de l'année n+1.

Depuis l'année dernière, la Ville a souhaité positionner la présentation du rapport lors du vote du compte administratif afin que l'assemblée délibérante dispose d'informations plus récentes et de faciliter la lisibilité des politiques municipales pour les citoyennes et les citoyens.

Depuis 2020, le contenu de ce rapport est revu chaque année, tant sur la forme que sur le fond, afin de toujours mieux prendre en compte la dimension transversale de la transition écologique et sociale et les interdépendances entre les politiques menées (environnementale, économique, sociale, démocratique ou de construction de la Ville) et de proposer aux Bordelaises et aux Bordelais un document de bilan accessible.

Par son caractère complet le rapport de transition revêt les caractéristiques d'un rapport d'activité et tient lieu, ce faisant, d'illustration des effets concrets de l'exécution budgétaire décrite dans le rapport financier du compte administratif.

La quinzième édition de ce rapport a été réalisée avec la contribution de nombreuses directions à la fois de la Ville de Bordeaux, du Centre communal d'action sociale de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Afin d'améliorer son articulation avec le projet de mandature et le cadre de gestion des politiques municipales, l'architecture du rapport de transition écologique et sociale reprend les 4 axes suivants :

- Adapter la ville aux défis environnementaux
- Favoriser l'émancipation tout au long de la vie
- Répondre aux aspirations démocratiques
- La ville en commun

Ce rapport de transition fait état des avancées, quantitatives et qualitatives de l'année 2024, mais ne saurait toutefois être exhaustif. Il évoque également les perspectives d'action pour les années futures

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET

Rapport de transition

ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



2025
(sur les données 2024)



Ville de
BORDEAUX

ÉDITO



Le monde change, Bordeaux change. Ce rapport de transition écologique et sociale donne à voir la transition en cours dans notre ville. C'est un travail documenté et précis, qui s'appuie sur la réalité des faits pour renseigner sur l'action municipale et ce qui est en train de changer, en s'appuyant sur des chiffres vérifiés.

Je tiens à remercier les équipes qui ont réalisé ce remarquable état des lieux, qui fait œuvre de vérité et va à l'encontre des idées reçues. Nous disposons ainsi d'un outil de référence, accessible à tous, utile et complet. Cette édition 2025 est d'autant plus intéressante qu'elle compile cinq ans de données et que l'on peut désormais observer de façon très nette la façon dont notre ville évolue. Les graphiques illustrent le mouvement initié et les résultats obtenus.

Derrière les courbes et les diagrammes bâton, il y a des femmes et des hommes pour qui le quotidien s'améliore. Je peux prendre deux exemples. Le chapitre sur la mise en œuvre de politiques plus inclusives montre que le nombre d'équipements publics et d'installations rendues accessibles aux personnes en situation de handicap, est passé de 34 en 2020 à 158 en 2024. Cette courbe qui grimpe de manière spectaculaire se traduit, sur le terrain, par une amélioration réelle et concrète de l'inclusion.

Autre exemple : aujourd'hui, les cantines des écoles bordelaises servent du bio à 66% contre 34% en 2020. Ce taux atteint 90% en crèche. Derrière les statistiques, c'est un progrès immense pour la santé de nos enfants.

Depuis le début du mandat, nos choix en matière de mobilité, de végétalisation et de partage de l'espace public produisent des effets mesurables. Ainsi, à la station de mesure de la pollution située cours Antoine-Gauthier, la concentration de dioxyde d'azote dans l'air – un gaz principalement émis par les véhicules à moteur - a baissé de - 35%.

J'aurais pu choisir des dizaines d'autres exemples tout aussi concrets dans les pages de ce rapport. Ce document nourrit notre vision et nous encourage à toujours mieux nous remettre en question pour aller plus loin. Il donne à lire et à comprendre l'idée que nous nous faisons de la ville et qui est à l'œuvre depuis 2020. Qu'il s'agisse d'écologie, de solidarité, de démocratie, c'est cela, la ville qui change la vie.

Pierre Hurmic,
Maire de Bordeaux

SOMMAIRE

06 PORTRAIT DE TERRITOIRE

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

- 12 Une ville nature et apaisée : Bordeaux Grandeur Nature
- 29 Sobriété et efficacité dans l'usage des ressources naturelles
- 35 Un développement économique responsable et solidaire

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- 48 Bordeaux, terre de solidarités
- 61 Favoriser l'épanouissement dès le plus jeune âge et soutenir la parentalité
- 68 Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active
- 79 Faciliter l'accès au logement, favoriser la qualité de l'habitat et la mixité sociale

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES

- 90 Faire vivre la démocratie permanente
- 94 Encourager les initiatives associatives
- 97 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les discriminations
- 105 Le numérique et la donnée au service de toutes et de tous
- 108 Une vie municipale exemplaire, une administration transparente et responsable

LA VILLE EN COMMUN

- 128 Tranquillité publique, sécurité et prévention
- 133 Garantir l'accès aux pratiques sportives
- 139 La culture partout, pour tous et toutes

158 TABLEAUX INDICATEURS



CLÉS DE LECTURE

Conformément à la loi du 12 juillet 2010, la Ville de Bordeaux présente son rapport de transition écologique et sociale. Ce rapport est le fruit de la collaboration des élus, des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Il rend compte, au travers des actions et projets menés dans le courant de l'année 2024, de la politique municipale. Il expose également les perspectives pour l'année 2025. C'est un document qui s'inscrit dans une démarche participative et d'amélioration continue.

Les données des graphiques non sourcées proviennent des services de la Ville ou de la Métropole.



- **Une structuration au service du sens**

Le rapport est construit en quatre parties reprenant les quatre axes du projet municipal.

Chacun de ces axes comporte :

- Des actions, projets ou démarches conduits ou initiés en 2024
- Une analyse de la partie au regard des objectifs de développement durable
- Les perspectives pour l'année 2025

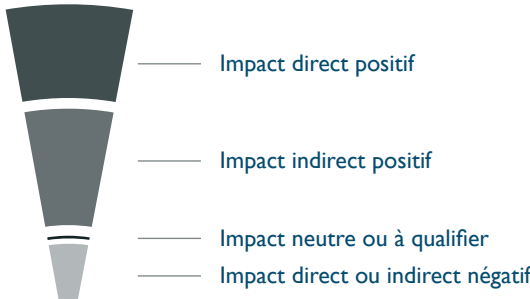
- **La contribution de la Ville de Bordeaux aux objectifs de développement durable**

Les objectifs de développement durable (ODD) ou « Agenda 2030 » ont été adoptés à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies en 2015.

Ces 17 objectifs sont destinés à guider l'action à mener d'ici 2030, dessinant les contours d'un nouveau chemin de développement qui se veut universel, inclusif et durable, prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Pour rendre compte de la contribution aux ODD des politiques engagées par la Ville de Bordeaux, une analyse par axe a été réalisée à l'aide du SDG Impact Assessment Tool. Cet outil permet d'évaluer les impacts directs et indirects, à la fois positifs et négatifs des actions menées au vu des objectifs de développement durable.

Ces résultats sont présentés pour chaque axe de la manière suivante :



Portrait de territoire

La vulnérabilité du territoire face au changement climatique

- Des températures en hausse
- Des vagues de chaleur plus fréquentes



- Des risques d'inondation de plus en plus importants



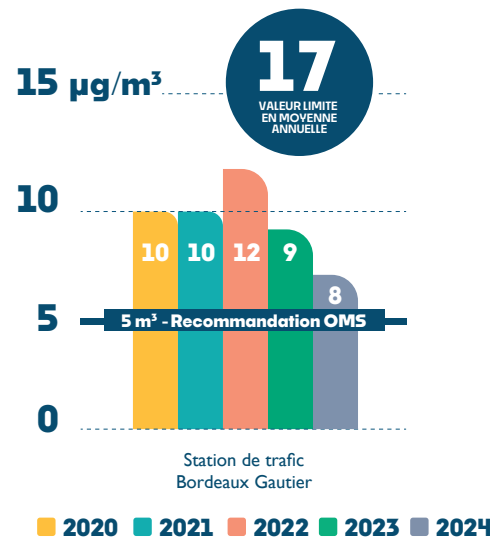
- Le fleuve en danger
- Des périodes de débit très bas de plus en plus précoces et sévères et une température des eaux qui augmente, ce qui affecte les milieux aquatiques.

Qualité de l'air

La qualité de l'air est mesurée à partir de trois principaux polluants : le dioxyde d'azote (NO₂), les particules fines (PM 10) et particules ultra-fines (PM 2,5). Ces particules, par leur petite taille, peuvent pénétrer en profondeur dans les voies respiratoires et favorisent le développement d'infections respiratoires et maladies pulmonaires.

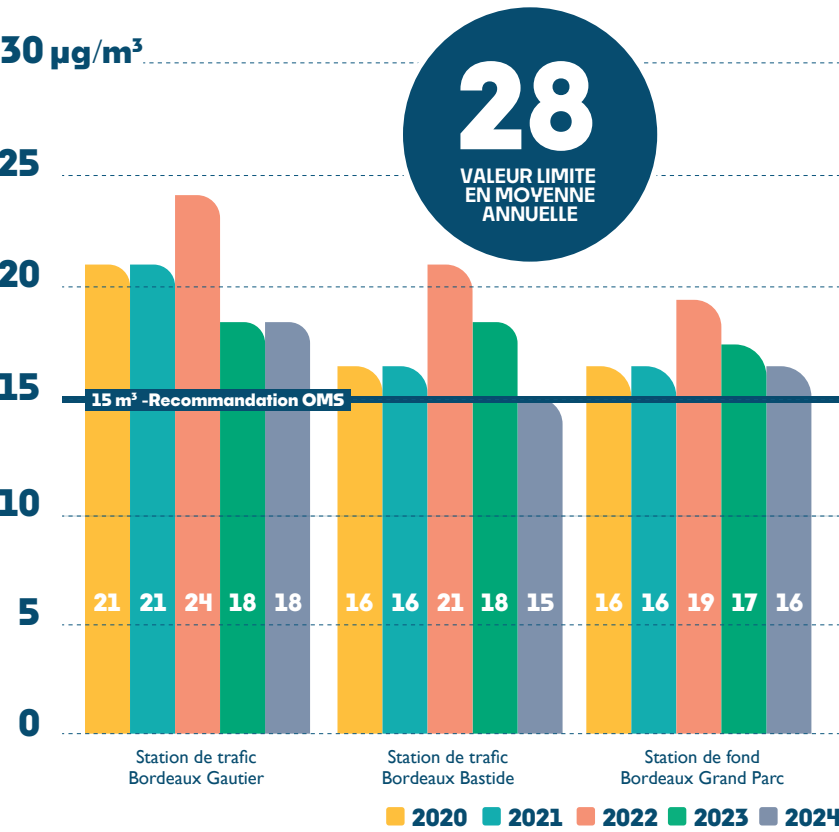
Bordeaux se situe en dessous des valeurs limites réglementaires pour ces trois principaux polluants (NO₂, PM 2,5 et PM10). Pour autant, aucune de ces concentrations moyennes annuelles ne sont inférieures ou égales aux recommandations de l'OMS sur ce sujet.

Concentration moyenne annuelle en particules ultra-fines (PM2,5) (µg/m³)

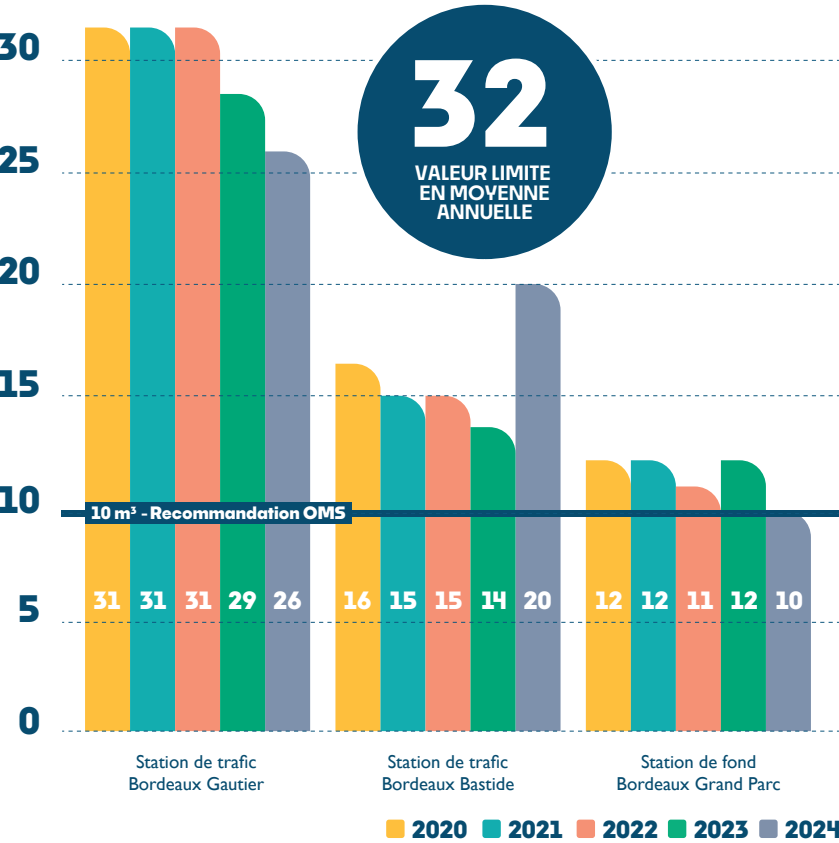


Seule la station de trafic Bordeaux Gautier permet de mesurer ce type de polluants.

Concentration moyenne annuelle en particules fines (PM10) (µg/m³)



Concentration moyenne annuelle NO₂ (µg/m³)



Source des données : Étude Santé-Environnement, Bordeaux Métropole (2020).
Source des données : ALEC 33 (2023), Les données 2022 et 2023 ne sont pas encore disponibles.

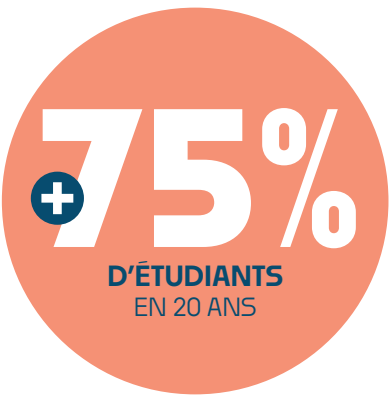
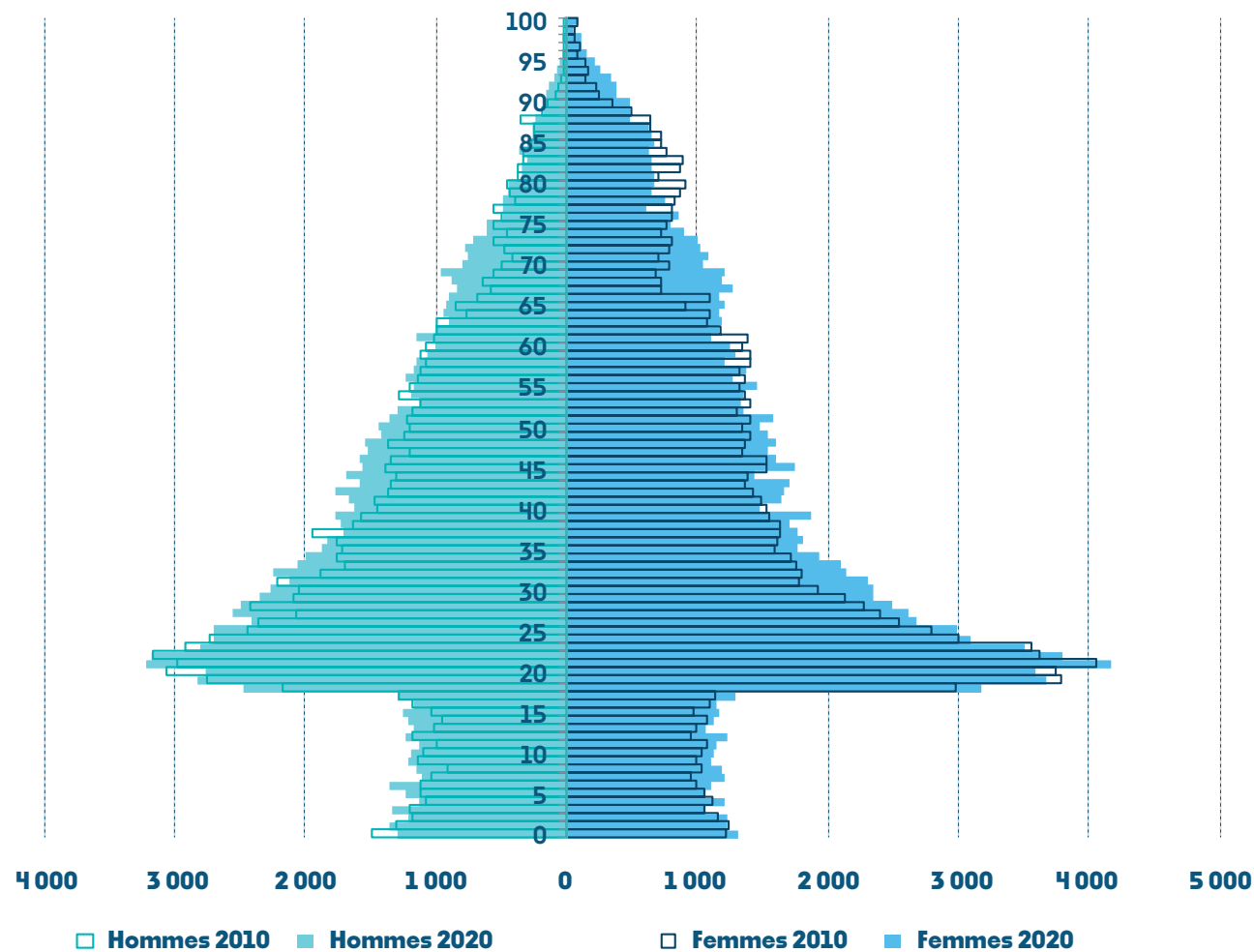
Population

● Une population typique des grandes villes-centres

Ville-centre de la cinquième métropole française, Bordeaux compte plus de 260 000 habitants.

Sa population est à la fois typique des villes-centres universitaires, avec une forte proportion de 18-24 ans et de nombreux départs et arrivées d'habitants, et conforme aux tendances nationales telles que le vieillissement de la population.

Pyramide des âges 2010 et 2020



● Un bassin d'emplois dynamique mais de nombreux emplois précaires

La dynamique d'emplois demeure très favorable sur le territoire de la Ville de Bordeaux, avec 170 emplois pour 100 actifs bordelais. Le nombre d'employés et d'ouvriers a tendance à diminuer alors que la part de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs progresse.

Source INSEE et A'urba



● Logement

Le parc de logement disponible est plus faible ces dernières années, avec une augmentation relative de la part de résidences secondaires et de logements occasionnels depuis 2014, passant de 3,6% du parc immobilier à 5,2% en 2020.

Bordeaux est une ville où la mixité résidentielle est relativement forte par rapport à l'agglomération bordelaise, avec des ménages ayant des revenus modestes et des revenus élevés, ce qui contribue à la cohésion sociale et au bien vivre ensemble.

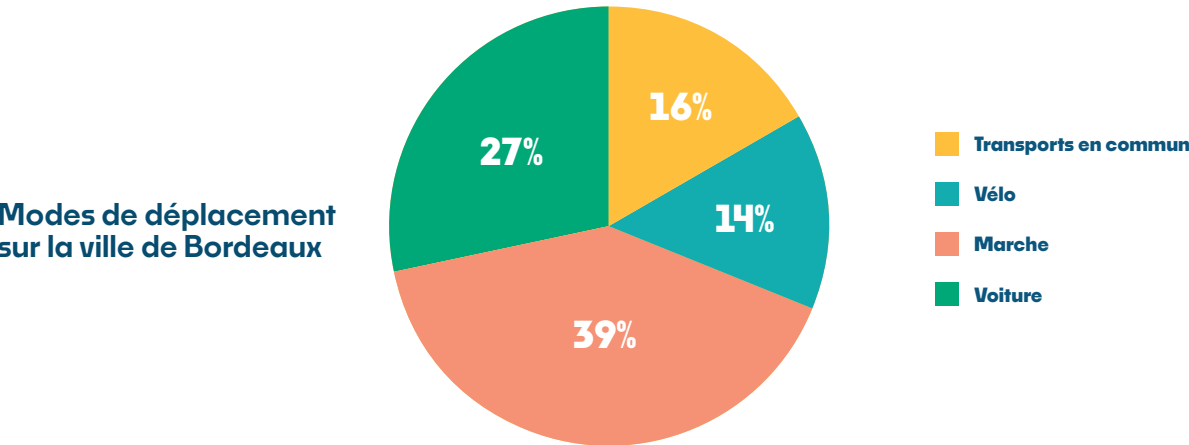
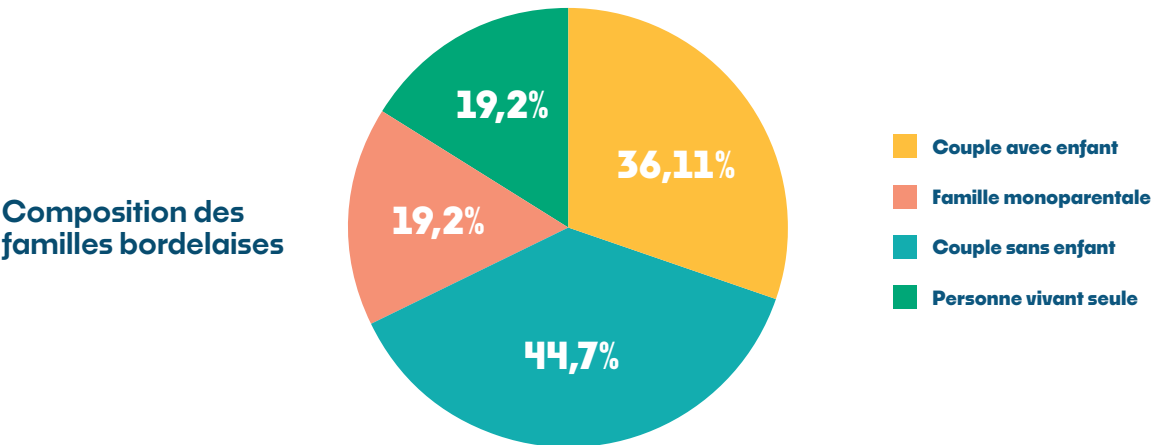
Source INSEE et A'urba

● Des mobilités qui évoluent

La fréquentation des transports en commun poursuit sa croissance et se rapproche de son pic de 2019. Trois réalisations majeures réalisées en 2023 et en 2024 contribuent à cette augmentation : la refonte du réseau de bus, l'extension de la ligne de tramway A reliant désormais directement le centre-ville à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, et le lancement de la ligne de Bus Express G début juin. La ligne de Bus Express G, reliant Bordeaux Meca à Saint-Aubin-de-Médoc, s'est rapidement imposée comme une composante populaire du réseau, en transportant quotidiennement près de 30 000 voyageurs.

Le trafic routier à Bordeaux a connu une baisse de 2% par rapport à l'année précédente, principalement dans le centre de l'agglomération. Cette réduction est en partie attribuable à l'ouverture du pont Simone Veil, inauguré en début juillet, qui a significativement optimisé les flux de circulation, en particulier au sud de la ville.

Source : Baromètre des mobilités 2024, Bordeaux Métropole



ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

- 12 Une ville nature et apaisée : Bordeaux Grandeur Nature
- 29 Sobriété et efficacité dans l'usage des ressources naturelles
- 35 Un développement économique responsable et solidaire

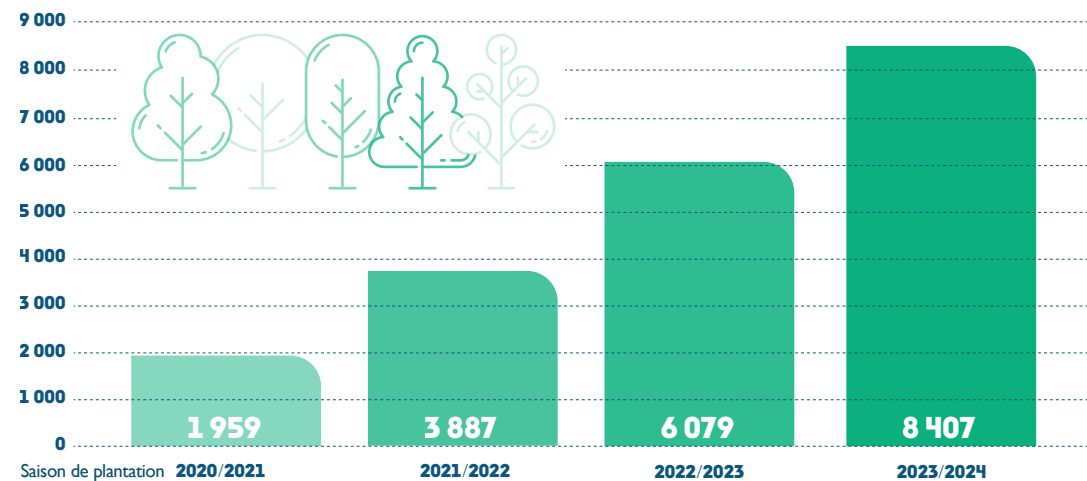
UNE VILLE NATURE ET APAISÉE : BORDEAUX GRANDEUR NATURE

Renaturer et rafraîchir la ville

Remettre la nature en ville vise à passer d’une ville très minérale à une ville plus fraîche et agréable à vivre. Indispensable pour s’adapter au changement climatique, cette démarche porte également l’ambition de stocker du CO₂, de capter des particules fines, d’absorber les eaux de pluie, de créer des refuges de biodiversité et d’embellir notre quotidien.

● Lutter contre les îlots de chaleur

Arbres d’intérêt patrimonial futur plantés - cumul



Place Alice-Girou : un nouvel espace pour les habitants

Un espace de détente végétalisé entre le quai Armand-Lalande et la rue Lucien-Faure a été aménagé en 2024. Un chemin transversal, exclusivement pour les piétons, est créé le long des rails existants. Des tables de pique-nique sont installées avec une borne de distribution d’électricité pour d’éventuelles animations et une fontaine. Un espace clôturé pour les chiens sera créé le long de la rue Lucien-Faure.



Place Alice-Girou

Végétaliser les espaces publics

La végétalisation se déploie sur tout le territoire bordelais : par exemple, à Caudéran, le vaste carrefour de la place Lehu est devenu un lieu de pause ombragé inscrit dans la continuité du square Armand-Faulat. La place Lehu a été traitée en sens unique afin de partager équitablement les espaces publics entre tous les usagers.



Place Lehu



Avant Après

L’aménagement du carrefour des rues Tivoli et Rivière a permis d’apaiser la circulation, de sécuriser les cheminements piétons avec la suppression de la contre-allée. Le projet a surtout permis la plantation d’arbres et d’arbustes, qui viennent ombrager ce nouvel espace public.



Carrefour des rues Tivoli et Rivière



Avant Après

Un nouveau parc aux Bassins à flots

Le parc de l’Arrière-base a vu le jour en 2024, les plantations se prolongeant en 2025. Sur une ancienne friche industrialo-portuaire, 3 hectares ont ainsi été désimperméabilisés et végétalisés, 200 arbres existants ont été conservés. D’une superficie totale de 4 hectares, le parc comprend également une pelouse, des plantations basses pour diversifier les strates végétales et favoriser la biodiversité. Plus de 377 arbres supplémentaires ont été plantés.

Faire de Bordeaux une ville-jardin

4ème fleur du label Villes et Villages fleuris !

La Ville a obtenu pour la 1ère fois de son histoire, la 4ème fleur du label *Villes et Villages Fleuris*. Au delà des plantations importantes, ce label reconnaît la qualité des espaces publics et récompense l’engagement de la ville en faveur de la stratégie d’attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement. Une reconnaissance nationale permise grâce au travail de tous les agents qui œuvrent quotidiennement dans les parcs, jardins et les rues bordelaises pour permettre le retour de la biodiversité en ville. L’enjeu est désormais de maintenir ce haut niveau de labellisation avec la visite d’un jury tous les 3 ans.

Esplanade de Mériadeck

La première phase du chantier de la requalification de l’esplanade de Mériadeck s’est terminée en 2024 avec l’aménagement du square André-Lhôte, qui fait le lien entre le cours d’Albret et l’esplanade Charles-de-Gaulle. La seconde phase de travaux concerne les aménagements en pourtour de bassin. Lancés en fin d’année 2024, les travaux se poursuivent avec le chantier de l’allée des pins et celui des pelouses.



Square André Lhôte



Promenade de Cienfuegos

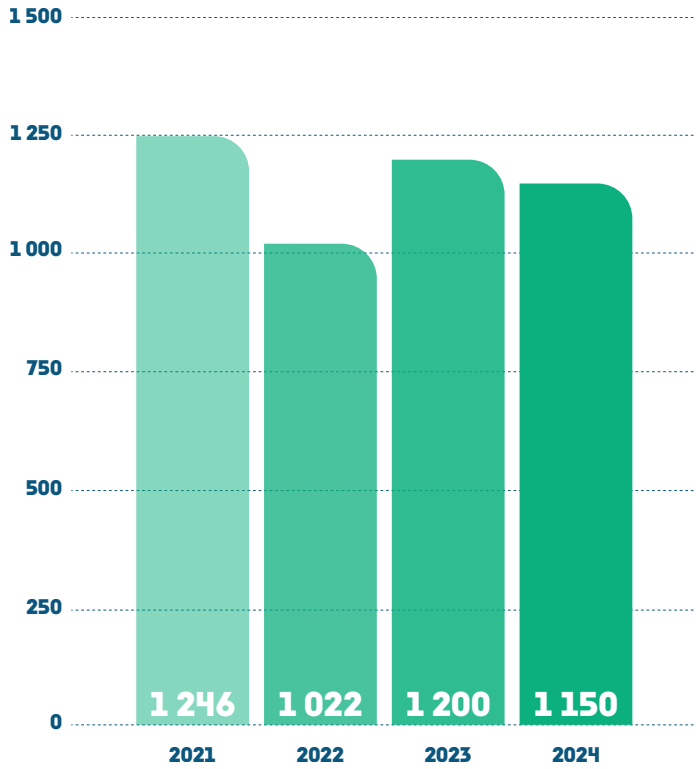
Une promenade en voie verte a été réalisée en 2024, permettant ainsi de relier les aménagements des quais et le quartier des Bassins à Flots avec la Cité du vin. Cet espace bucolique situé directement sur les berges de la Garonne n’avait pas été aménagé depuis la construction des nouveaux bâtiments.

Un nouveau permis de végétaliser

La Ville de Bordeaux s’est dotée d’une trame verte qui guide la végétalisation et la perméabilisation de ses espaces publics et privés. Cet outil permet aussi d’adapter la rue au développement de la marche, de mettre chaque habitant à moins de 10 minutes d’un espace vert.

Le permis de végétaliser est venu compléter le système de verdissement des trottoirs en ajoutant la possibilité, sur demande, d’installer des bacs sur l’espace public. Initialement réservé aux particuliers, ce permis s’est étendu aux commerçants pour leur terrasse et aux collectifs d’habitants.. Dans la poursuite du travail engagé, ce sont désormais les façades des bâtiments publics qui sont végétalisées avec des plantes grimpantes. En 2024, 28 bâtiments publics ont été végétalisés, dont 25 bâtiments communaux, 1 collège, 1 lycée et 1 maison des solidarités et d’insertion.

Fosses et de jardinières réalisées pour la végétalisation des trottoirs



Promenade Cienfuegos



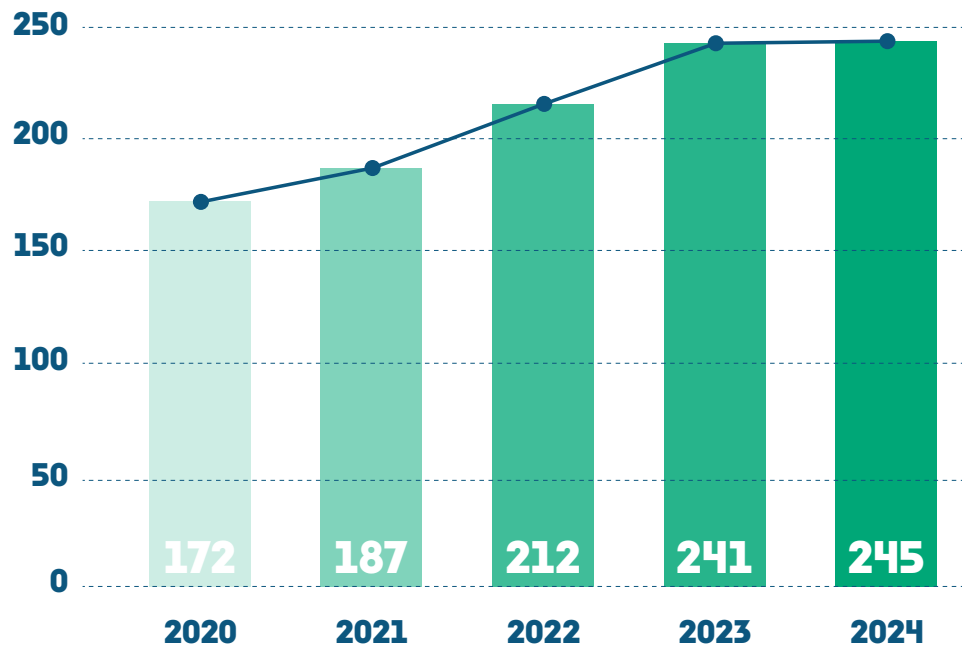
Végétalisation dans le quartier Bordeaux Maritime

Partager équitablement l'espace public

Développer les secteurs apaisés

La Ville étend progressivement son secteur piéton, avec de nouveaux secteurs protégés depuis juillet (Saint-Eloi et Pey-Berland) et septembre 2024 (Bouffard et Mably). Ces secteurs réservés à la circulation des piétons et des cyclistes sont dotées aux entrées et sorties de bornes amovibles. L'accès est réservé aux véhicules motorisés qui assurent une desserte interne sous certaines conditions. Tous les véhicules doivent circuler au pas pour préserver la sécurité des piétons, utilisateurs prioritaires de ce secteur. Un accès restreint de 6h à 11h, tous les jours, est attribué aux livreurs, aux professionnels médicaux et paramédicaux et aux transporteurs de fonds.

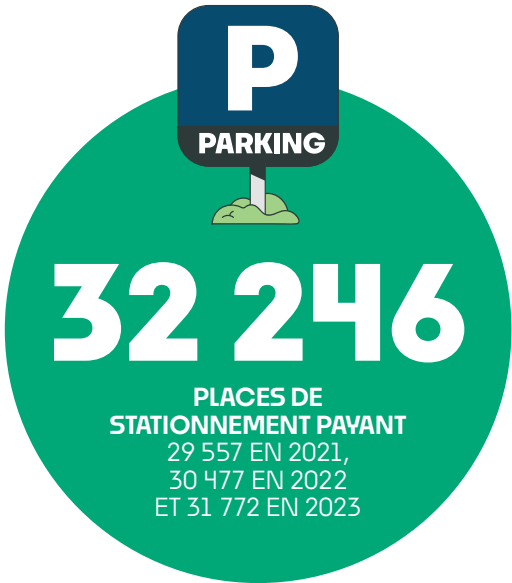
Surface du secteur borné (ha)



+43%
ÉVOLUTION
2020-2024

Pour limiter le trafic de transit et éviter le stationnement des motos et scooters sur les trottoirs, la Ville a considérablement augmenté les places de parking dédiées aux deux roues motorisées autour du secteur piéton en passant de moins de 140 places à plus de 700 places.

La Ville a aussi engagé un travail de désencombrement des trottoirs (enlèvement du mobilier gênant comme barrières, poteaux, potelets, panneaux inutiles, mais aussi enfouissement des réseaux de télécommunication et électriques) qu'elle poursuit avec l'aide de Bordeaux Métropole dans le cadre du plan marche métropolitain.

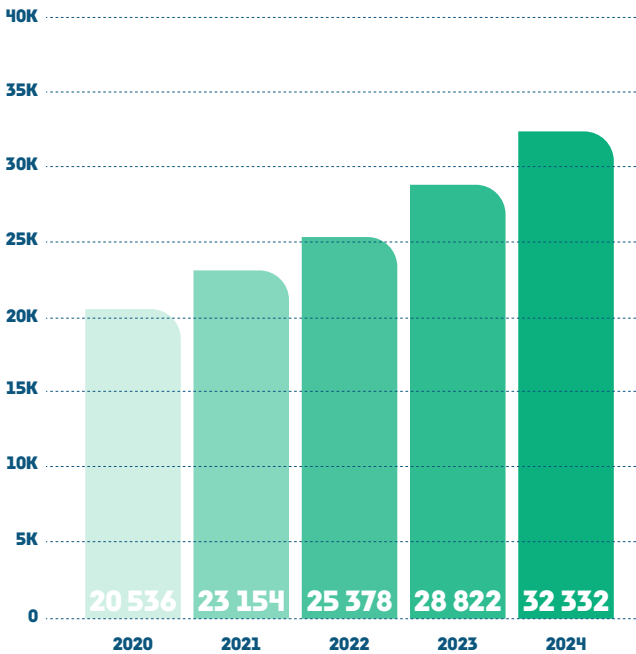


Créer de nouveaux aménagements cyclables et augmenter le stationnement des vélos

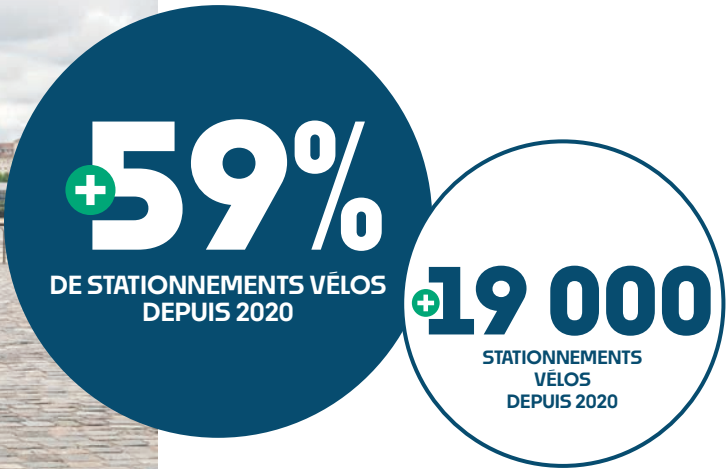
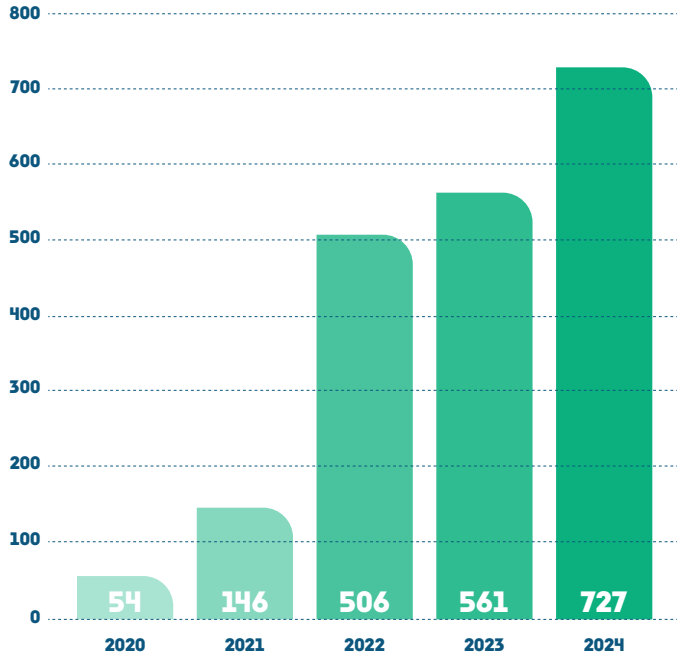
Une nouvelle voie cyclable a vu le jour à la Bastide. La contre-allée a été fermée à la circulation automobile entre la rue Motelay et la rue Reignier, et une piste cyclable de 1 kilomètre, aux abords désartificialisés et végétalisés, a été créée.



Stationnements vélos en arceaux



Stationnements vélos - Abris de petite et moyenne capacités (vélobox)



● Une ville apaisée pour de nouveaux usagers

Concertation des Allées de Tourny

Lieu emblématique du centre-ville de Bordeaux, les allées de Tourny méritent d’être rénovées, accueillantes et animées. De nombreuses idées ont émergé lors de la concertation pour améliorer les circulations des piétons et des cyclistes, réduire la place de la voiture et les vitesses des automobilistes, désencombrer les trottoirs et retirer les cailloux de l’espace central. Le public plébiscite également l’organisation de petits événements ou d’animations culturelles. Quant à la végétation, un désir de diversité, d’espaces à l’ombre et de points d’eau s’est exprimé très largement. Les études de conception ont été lancées à l’automne et des aménagements transitoires sont prévus en septembre 2025.



Permis de piétonniser

Depuis la mi-septembre, les Bordelais et Bordelaises qui le souhaitent peuvent rendre leur rue temporairement piétonne pour organiser un événement convivial entre riverains. Un collectif d’habitants peut dorénavant faire une demande de piétonnisation pour une journée, au minimum un mois avant le Jour J. Ce permis de piétonniser concerne uniquement les voies de desserte locale et pour les collectifs de riverains inférieurs à 300 personnes.



● Une ville à hauteur d’enfant

De nouvelles rues aux enfants

Dans tous ses projets d’aménagement, la Ville considère les enfants en développant un espace public apaisé et sécurisé. Elle crée notamment des espaces piétonnés devant les écoles, les rues aux enfants, pour en faire des lieux de rencontre, moins pollués, agréables et ludiques. La rue devient ainsi un espace réservé aux piétons, aux cyclistes, trottinettes, poussettes et jeux libres. Les riverains sont autorisés à quitter la rue à faible vitesse (20km/h) mais personne ne peut y entrer (à l’exception des services de secours) de manière permanente ou temporaire aux heures d’entrée et de sortie d’école.



NOMBRE D’ÉCOLES AVEC UNE RUE AUX ENFANTS

16	33	53	66
2021	2022	2023	2024



Des aires de jeux pour tous les enfants

En accord avec l'identité maritime des Bassins à flot la nouvelle aire de jeux du quartier se décline sur le thème de la mer. Réfléchie avec les habitants, elle est accessible aux enfants à mobilité réduite. En plus de ses 28 arbres et de sols en liège et graviers perméables, l'aire de jeux est équipée d'un dispositif de brumisation offrant ainsi un véritable îlot de fraîcheur.



Aire de jeux des Bassins à flot

Une nouvelle aire de jeux au parc Monséjour, plus grande et plus vertueuse : conçue intégralement avec des sols perméables et des matériaux naturels (liège, copeaux de bois, équipements fabriqués en bois et en cordage). L'aire de jeux pour les plus grands comprend un toboggan, un parcours d'équilibre avec des éléments tels que des échasses, un mikado, des filets de grimpe, un pont de tarzan et une toile d'araignée. Pour les 3-6 ans, l'aire de jeux comprend un parcours d'équilibre (poutres, filets de grimpe, passerelles, pont de tarzan. Et les tous petits ne sont pas oubliés avec l'ressort, l' stand de marchand et l' panneau ludique. 8 arbres ont été plantés, 532 m² désimperméabilisés, l' fontaine installée. Cette nouvelle aire de jeux peut accueillir 10 fois plus d'enfants !



Aire de jeux du Parc Monséjour

Réorienter les projets d'aménagement

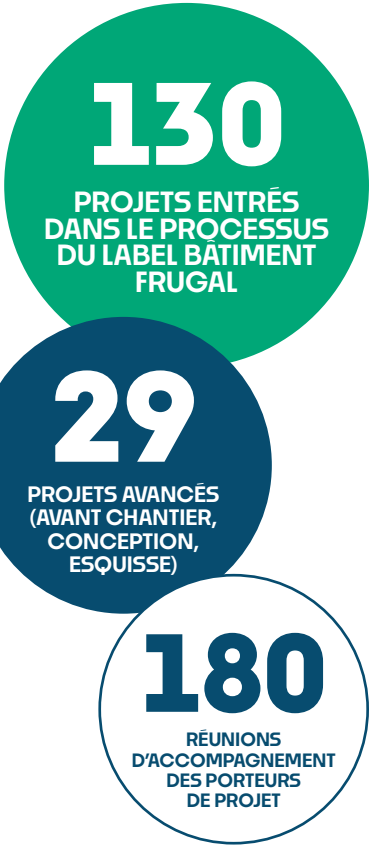
Le label Bâtiment frugal évolue

Le label Bâtiment frugal propose un cadre de référence pour les projets de construction de plus de 10 logements, les projets tertiaires ou tous autres projets de construction de plus de 1000 m², mais aussi pour tous les particuliers qui le souhaitent. À destination des professionnels et des particuliers, il comprend 42 critères qui répondent aux grands enjeux de la ville de demain, à savoir :

- Une construction moins émettrice en carbone et qui prend en compte tout le cycle de vie du bâtiment
- Une construction qui tire parti du « déjà-là », qui végétalise et systématise les espaces extérieurs, pour offrir de meilleures conditions de vie aux habitants et lutter contre les îlots de chaleur urbains.
- Une construction qui doit s'adapter aux évolutions climatiques

Après deux ans d'existence, la Ville de Bordeaux a travaillé en 2024 avec l'ensemble des professionnels de la construction sur la version 2 du label, pensé dès l'origine comme un document vivant et évolutif. Le niveau d'ambition est maintenu mais des ajustements, des simplifications et des améliorations sont apportées avec 16 critères obligatoires et 6 à choisir parmi 26 thématiques. Le label est pré-attribué lors de la délivrance du permis de construire et attribué définitivement à la réception du chantier.

En 2024, 110 projets sont entrés dans le processus du label Bâtiment frugal, et 20 supplémentaires au 1^{er} trimestre 2025. Chaque projet fait l'objet d'un accompagnement particulier et d'analyses techniques précises. Des échanges ont donc lieu régulièrement avec les porteurs de projet. Parmi les projets ayant obtenu le label avant chantier figurent une opération de logement d'incité dans le centre-ville, le préau sportif des Bassins à flot et la piscine Jean-Zay à Caudéran.



De nouveaux équipements publics à Brazza

Construit sur une ancienne friche industrielle, Brazza constitue un important site de renouvellement urbain pour la Ville de Bordeaux. Ce quartier en plein développement a vu ouvrir en 2024, le groupe scolaire Elsa-Triolet dont le bâtiment comprend également une crèche et une structure d'animation ce qui permet une mutualisation des espaces. Le chauffage des sites est assuré par le réseau de chaleur urbain « Plaine de Garonne Energie » alimenté à plus de 80% par des énergies renouvelables. Un rafraîchissement adiabatique permet également de limiter la consommation d'énergie. Les toitures sont végétalisées et équipées de panneaux photovoltaïques d'une puissance maximale d'environ 40 kW.

Un rafraîchissement adiabatique est prévu pour baisser la température dans le bâtiment l'été. Contrairement à la climatisation, ce système n'émet pas de chaleur et consomme très peu d'électricité. Il s'agit d'un phénomène naturel qui repose sur l'évaporation où l'air chaud ambiant est refroidi par de l'eau et non par l'air froid extérieur.



Groupe scolaire Elsa-Triolet

● **Les Bassins à flots évoluent**

Le quartier des Bassins à flots offre de nouveaux espaces publics aux habitants. Le quai Lalande est devenu plus confortable et plus sûr : les trottoirs ont été élargis, une piste cyclable a été créée dans le sens entrant dans le quartier et une voie partagée entre bus et vélos dans le sens sortant.

L’allée Alexandra-Neel, transformée en voie verte végétalisée, a été pensée comme un lieu de passage intime, calme et en retrait afin de favoriser les rencontres, les usages quotidiens et les déplacements doux. Il dessert désormais le cours Henri-Brunet et le futur groupe scolaire, tout en assurant une liaison verte vers le parc de l’arrière-base.

Enfin, le quai E, situé entre la Base sous-marine, son parvis et le cinéma UGC, a été réaménagé afin d’élargir la promenade et d’y intégrer des jardins pour apporter de la fraîcheur et une respiration verte autour des bassins. Des arbres à grand développement ont été plantés pour ombrager l’espace sans bloquer les vues, accompagnés de végétation basse.



Jardin du quai E Bassins à flots

● **Le quartier Amédée-Saint-Germain-Centre**

Le quartier Amédée-Saint-Germain se situe sur un ancien site ferroviaire, il est aménagé par Bordeaux Euratlantique autour d’une promenade verte de 7 500 m² qui s’étire jusqu’à la gare Saint-Jean. Par le pont de la Palombe, le quartier rejoint le jardin de l’Ars et la promenade des forges. Les citernes, monument patrimonial restauré, trône au milieu d’un grand espace public et donne ainsi son nom à la grande place du quartier : la place des Citernes. En 2024, de nombreux commerces ont ouvert, avec un marché de plein air le vendredi soir. 1 300 habitants résident maintenant dans ce nouveau quartier.



Atelier des citernes



● **Le nouveau Quartier Deschamps Belvédère**

Le nouveau quartier Deschamps-Belvédère, porté par Bordeaux Euratlantique, s’anime et prend vie avec l’installation de nouveaux services et de commerces. 2 500 habitants et 1 300 salariés font déjà vivre ce quartier en mutation, avec des programmes immobiliers et des espaces publics encore en construction. La place Marie-de-Gournay devient le cœur la vie locale. Au-delà des commerces, le quartier regroupe de nombreuses associations et lieux ressources, comme la recyclerie sportive, dont la mission est de collecter, réparer et revendre du matériel sportif de seconde main.



Quartier Belvédère

Mettre en œuvre une politique de résilience alimentaire

- Développer les jardins partagés et les arbres fruitiers en ville



ARBRES FRUITIERS - CUMUL

143
2021

304
2022

462
2023

641
2024



- Les Académies du jardinier

Promouvoir la pratique du jardinage écologique potager et favoriser l'autonomie des habitants, quelle que soit leur habitation, telle est l'ambition des ateliers des Académies des jardiniers. Proposés gratuitement par la Maison du jardinier et de la nature en ville, ces rendez-vous réguliers se déploient aussi dans chaque quartier grâce aux professionnels de l'association Le Bocal local. Semis et jeunes pousses, herbes aromatiques en ville, sont des thèmes proposés lors de ces 16 ateliers.



Ateliers la Maison du jardinier et de la nature en ville



Festival Bon ! Au restaurant Marie Curry

• Un Festival Bon !

Le Festival Bon ! organisé par la Ville a rassemblé des centaines d'habitants, amateurs du goût et partenaires, engagés en faveur d'une alimentation saine, locale et accessible, plus végétale et gourmande. 90 animations étaient programmées dans tous les quartiers : cours de cuisine, repas partagés, jardinage, conférences et un nouveau « chaud show » en présence de Thierry Marx, le parrain de cette 2^{ème} édition.



ÉVÈNEMENTS POUR
LE FESTIVAL BON !



PLUS DE

3 200

PARTICIPANTS

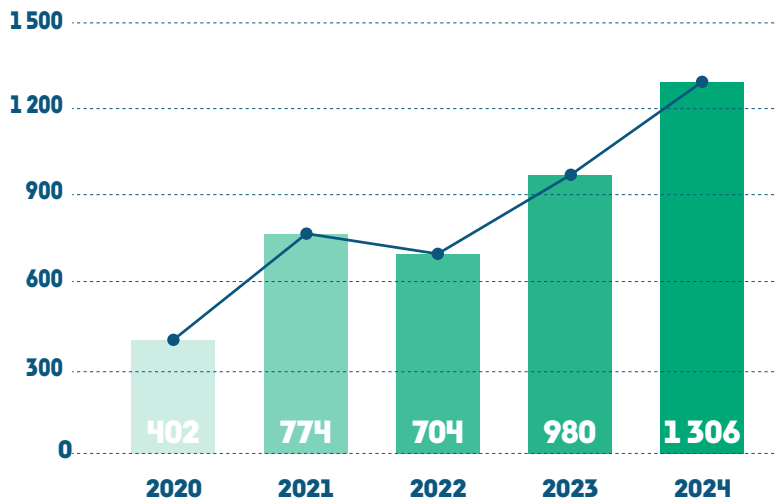
Engager la ville dans une démarche zéro déchet

• Valoriser les biodéchets

La collecte mobile des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) en triporteur offre la possibilité d’appliquer plus facilement les nouvelles consignes mises en place dans le cadre de la loi anti-gaspillage. Il est à la fois possible de déposer ses biodéchets dans ses lieux de collecte mobile (transformés en compost à destination de l’agriculture), mais aussi d’y récupérer gratuitement un bioseau.

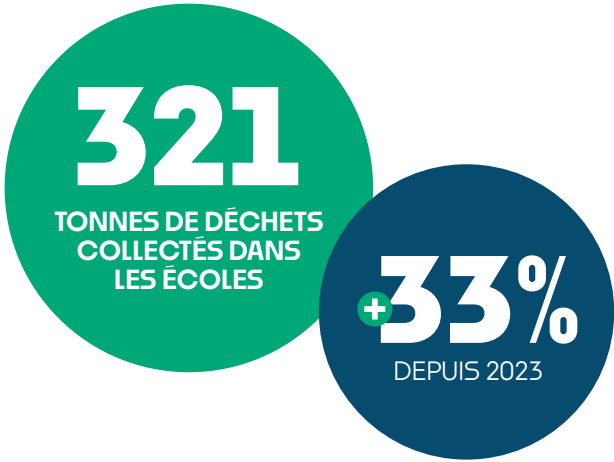
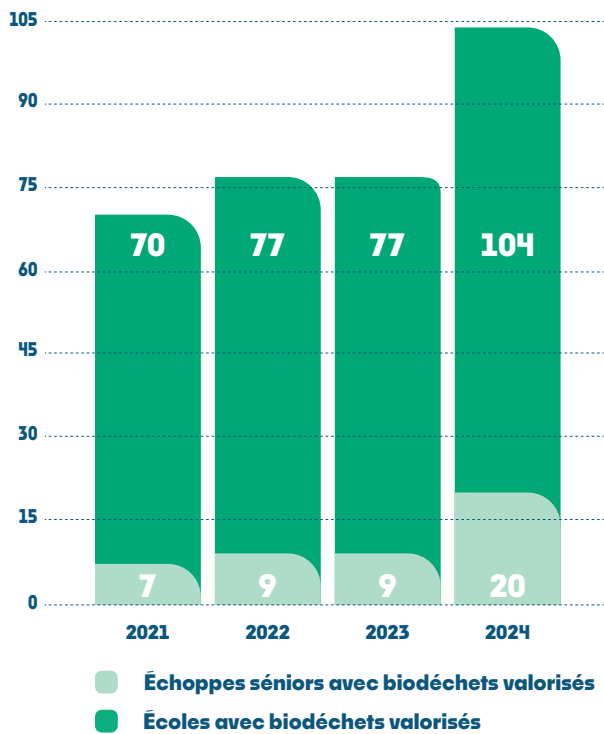
Par ailleurs, la Ville de Bordeaux compte désormais près d’une centaine de bornes à déchets alimentaires dans de nombreux quartiers. Des kits d’utilisation composés d’un bioseau, de 50 sacs en papier kraft et d’un flyer pédagogique sont livrés au domicile des habitants sur inscription.

Composteurs individuels distribués - par an



Composteur individuel

Bâtiments publics avec une valorisation des biodéchets



• Promouvoir le réemploi et le recyclage des matériaux

Une nouvelle déchetterie mobile et sa zone de don est proposée aux bordelaises et aux bordelais depuis 2024. Les riverains peuvent y déposer les objets dont ils n’ont plus besoin afin qu’ils soient réemployés auprès de recycleries telles que « La Boucle », mis à disposition gratuitement ou transformés en matière première. Des ateliers de réemploi sont aussi proposés sur les lieux de collecte.

Par ailleurs, la toute nouvelle déchetterie située 60 rue Carle-Vernet (Bordeaux Sud) propose un centre de recyclage de proximité et une zone de don : il est possible d’y déposer les objets en bon état tels que : les métaux, cartons, petits et gros électroménagers, écrans, meubles, literie et d’y récupérer gratuitement des objets issus du réemploi.



Centre de recyclage mobile

Sensibiliser les habitants à la transition écologique

• Les actions de la Maison écocitoyenne

La Maison Ecocitoyenne a reçu une exposition scientifique itinérante sur les enjeux du climat et de la biodiversité au printemps 2024. Plusieurs animations hors les murs ont également été organisées, ce sont donc près de 1 500 personnes qui ont été sensibilisées au climat et à la biodiversité.

Le parvis de la Maison Ecocitoyenne a aussi été choisi pour recevoir la première édition de l’exposition Innov’Climat de l’ADEME à l’automne. L’occasion de mettre en lumière l’impact d’un grand nombre de projets au service de la transition écologique, et de recevoir professionnels, scolaires, étudiants et grand public autour des défis climatiques et des solutions pour un avenir durable.

Faire de Bordeaux une ville respectueuse du vivant

- Développer le dialogue entre la Ville et les associations de protection animale

Un nouveau pigeonnier

Après le pigeonnier sur le Quai de la Monnaie, un second pigeonnier a été inauguré en juillet au Parc Bordelais, sur la prairie d'éco-pâturage des moutons. L'objectif est double : stabiliser et contrôler les naissances de pigeons, surveiller l'état sanitaire des oiseaux pour détecter précocement la présence et la diffusion éventuelle de virus. Ce suivi est mené en partenariat avec le service virologie du CHU de Bordeaux.

3^{ème} ville française pour la prise en compte de la condition animale

Le classement « Une ville pour les animaux » de l'association L214 confirme l'exemplarité de Bordeaux en termes de prise en compte de la condition animale : elle se place en 3^{ème} position des villes françaises. Bordeaux se place également en 3^{ème} position du « Palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien » du magazine 30 Millions d'amis.

Par ailleurs, Bordeaux est devenue, via la signature d'une convention le 10 octobre avec l'association Chiens Guides Aliénor Bordeaux, la première ville de France à inciter les agents volontaires à devenir famille d'accueil pour un chien guide en formation.

5 nouveaux caniparcs ont été réalisés depuis le début du mandat, ce qui porte à 17 le nombre d'allées canines dans les parcs et jardins bordelais.

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ
DANS L'USAGE DES
RESSOURCES NATURELLES

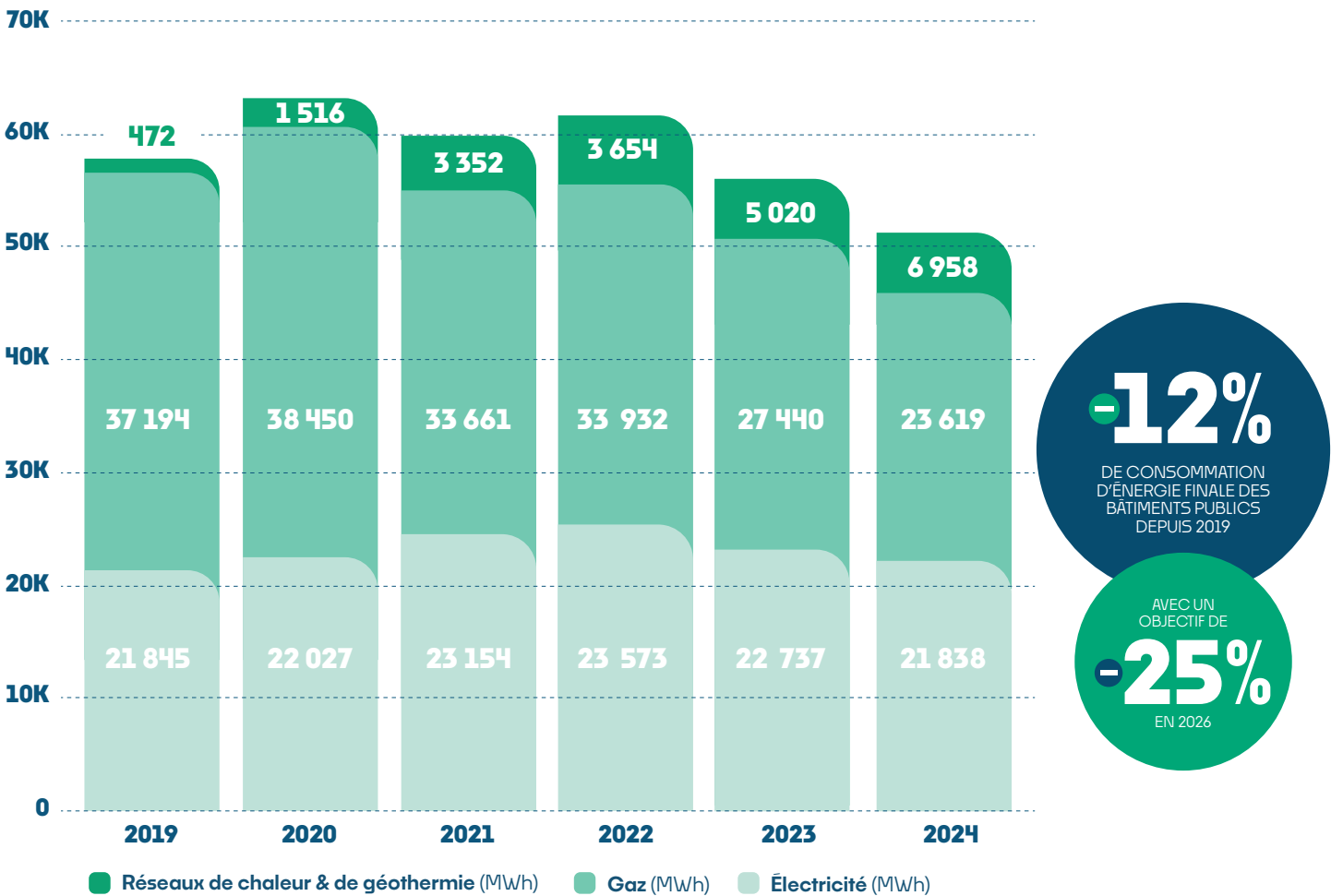
Efficacité énergétique dans la
gestion du patrimoine communal

Les principaux objectifs à atteindre à l'horizon 2026 sont :

- Une réduction des consommations d'énergie de 25% en 2026 sur le patrimoine existant en 2019.
- Une autonomie énergétique globale à 41% d'ici fin 2026.
- L'achat d'électricité verte à hauteur de 100%.
- Une réduction des consommations d'eau potable de 35%.

- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments municipaux

Consommation d'énergie des bâtiments municipaux



Ces données sont à périmètre constant et corrigées des variations saisonnières de manière à pouvoir représenter l'effort de réduction de la consommation énergétique

● Une Académie Climat énergie

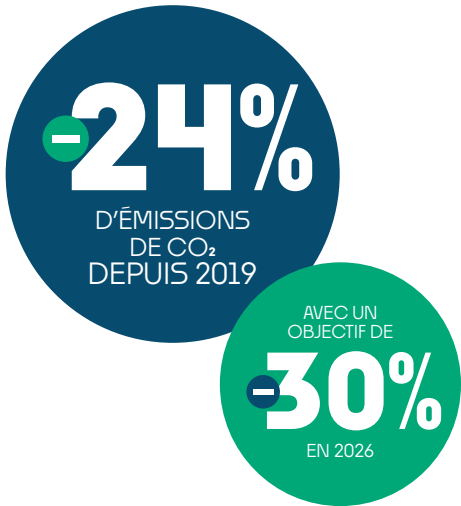
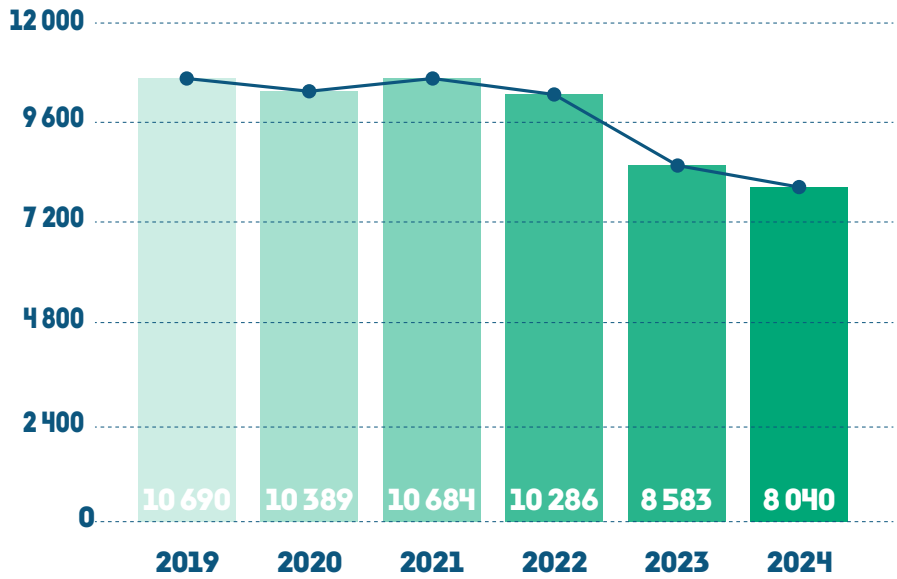
La démarche de performance énergétique a mobilisé 120 sites, chacun d'entre eux suivi par un correspondant énergie. Dans le cadre de cette initiative, deux séminaires « Éténergie » ont été organisés : le premier, en juillet, spécifiquement dédié aux écoles, le second, en septembre, pour les autres types de bâtiments. Ces rencontres permettent de renforcer l'implication des référents, de partager des outils et bonnes pratiques pour améliorer la gestion énergétique au sein des différents établissements de la Ville.



Académie Climat énergie

● Des consommations énergétiques moins carbonées

Émissions de CO₂ du patrimoine de la Ville (en TeqCO₂)



Le potentiel « solarisable » des bâtiments de la Ville a été chiffré. 354 ont été identifiés comme étant exploitables, soit 88 000 m² de surface possible. 50 000 m² peuvent être équipés à court terme, dont une large partie sur le patrimoine scolaire, mais aussi sur des sites sportifs et culturels. Les parkings sont également visés. La piscine du Grand Parc, la mairie de quartier de Caudéran, le gymnase Haku-Michigami, les maternelles Pins Francs et Point du jour ont été équipés.



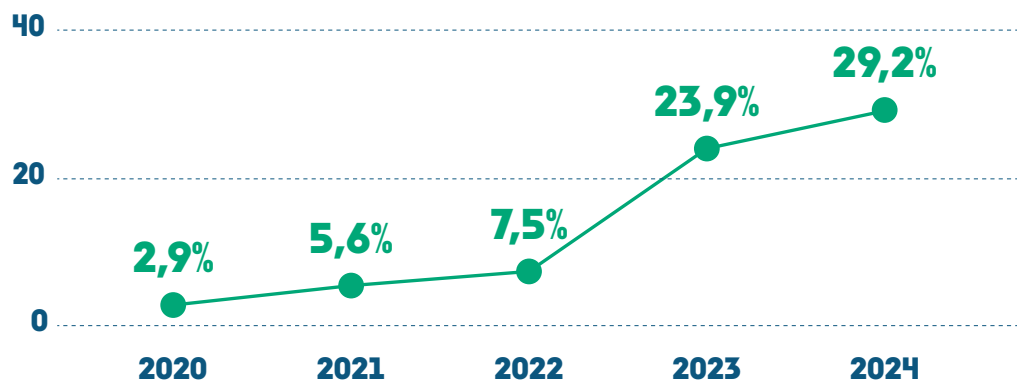
Panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie de Quartier de Caudéran

Dans le quartier Grand Parc, un nouveau réseau de chaleur voit le jour : le forage a démarré début 2024 pour atteindre l'eau d'une nappe profonde (1 000 m sous terre). Cette eau naturellement chaude (entre 45 et 50 degrés) est remontée, réchauffée encore à l'aide de pompes à chaleur, jusqu'à 70 degrés minimum, pour aller desservir les réseaux de chauffage en pied d'immeubles. L'eau géothermale est réinjectée une fois refroidie (soit après récupération des calories) dans une autre nappe moins profonde et sert ainsi à l'alimentation en eau potable. La piscine du Grand Parc, la mairie de quartier, le centre d'animation et le groupe scolaire bénéficient de ce réseau de chaleur.

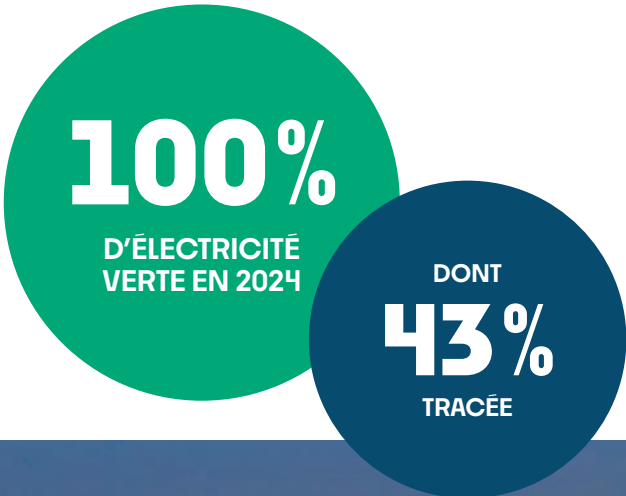


● Favoriser l'autonomie énergétique

Taux d'autonomie énergétique

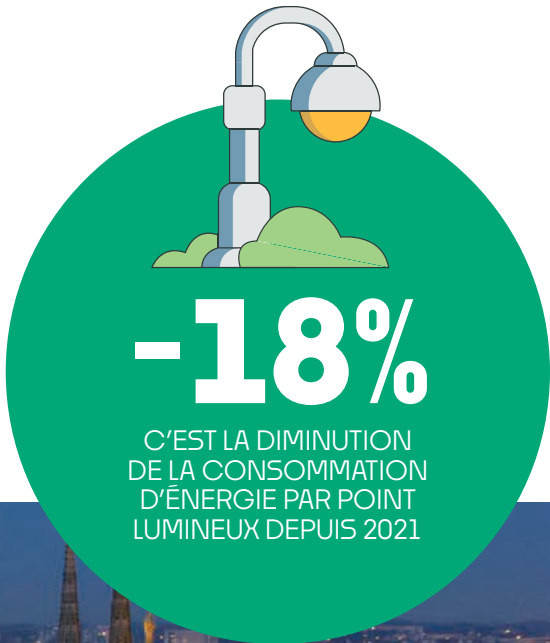
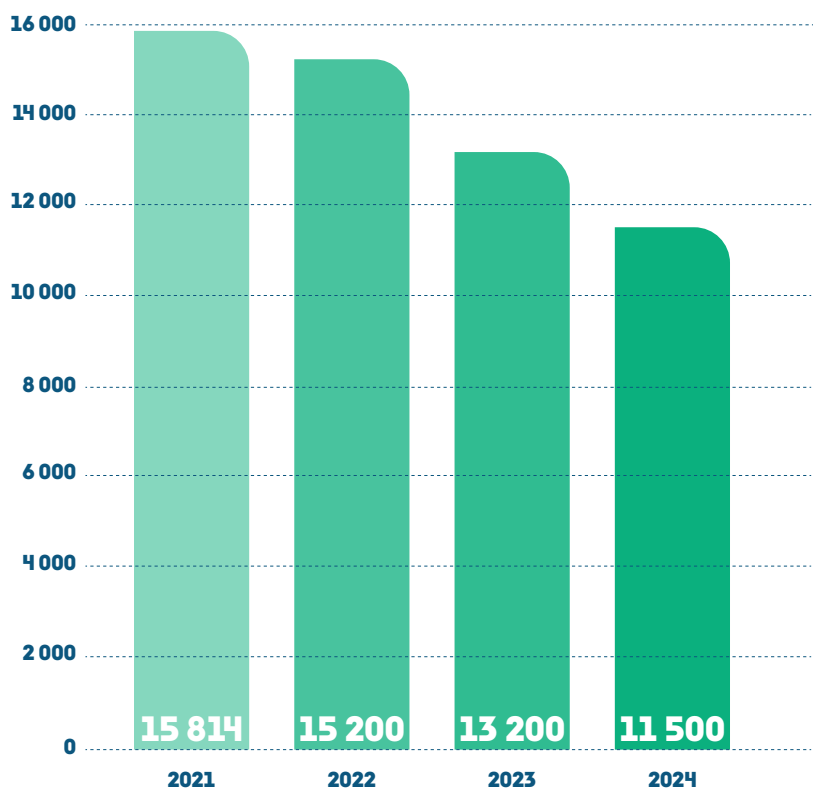


Cet indicateur permet de mesurer la part de production énergétique renouvelable utilisée localement pour le fonctionnement des bâtiments et de l'éclairage public de la ville. Il est calculé en divisant l'ensemble des consommations couvertes par les réseaux de chaleur ou production de chaleur renouvelable, la production solaire photovoltaïque, thermique et l'achat d'électricité et de gaz verts par l'ensemble des consommations énergétiques de la ville (bâtiment et éclairage public).



● Optimiser l'éclairage public

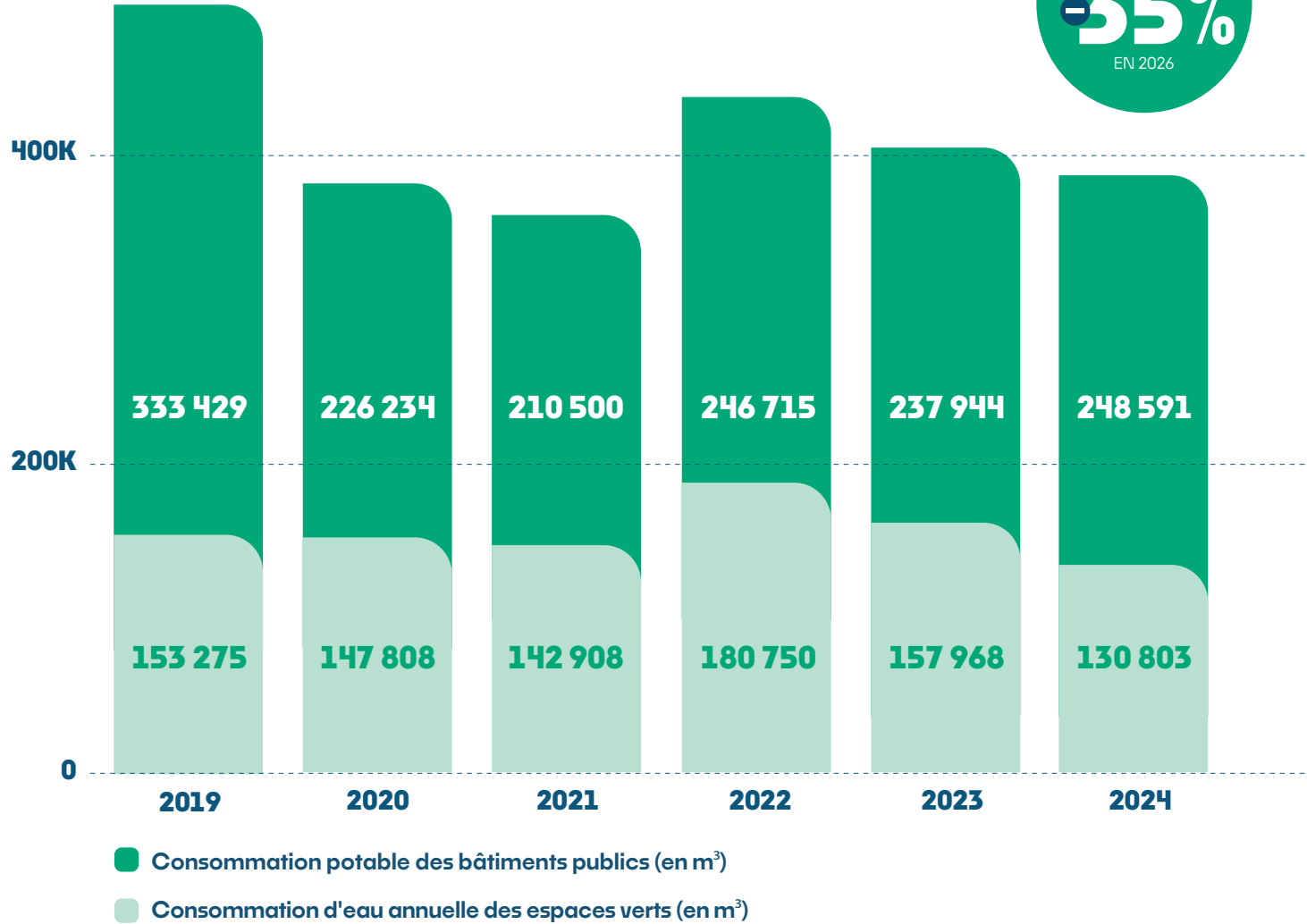
Consommation énergétique de l'éclairage (MWh)



Éclairage public

Préserver et gérer la ressource en eau

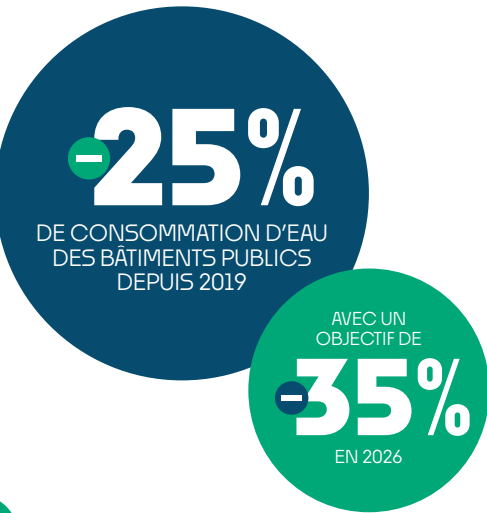
Consommation d'eau (en m³)



● Réduire la consommation d'eau

La rénovation de la piscine Judaique, a permis d'améliorer la gestion de l'eau. Début novembre 2024 ont débuté comme prévu les travaux de transformation de la piscine d'été de Stéhelin en bassin nordique.

2024 a été l'année de la mise en marche du forage du Jardin Botanique (25m de profondeur) et de l'entière du nouveau système d'arrosage associé (station de traitement de l'eau de forage, nouveaux réseaux de distribution et nouveau système d'électrovannes pilotables à distance). Depuis septembre 2024, l'arrosage et le remplissage des bassins du Jardin Botanique, est maintenant uniquement alimenté par le forage, et plus du tout par l'eau potable comme cela était le cas jusqu'à maintenant.



UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Accompagner la mutation de l'économie locale

● Promouvoir une économie sociale, solidaire et circulaire

La Ville de Bordeaux organise « Inventer demain », un forum de rencontre entre le grand public et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce forum se déroule tous les ans en novembre dans le cadre du Mois de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Au programme : rencontres, ateliers, village des acteurs, etc.

Pour la deuxième édition du dispositif « Financez Demain » qui repose sur le principe d'un euro citoyen abondé par un euro de subvention de la ville de Bordeaux, ce sont 11 projets qui ont atteint leurs objectifs de financement, 80 000€ de financement ont été alloués.

Bordeaux se prépare aussi à accueillir le 7^{ème} Forum mondial de l'Économie sociale et solidaire (ESS), avec la création d'une équipe dédiée à l'organisation et à l'accueil de cet événement qui s'annonce comme un moment clé pour mettre en valeur l'ESS à l'échelle internationale.



Inventons demain

● Favoriser l’emploi

La maison de l’emploi et de l’entreprise soutenue par la Ville de Bordeaux organise tout au long de l’année différents événements comme les Rencontres Emploi Handicap. Véritable levier pour l’insertion des publics les plus en difficulté, cette structure anime aussi le territoire sur la thématique de l’emploi et soutient la création d’activité.

En 2024, France Travail et la Ville se sont associés pour promouvoir les métiers du soin, de la petite enfance, en proposition des immersions en entreprise ou dans les services municipaux. Le Village des recruteurs organisé sur la place des Quinconces facilite la recherche d’emplois des habitants et permet aux entreprises de valoriser leur activité et de trouver leurs futurs collaborateurs.

La Ville travaille également au sein des comités locaux école entreprise (CLEE) avec les lycées professionnels, le Rectorat, les entreprises et les clubs d’entreprises pour conjuguer les initiatives, décloisonner les actions aux bénéfices des acteurs du territoire.



Types d’activités dans le centre ville
de Bordeaux



● Accompagner la création d’entreprises

La pépinière artisanale Sainte-Croix a fêté ses 8 années d’existence ! Elle met à disposition des locaux et des ateliers de production abordables pour les créateurs d’entreprises, et les accompagne dans leur développement, afin de répondre aux attentes des habitants et des professionnels de Bordeaux. 31 porteurs de projets souhaitant ouvrir une activité de commerce, artisanat ou service à Bordeaux ont ainsi été accompagnés par la Ville et Bordeaux Métropole. L’année 2024 a aussi été l’occasion de célébrer les 10 ans de la pépinière Darwin.



● **Valoriser le commerce local et l’artisanat en ville**

Les commerçants et artisans sont valorisés par la réalisation de « portraits de quartiers » permettant la présentation aux riverains d’informations sur le commerce et l’artisanat dans leur quartier. Ces « portraits » ont été présentés en conseils de quartier à Bordeaux-Bastide, Saint-Augustin et Tauzin.

La Ville de Bordeaux, ses partenaires ainsi que les associations locales proposent des animations gratuites et ouvertes à toutes et à tous. De nouveaux décors des illuminations de Noël ont été installées cette année. Le marché de Noël s’est délocalisé place des Quinconces avec un espace plus grand et plus accessible. Le Grand théâtre et la cathédrale Saint-André ont vu leurs façades illuminées par des projections vidéo.



Festivités de Noël (Grand théâtre)



Festivités de Noël (Grand théâtre)

19
ASSOCIATIONS DE
COMMERÇANTS AIDÉES
PAR LA VILLE POUR
ANIMER LE TERRITOIRE

**Soutenir la transition
vers un tourisme durable**

Le tourisme est un atout pour l’économie de notre territoire. Ainsi, à Bordeaux Métropole, la taxe de séjour a progressé de 7,1 M€ en 2019 à 11,34 M€ en 2023 soit une augmentation de 60%. Cette performance va de pair avec une action volontariste pour faire de Bordeaux une destination reconnue de tourisme responsable.

● **L’électrification des pontons**

Les bornes électriques permettent aux bateaux de rester à quai en se raccordant au réseau de distribution public à l’aide d’un câble, sans avoir à utiliser leurs générateurs diesel qui consomment en moyenne de 500 litres de gasoil par jour. Financés principalement par Bordeaux Métropole, avec un soutien l’Union européenne et d’ENEDIS, les travaux bénéficient aux 25 000 passagers en transit chaque année et à tous les habitants, en garantissant un air de meilleure qualité et moins de nuisances sonores.



Électrification des pontons

● Une offre touristique écoresponsable

À ce jour, plus de 60% des adhérents de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM) sont engagés dans une démarche responsable et 40% d'entre eux sont éco-certifiés. De nouveaux programmes d'éco-certification ont également été lancés depuis 2023 : LUCIE Progress (ISO 26 000) pour les agences d'événementiel et prestataires d'activités, FIG et Ecotable pour les restaurateurs.

18

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS BORDELAIS ONT OBTENU LE LABEL CLEF VERTE DÉDIÉ AUX HÉBERGEURS, PORTANT LEUR NOMBRE TOTAL À 71.



Touriste dans le centre-ville de Bordeaux

● Un événementiel de plus en plus engagé

Bordeaux fête le vin, est un événement labellisé ISO 20121. A titre d'exemple des efforts mis en œuvre : la production de déchets de la fête est passée de 76,77 tonnes en 2022 à 44,8 t en 2024 ; les émissions de CO₂ ont baissé de 7,5% soit une réduction de 88 tonnes d'équivalent CO₂, tous les déchets (mégots, bouchons, coquilles d'huîtres, etc.) sont recyclés ; les plastiques ont été bannis au profit d'Eau de Bordeaux et de récipients compostables, etc.

De manière plus générale, un guide pratique en 10 étapes a été publié par l'office de tourisme pour « Organiser son événement à impact positif » à Bordeaux et une formation des agences réceptives à l'événementiel responsable a été construite et mise en place avec le soutien de l'ADEME.

● Bordeaux, 6^{ème} destination durable au monde

La qualité d'accueil et les engagements responsables de la destination Bordeaux sont en constante progression. La ville obtient ainsi la 6e place mondiale au palmarès 2024 du global destination sustainability index (GDS Index), le baromètre international d'analyse des performances responsables des destinations. Avec un score global de 83,37%, Bordeaux est aussi la 1^{ère} destination française du classement, une reconnaissance de la mobilisation de l'ensemble de la filière touristique.



Bordeaux Fête le vin

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Bordeaux s’engage à être à hauteur d’enfant en créant de nouvelles rues aux enfants, elle contribue ainsi au **bien-être de ses habitants (ODD 3)**. En appliquant sa politique de résilience alimentaire avec l’installation de nouveaux jardins partagés et la plantation d’arbres fruitiers, la Ville agit en faveur de **la santé des Bordelais (ODD 3)** et de la **faim « zéro » (ODD 2)**.

La **consommation d’énergie propre (ODD 7)** progresse, notamment avec les nouveaux équipements publics à Brazza reliés au réseau de chaleur urbain Plaine de Garonne, alimenté par plus de 80% d’énergies renouvelables. L’installation de panneaux solaires continue sur l’ensemble du patrimoine de la ville, avec les sites scolaires, sportifs et culturels.

En développant une économie responsable et solidaire avec la promotion de l’économie circulaire, le soutien financier à des projets valorisant le commerce local et artisanal, la ville assure sa **croissance économique (ODD 8)**. Elle contribue à un **travail décent (ODD 8)** en favorisant l’emploi avec le soutien de la Maison de l’emploi et d’entreprises partenaires en œuvrant pour un recrutement plus inclusif.

Les projets d’aménagement de la ville, respectant le Label frugal bordelais, permettent une construction moins émettrice de carbone, ils prennent en compte le cycle de vie des bâtiments et s’adaptent aux évolutions climatiques, et participent ainsi à **l’objectif d’innovation, d’industrie et d’infrastructure (ODD 9)**.

Parmi les mesures relatives aux **changements climatiques (ODD 13)** et à **une ville ouverte et accessible à tous (ODD 11)**, il faut mentionner la lutte de la ville contre les îlots de chaleur, la végétalisation des espaces publics, l’augmentation des voiries piétonnisées et des aménagements cyclables. Enfin, le tourisme bordelais s’est engagé dans une démarche responsable pour un tourisme durable en collaboration avec 60% des adhérents de l’Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM).

La **vie terrestre (ODD 15)** est valorisée avec l’engagement « Bordeaux ville jardin » et le permis de végétaliser. La Ville s’engage aussi à respecter le vivant en dialoguant avec des associations de protection animale, en orientant son action en faveur de la biodiversité en ville.

En partageant équitablement l’espace public et en créant des secteurs apaisés, Bordeaux participe à la **paix et la justice (ODD 16)**. Cette ville apaisée passe aussi par des mesures de concertation avec les usagers, notamment celle organisée pour l’avenir des allées Tourny.

La réalisation de ces objectifs est rendue possible par un **travail de partenariats (ODD 17)**. Le travail mené avec les comités locaux, les entreprises, lycées professionnels et le Rectorat pour favoriser l’emploi sur le territoire en est l’exemple parfait.



LES PERSPECTIVES

● Aménagement et végétalisation de la ville

- Suite de l'aménagement de l'esplanade Charles de Gaulle
- Création du caniparc à la réserve écologique des Barails
- Végétalisation et aménagement de la Place Bertheroy dans le quartier Bordeaux sud
- Végétalisation des rues de Lalande et Labirat dans le quartier Bordeaux sud
- Végétalisation de la place Renaudel dans le quartier Bordeaux sud
- Aménagement de la rue du professeur Devaux dans le quartier Bordeaux sud
- Rénovation de la place Calixte-Camelle dans le quartier de la Bastide pour en améliorer les usages
- Mise en œuvre du projet d'embellissement de l'allée de Serr dans le quartier de la Bastide lauréat de la campagne du budget participatif de 2019
- Labellisation Bâtiment frugal bordelais des nouveaux projets de constructions/réhabilitations (bibliothèque Bacalan, Manufacture CDCN, Barbey, Conservatoire)

● Sobriété et efficace énergétique

- Développement des achats d'énergies issues d'énergies renouvelables (ENr)
- Besoins en eau pour les espaces verts assurés par l'eau du forage

● Commerces

- Organisation de la première édition de l'accueil des nouveaux commerçants de Bordeaux
- Création d'un « guide du commerçant bordelais »

● Développement économique

- Organisation Bordeaux GSEF2025 Forum mondial de l'économie sociale et solidaire
- 3^{ème} édition de Financez Demain
- 4^{ème} édition des rencontres de l'Economie
- Poursuite du programme Click Taff avec un rapprochement avec les CLEE et le programme territoire d'industries
- Accueil du Village des recruteurs dans les salons de la Mairie en juin 2025



FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- 48** Bordeaux, terre de solidarités
- 61** Favoriser l'épanouissement dès le plus jeune âge et soutenir la parentalité
- 68** Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active
- 79** Faciliter l'accès au logement, favoriser la qualité de l'habitat et la mixité sociale

BORDEAUX TERRE DE SOLIDARITÉS

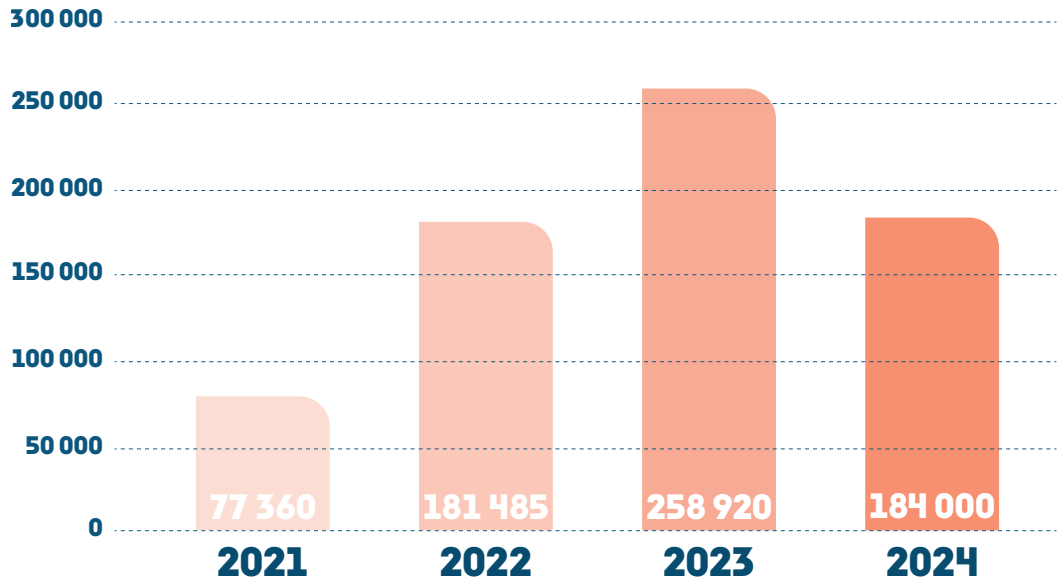
● Une mobilisation constante de la Ville

Le projet « Orientation fraîcheur » vise à protéger les personnes âgées contre les vagues de chaleur en les orientant vers des espaces rafraîchis de proximité et les Échoppes seniors. Environ quarante personnes très isolées, vivant dans des habitats non adaptés, bénéficient de la réserve citoyenne pour accéder à ces lieux rafraîchis durant les périodes de forte chaleur.

La Ville de Bordeaux a organisé, pour la première fois, son Festival des Solidarités « UniSol » pour célébrer le partage, la diversité, l'engagement citoyen et tendre vers une société plus inclusive où les solidarités s'expriment de manière universelle. Au total, 36 associations ont animé un stand, permettant ainsi de mettre en lumière leurs actions et de dialoguer avec les habitants. La conférence « Face au dérèglement climatique, les solidarités se réinventent » a été animée par Benoît Hamon et Cécile Dufлот. Elle a abordé les enjeux du dérèglement climatique et les nouvelles formes de solidarité face à ces défis. L'après-midi, un banquet solidaire et des food trucks ont animé un temps de convivialité autour des valeurs de partage et d'engagement. À l'occasion de cet événement, les prix *Bordeaux Terre de solidarités* ont été remis aux associations, partenaires institutionnels, agents de la Ville de Bordeaux, du CCAS et des services de Bordeaux Métropole pour souligner la mobilisation de tous pour une ville plus solidaire.



Montant des subventions allouées aux associations de solidarité alimentaire en euros



● Expérimentation de la sécurité sociale alimentaire

100 Bordelais et Bordelaises expérimentent actuellement un projet visant à promouvoir le droit à une alimentation choisie et de qualité. Cette démarche est menée par la Ville et le centre communal d'action sociale en partenariat avec le Département de la Gironde et le collectif Acclimat'action. Après une période de réflexion impliquant 40 citoyens en 2023, conclue par la rédaction d'une charte, ce test d'un an touche 100 personnes à Bordeaux et 300 sur les territoires de Bègles, du Sud Gironde et du Pays Foyen.

Les foyers participant à cette expérience ont cotisé en moyenne 62€ (selon leurs revenus). Parmi eux, 30% des places sont réservées à des foyers en situation de précarité, tandis que les 70% restants représentent un échantillon de la population girondine. En retour de cette cotisation, chaque foyer a bénéficié d'une aide mensuelle moyenne de 241€ (selon la composition de leur foyer), versée sous forme de monnaie virtuelle (la MonA). Cette aide peut être utilisée dans 46 points de vente partenaires, dont 15 situés à Bordeaux, permettant ainsi aux bénéficiaires d'accéder à une alimentation de qualité tout en soutenant l'économie locale.



● Bordeaux recettes d'avenir

L'appel à projets *Bordeaux Recettes d'Avenir* soutient des actions qui favorisent l'alimentation pour tous. Par exemple, dans le quartier de la Benauge, le Laboratoire des initiatives alimentaires anime une cantine à prix libre en partenariat avec le centre d'animation. Tous les derniers jeudis du mois, des habitants du quartier deviennent des cuisiniers rémunérés et les voisins peuvent venir partager un repas convivial.

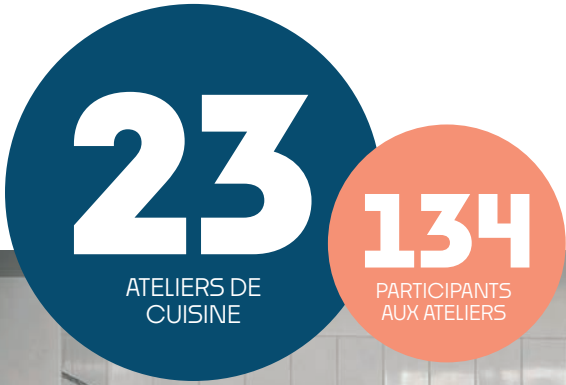
Autre exemple, pour lutter contre la précarité alimentaire des jeunes, notamment étudiants, l'épicerie solidaire des Capucins propose une carte qui permet d'acheter à tout petit prix des fruits et légumes locaux. Cette action s'accompagne d'animations collectives à la cuisine et aux bacs jardiniers de l'épicerie.

● Une alimentation pour tous

Participants aux Relais Popote



Les Relais Popote sont des espaces-cuisine pour les personnes en situation de sans-abrisme ou de mal-logement. Ces lieux permettent de cuisiner de manière autonome et de lutter contre le gaspillage alimentaire.



Relais popote Halte Stalingrad



Les Jardins d'Abondance

Les Jardins d'abondance comprennent des fruits et légumes nourriciers cultivés par les services municipaux. Récoltés par une entreprise d'insertion, ces produits sont ensuite distribués gratuitement à des associations pour des repas ou ateliers destinés aux personnes en précarité. En partenariat avec le CCAS, ils sont également mis à disposition pour des personnes à la rue ou en hôtel social, leur permettant de cuisiner pour eux-mêmes et leurs familles.



● Un nouveau contrat de ville

Le contrat de ville métropolitain, cadre des politiques pour les quartiers prioritaires, repose sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le développement économique. Le nouveau contrat « Engagement Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030 se concentrera sur l'accès à l'emploi, la réussite éducative, les transitions écologiques et numériques, la lutte contre les discriminations et l'amélioration de l'attractivité des quartiers. À Bordeaux, 6 quartiers prioritaires, représentant 23 000 habitants, vont bénéficier de ces actions pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir l'inclusion.

Après des temps de présence au printemps lors d'événements festifs dans chaque quartier, les agents de la Ville, les élus et des partenaires de terrain ont organisé un porte-à-porte à l'automne pour mieux comprendre les problèmes et les attentes des habitants. Ces échanges permettent de décliner la politique de la ville au plus près des quartiers et de définir les actions prioritaires pour les prochaines années.



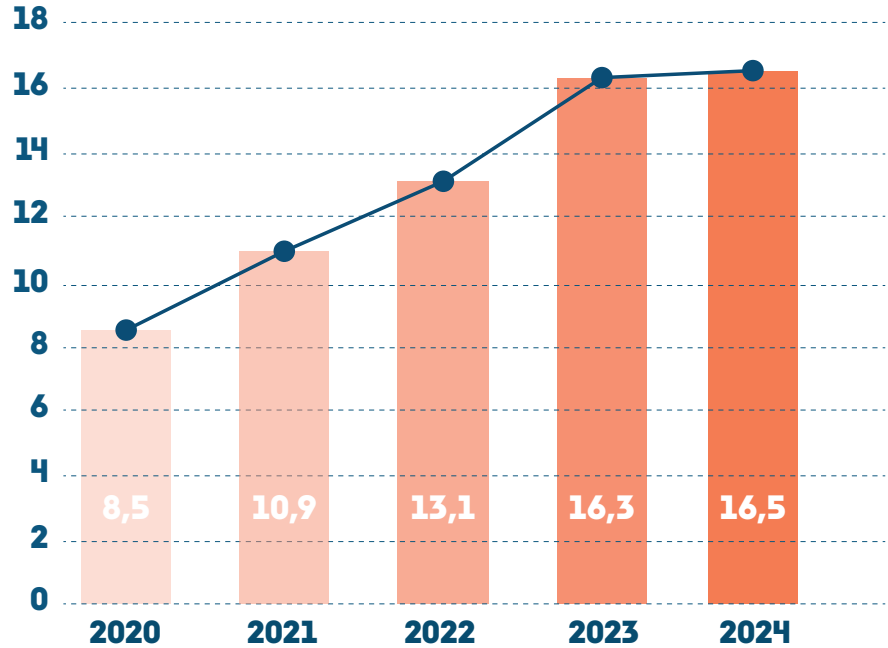
Concertation du contrat de ville



● Les moyens du centre communal d'action sociale renforcés



Subvention de la ville versée au CCAS (en M€)



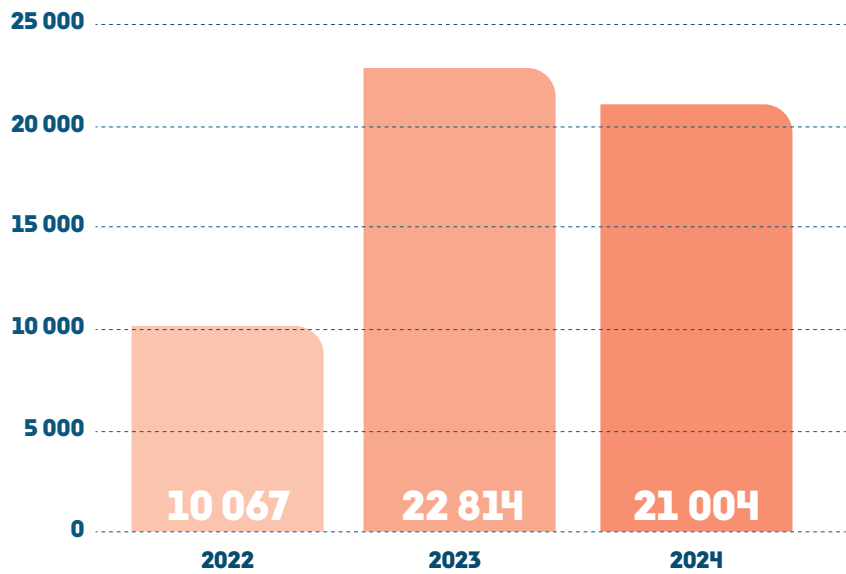
Réduire les situations de précarité

Protéger les plus vulnérables

Depuis 2024, l'ambition de la nouvelle équipe santé précarité, portée par la Ville, le CHU et des partenaires sociaux est de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité et de les aider dans les démarches visant à faire valoir leurs droits. L'accompagnement est d'une durée de 2 mois éventuellement renouvelable. Depuis son lancement, près de 500 consultations individuelles ont été réalisées par cette équipe.



Accueils réalisés à la Halte de jour Stalingrad

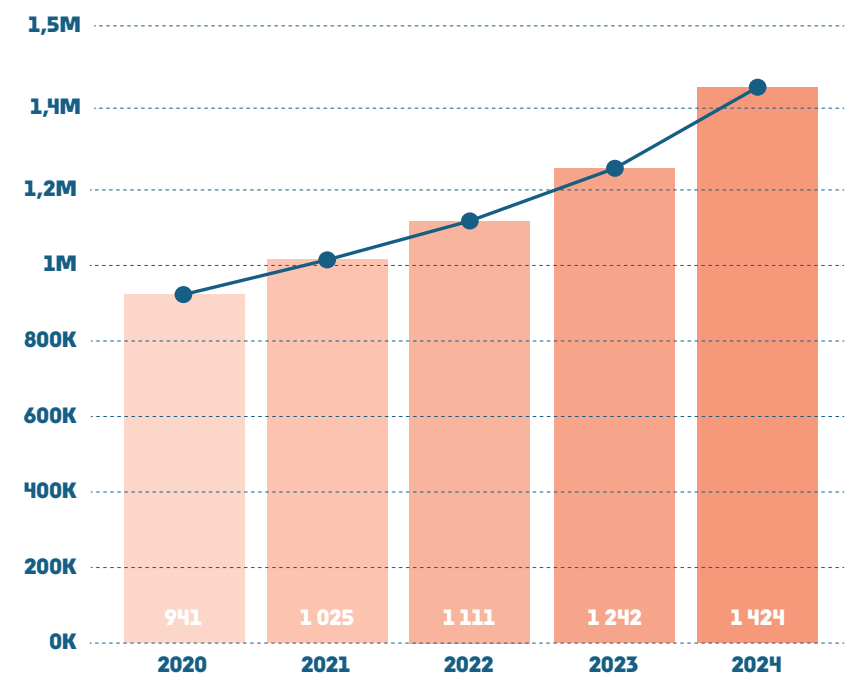


L'accueil de la Halte de jour permet de trouver un petit-déjeuner, prendre une douche, laver son linge, ou de bénéficier d'un accompagnement médicosocial. Des bénévoles et partenaires associatifs accompagnent les agents du CCAS pour assurer son ouverture cinq jours par semaine.

Accompagner les centres sociaux

En 2024, les 25 centres sociaux ou espaces de vie sociale ont renouvelé leur agrément par la Caisse d'allocations familiales pour la période 2025 – 2028. Ce travail de construction d'un nouveau projet s'est appuyé sur une analyse des besoins sociaux pour les 8 quartiers de Bordeaux. Les évolutions sociodémographiques ont été prises en compte, notamment dans les quartiers Bordeaux Sud et Bastide. En complément, une évaluation approfondie de 6 centres sociaux a conduit à la révision des modes de financement. Quantitativement, en augmentant fortement les subventions de fonctionnement pour 2025 et qualitativement en rédigeant des conventions pluriannuelles d'objectifs pour la période de l'agrément (2025 – 2028). La Ville a également apporté une aide exceptionnelle à certains centres sociaux.

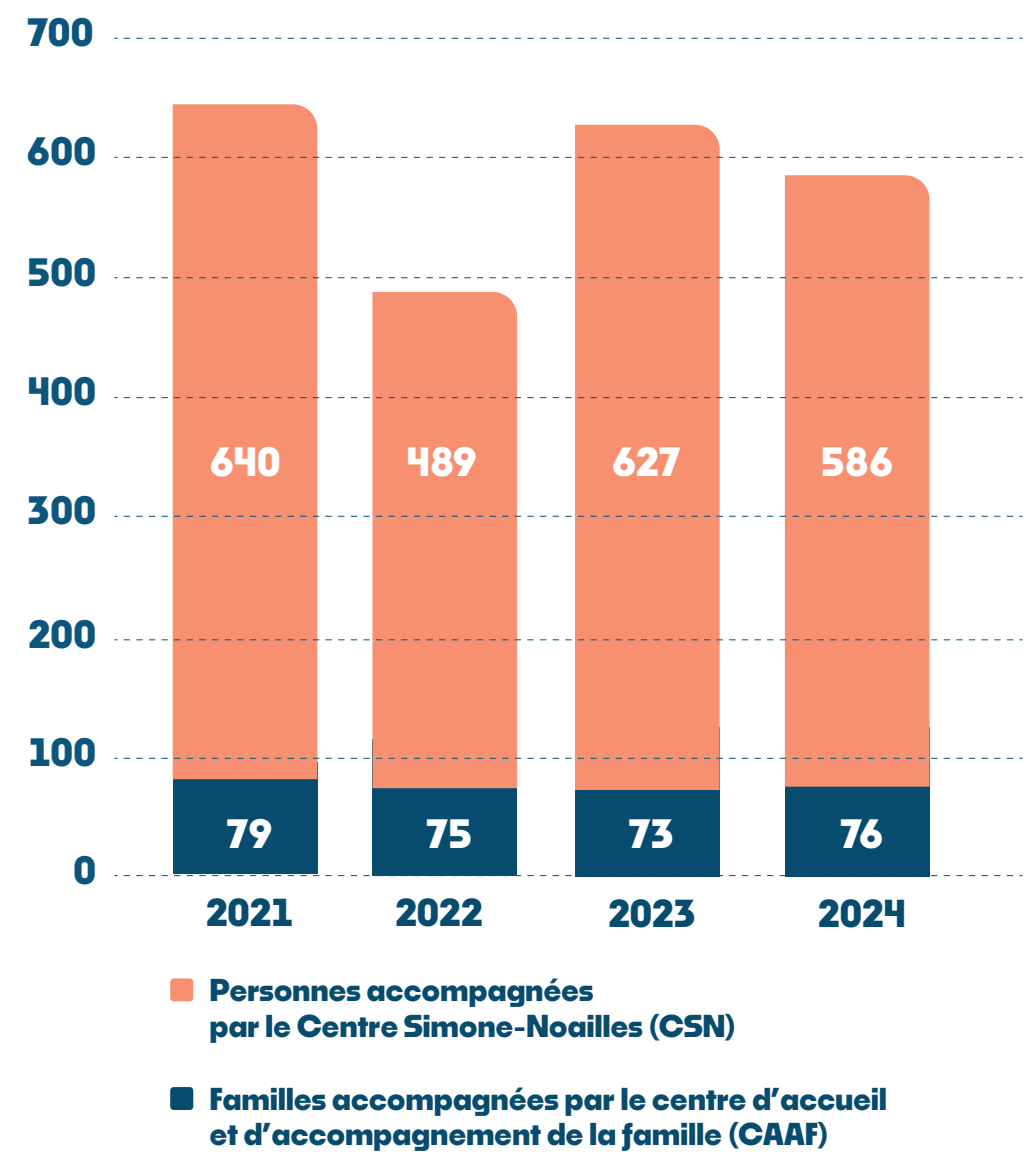
Subvention aux centres sociaux et espaces de vie sociale, dont subvention exceptionnelle (en €)



Territoire zéro chômeur - Signature des premiers contrats

Territoire zéro chômeur longue durée

L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée vise à proposer un emploi à tous ceux qui en sont privés depuis au moins 12 mois. Deux entreprises à but d'emploi portées par les associations la Fourmilière et le Groupement d'Employeurs Grand Parc Solidaires ont été créées en 2024 sur le quartier du Grand Parc. Elles s'engagent à salarier les personnes en CDI, au Smic à temps choisi, dans le respect de leurs compétences, de leurs souhaits et de leurs contraintes, en proposant des activités utiles au territoire et non concurrentes avec celles déjà existantes. L'objectif à terme est d'obtenir 450 sorties du chômage sur 5 ans au sein de ces entreprises et de trouver d'autres solutions ailleurs.



La Ville mobilise aussi son patrimoine pour héberger temporairement les personnes les plus fragiles : le presbytère Saint-Pierre a ainsi été mis à disposition, gratuitement, de l'association Halte 33 pour créer un centre d'hébergement d'urgence à destination de familles avec enfants à la rue et un logement de la Ville a été réhabilité pour accueillir une famille accompagnée par le CCAS de Bordeaux.



Halte 33 - Hébergement d'urgence des familles

Accueillir dignement les chercheurs de refuges

• De nouvelles structures d'hébergement

Le lieu d'hébergement de la rue Saint-Rémi ouvert en 2024, en partenariat avec InCité et géré par le CCAS de Bordeaux, accueille des femmes en situation de sans-abrisme ou en risque de rupture d'hébergement. Beaucoup ont été abîmées par leur parcours de vie. Certaines ont perdu les repères et les codes du « savoir-habiter » après avoir vécu dans la rue. D'autres ne les ont jamais acquis car elles se sont trouvées en situation de précarité après avoir quitté le domicile de leurs parents. Ce lieu constitue pour elles un tremplin et une solution alternative au centre d'hébergement, au squat ou à la rue en attendant un logement social autonome ou un hébergement accompagné. Ouvert en juillet, le lieu héberge 16 personnes.



• Accompagner les personnes sans-abris

Le « Bubble box » est un dispositif qui permet l'accès à une douche, complété d'une distribution alimentaire assurée par les associations Les Gratuits et Un Espoir Solidaire, en exploitant une structure innovante : un container installé place de la République.

La domiciliation est un service offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Bordeaux. Il permet à toute personne pouvant justifier d'un lien avec la commune de disposer pendant un an d'une adresse postale. Cette adresse peut être essentielle pour accéder à d'autres droits sociaux. Une plateforme numérique, Domifa, est proposée par les services de l'État pour simplifier et dématérialiser la gestion des domiciliations administratives des personnes sans adresse via un portail web collaboratif reliant le CCAS, la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et les usagers.



Prévenir et promouvoir la santé

Des actions de prévention à destination de tous

La politique de santé municipale repose sur une approche de prévention globale, avec des actions spécifiques dans les quartiers politique de la ville. Parmi celles-ci : un atelier de prévention du cancer colorectal en mars au Grand Parc, l'événement « Bouge ta santé » en juin à la Benaugue, la « Journée des saveurs » aux Aubiers, et la semaine d'information sur la Santé mentale en octobre 2024, avec le festival Menthalo aux Bassins à Flots et dans le quartier Capucins-Marne. Ces actions visent à sensibiliser et à promouvoir la santé auprès des habitants et des habitantes.

Diffuser une culture de la prévention, c'est aussi partager les bonnes pratiques entre villes engagées. Bordeaux a ainsi organisé et accueilli les journées du réseau français de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le thème des activités physiques dans la cité : accessibilité et inclusion avec plus de 150 participants et participantes.

Un nouveau contrat local de santé (CLS)

La Ville de Bordeaux a renouvelé son contrat local de santé en organisant notamment des ateliers de co-construction avec les citoyens et les partenaires en fin d'année 2024. Les priorités identifiées sont le renforcement de l'accompagnement en santé mentale pour les personnes éloignées des soins, une meilleure accessibilité aux soins de premiers recours sur le territoire et une formation renforcée des intervenants à la santé environnementale.

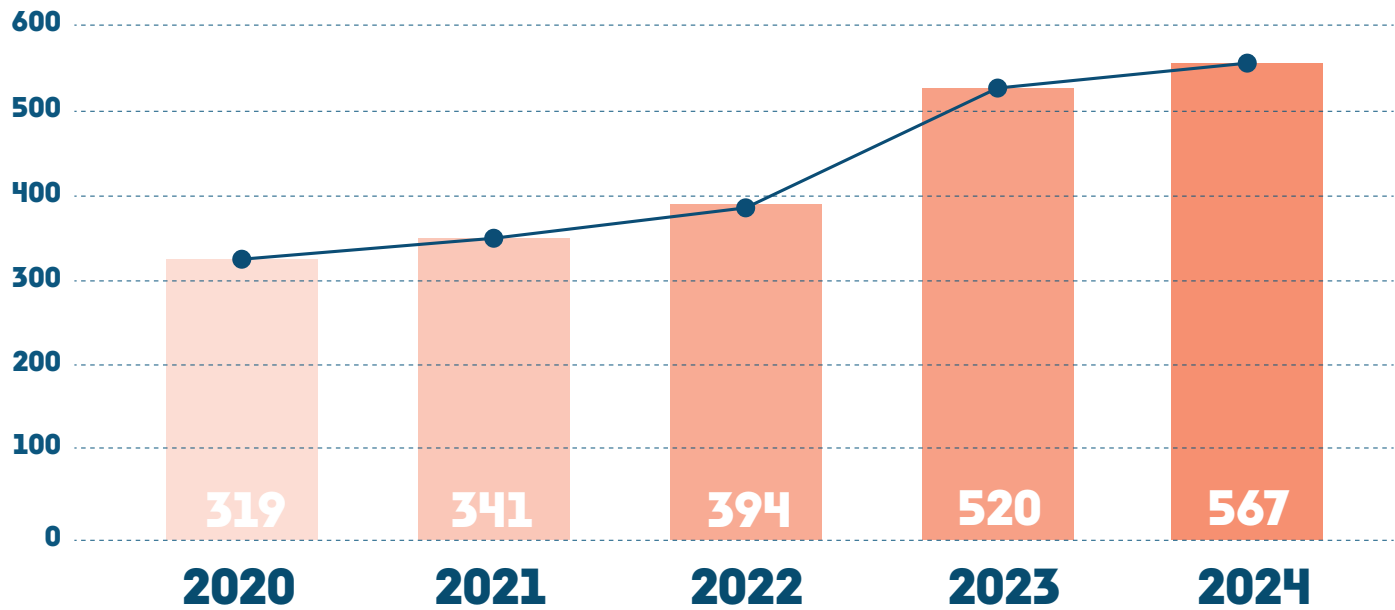


2 621

BILANS DE SANTÉ RÉALISÉS POUR
LES ENFANTS DE MATERNELLE

Une attention aux plus vulnérables

Personnes en difficulté d'accès aux soins accueillies dans les trois centres de vaccination gratuite (hors Covid)



Améliorer le quotidien des seniors bordelais

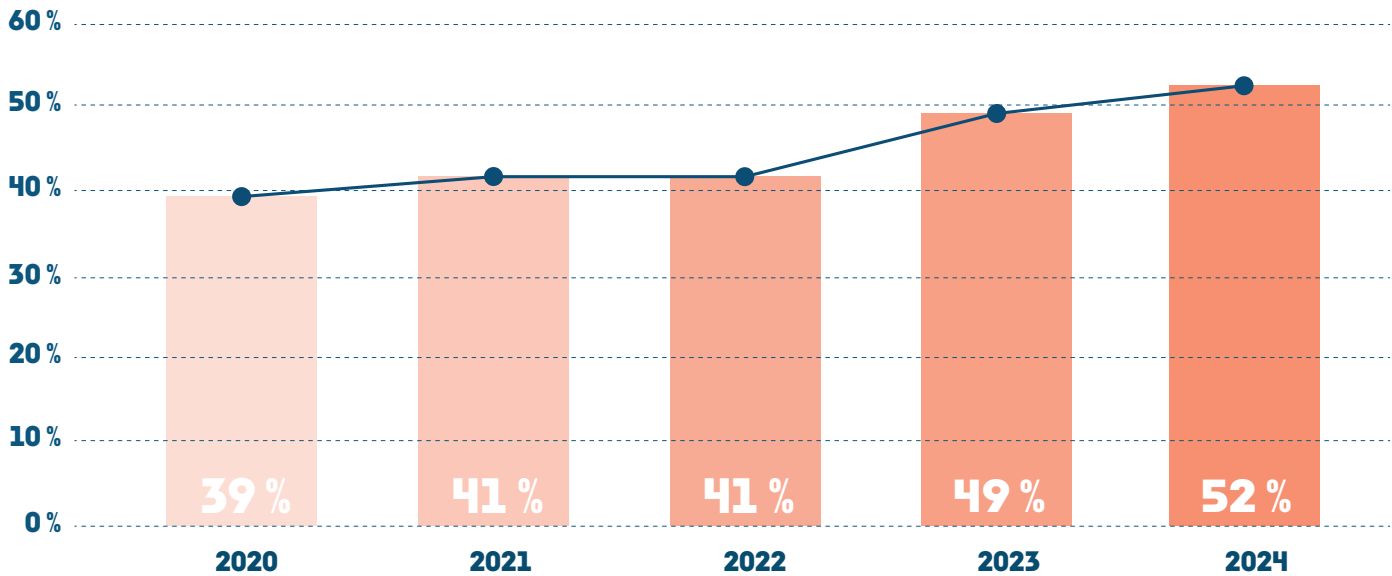
Accompagner et prévenir la perte d'autonomie

Des travaux de performance énergétique ont été réalisés dans plusieurs résidences autonomie et EHPAD. Par exemple, la résidence autonomie Manon-Cormier située dans le quartier Saint-Augustin a bénéficié d'une rénovation d'ampleur de ses espaces collectifs pour améliorer le confort des résidents. La structure compte 31 logements, dont des T2 accueillant des couples. À la résidence autonomie et EHPAD Maryse-Bastie, une étude a été menée sur la production d'eau chaude sanitaire, et les luminaires des parties communes ont été remplacés par des modèles LED plus économes en énergie. De leur côté, les résidences autonomie Chantecrit, Reinette, Faulat et Buchou ont vu leurs systèmes de ventilation mécanique rénovés, garantissant ainsi un air plus sain et une meilleure performance énergétique.

+120%

DE BÉNÉFICIAIRES
DE L'AIDE SOCIALE EN
EHPAD DEPUIS 2020

Taux de personnes sous le seuil de pauvreté accueillies dans les résidences autonomie (inférieur ou égal à 1 102€)



● **Des Échoppes seniors
ouvertes sur le quartier**

Échoppes seniors, c'est le nouveau nom de l'ensemble des structures destinées à accueillir les seniors bordelais. La Ville en compte désormais 25, dont 15 intégrées dans des résidences autonomie. Par exemple, l'Échoppe seniors Belcier est ouverte aux acteurs du quartier, qui peuvent y proposer des activités variées comme un atelier sur la mémoire, une séance de yoga du rire, ou de l'aide numérique.

24 016
PARTICIPANTS AUX
ATELIERS PROPOSÉS
PAR LES ÉCHOPPES
SÉNIORS



Échoppes seniors

● **Lutter contre l'isolement**

Le projet MONALISA sur le Grand Parc mobilise une trentaine de partenaires locaux (associations, centre social, pôle ressources EHPAD, services d'aide à domicile, etc.) autour d'une même cause : la lutte contre la solitude et l'isolement social. Grâce à cette coopération, plusieurs rencontres ont été organisées, donnant lieu principalement à deux initiatives. La première consiste à former les gardiens d'immeubles et intervenants de proximité sur les questions d'isolement social et les moyens d'agir. La seconde est la création d'une équipe de bénévoles qui réalisent des visites de convivialité à domicile.

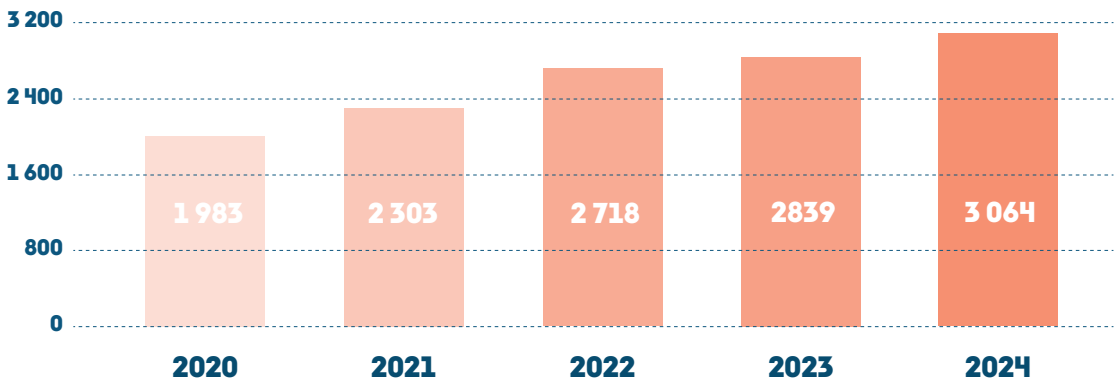
Par ailleurs, 13 jeunes volontaires en service civique se rendent plusieurs fois par semaine en binômes au domicile des personnes âgées qui bénéficient de la Plateforme autonomie seniors de la municipalité. Ensemble, ils peuvent discuter, se promener dans le quartier, jouer à des jeux de société. Les jeunes s'adaptent aux besoins des aînés. Ils contribuent ainsi à rompre une solitude pesante et à créer des liens entre les générations.

Du 10 au 15 juin 2024, les services de la ville ont organisé 2 actions pour sensibiliser à l'isolement social. Le lundi 10 juin, une manifestation a eu lieu en pied d'immeuble au Grand Parc, avec la réalisation d'une fresque collective sur le quartier. Parallèlement, des « portes ouvertes des Échoppes Seniors » ont été organisées pour inviter les personnes âgées isolées à venir déjeuner et découvrir les services proposés dans leur quartier.



Animation danse dans les échoppes seniors

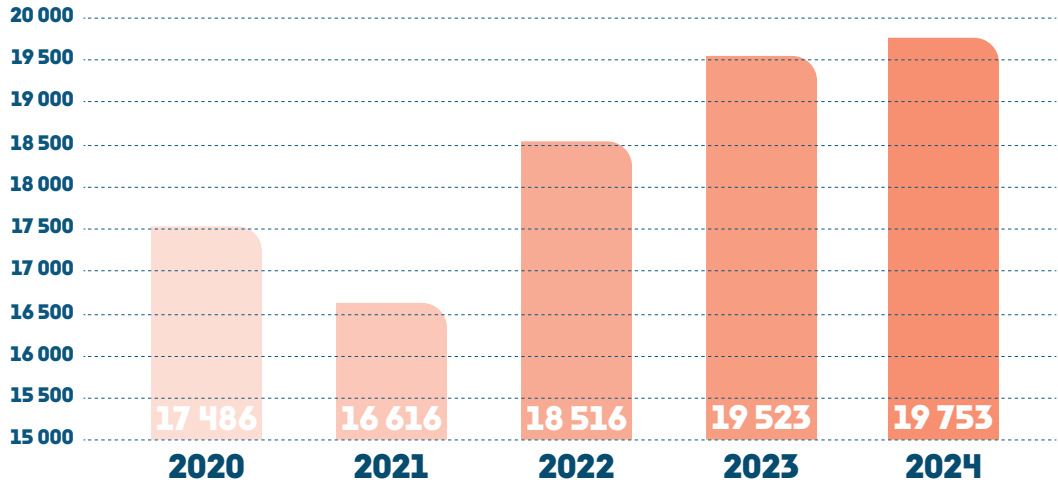
Personnes inscrites sur le registre nominatif des personnes âgées isolées



220 149

REPAS LIVRÉS
EN 2024

Détenteurs de Pass Senior



● Conforter la place des seniors dans la ville

Dans le cadre de la *Semaine bleue*, qui vise à sensibiliser le public à la contribution des seniors à la vie locale mais aussi aux difficultés que ceux-ci peuvent rencontrer, un grand Bal Bim Boum a été programmé à la Salle des fêtes du Grand Parc. Un bal créé de manière participative entre des structures seniors et jeunesse du quartier. Les participants ont pu profiter des airs d'accordéon du groupes Chansons à bretelles, du projet « Let's dance » de la Cie Entresols et finir en boum avec le groupe Boule Juke Box.



Bal Bim Bam Boum à la Salle des fêtes du Grand Parc

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Développer l'équité dans l'accès aux structures d'accueil collectif de la petite enfance

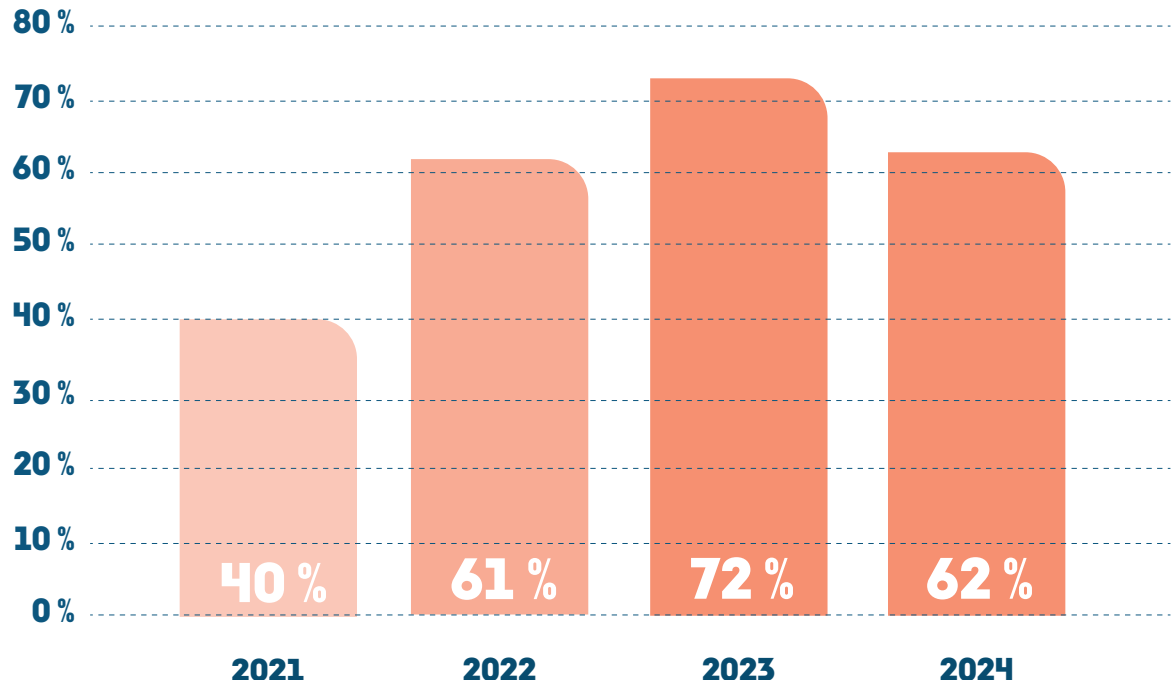
La Ville de Bordeaux souhaite que 15% des places au sein de chaque crèche municipale et partenaire financées soient réservées prioritairement à des bénéficiaires de minimas sociaux.



46%

C'EST LA PART DES PLACES FINANCÉES PAR LA VILLE DANS L'OFFRE TOTALE DE PLACES SUR LE TERRITOIRE

% de crèches municipales et partenaires atteignant l'objectif de 15% de places pour les familles à faibles revenus



La diminution de ce pourcentage provient de l'intégration des crèches familiales dans la méthode de calcul. Or, ce mode de garde est peu demandé par les familles bénéficiaires des minima sociaux.

● **Renforcer l'accès à l'offre sur le territoire**

+ 57 places pour 2024, dont 40 à la crèche municipale déléguée Montgolfier, 5 à la crèche associative Union Saint-Bruno, et 12 places ouvertes par l'association P'tit bout'chou dans les locaux de l'EPHAD Terre Nègres. Après un retard de quelques mois, le transfert de la crèche Pitchoun de la place Gambetta vers la rue Dandicolle s'est concrétisé en avril 2024.



Crèche Montgolfier

● **Améliorer l'attribution de places en crèche**

Des rencontres sont organisées avec les centres sociaux et leurs référents familles pour expliquer les critères et modalités d'attribution des places en crèche, tout en identifiant des solutions pour faciliter l'accès à ces structures, notamment pour les familles les plus vulnérables. Cela inclut des partenariats entre centres sociaux, associations et crèches pour accompagner les parents en parcours d'insertion. Par ailleurs, un livret de bienvenue, accessible et traduit en huit langues, est distribué aux familles accueillies en crèche, afin de les informer sur le fonctionnement de la crèche et le parcours de leur enfant.

● **Agir face à la pénurie nationale de professionnels de la petite enfance**

D'une manière globale, le secteur de la petite enfance est marqué par un manque de professionnels qualifiés. La démarche d'amélioration des conditions de travail des professionnels et la campagne de recrutement menées fin 2023 ont portés leur fruit. À la rentrée 2024, le nombre de postes vacants a pu être ramené à une vingtaine seulement contre plus de 70 l'année précédente.

Depuis la rentrée 2024, une équipe de 8 tutrices travaille à l'accompagnement des nouveaux agents arrivants et leur appropriation des principes pédagogiques communs de fonctionnement des crèches municipales.



Crèche Carreire dans le quartier Saint-Augustin

● **Accompagner les crèches associatives**

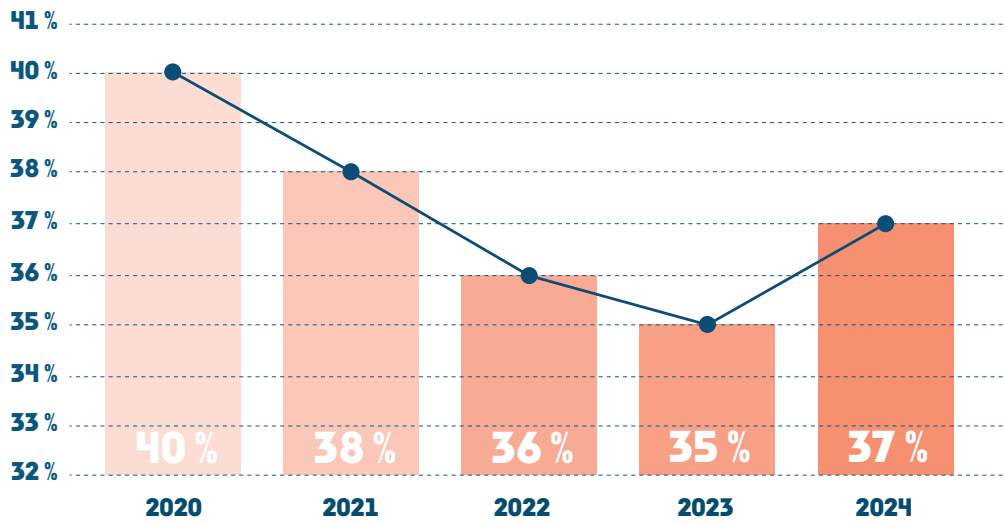
Un soutien budgétaire renforcé, parfois exceptionnel en cas de grandes difficultés, est accordé aux associations gérant des structures, afin de soutenir les places déjà ouvertes en crèche et d'assurer leur bon fonctionnement.

Financement de places dans les crèches associatives et privées



Pérenniser et professionnaliser la qualité de l'accueil individuel

Part de l'accueil individuel dans l'offre totale de places sur le territoire



● Les 1 000 premiers jours

Un parcours 1 000 premiers jours est expérimenté sur le quartier de La Bastide. Il s'agit de définir un parcours clair et simple pour les familles, de l'annonce de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école, avec une meilleure articulation entre les acteurs de la santé, du social, de la petite enfance, de la culture, etc. Le travail s'est engagé au travers d'immersions et de rencontres, d'un diagnostic consolidé visant à renforcer l'articulation entre acteurs aux contacts des futurs et jeunes parents dans la période sensible des 1 000 premiers jours. En fin d'année 2024, une rencontre festive à destination des parents a eu lieu au centre d'animation Bastide-Benauges, en présence de professionnels. Un spectacle pour tout-petits (0-3 ans) y a été proposé.

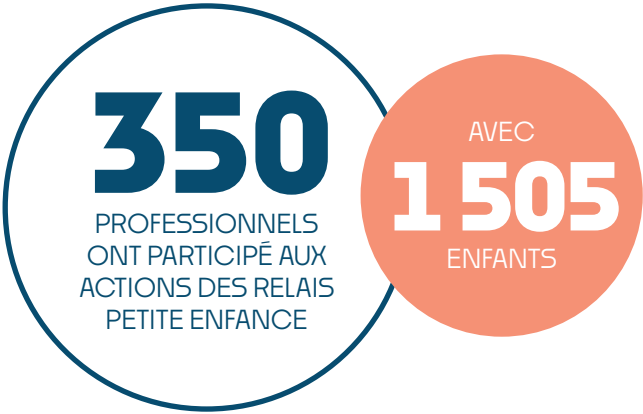
Cette expérimentation a permis de rappeler les enjeux essentiels liés à la santé et au développement des enfants : la lutte contre les perturbateurs endocriniens, les risques liés à l'exposition aux pesticides, l'importance de l'éveil des enfants, ainsi que les effets de l'exposition excessive aux écrans.



Jeux d'imitation ludothèque quartier Bastide

● Soutien et valorisation de l'accueil individuel

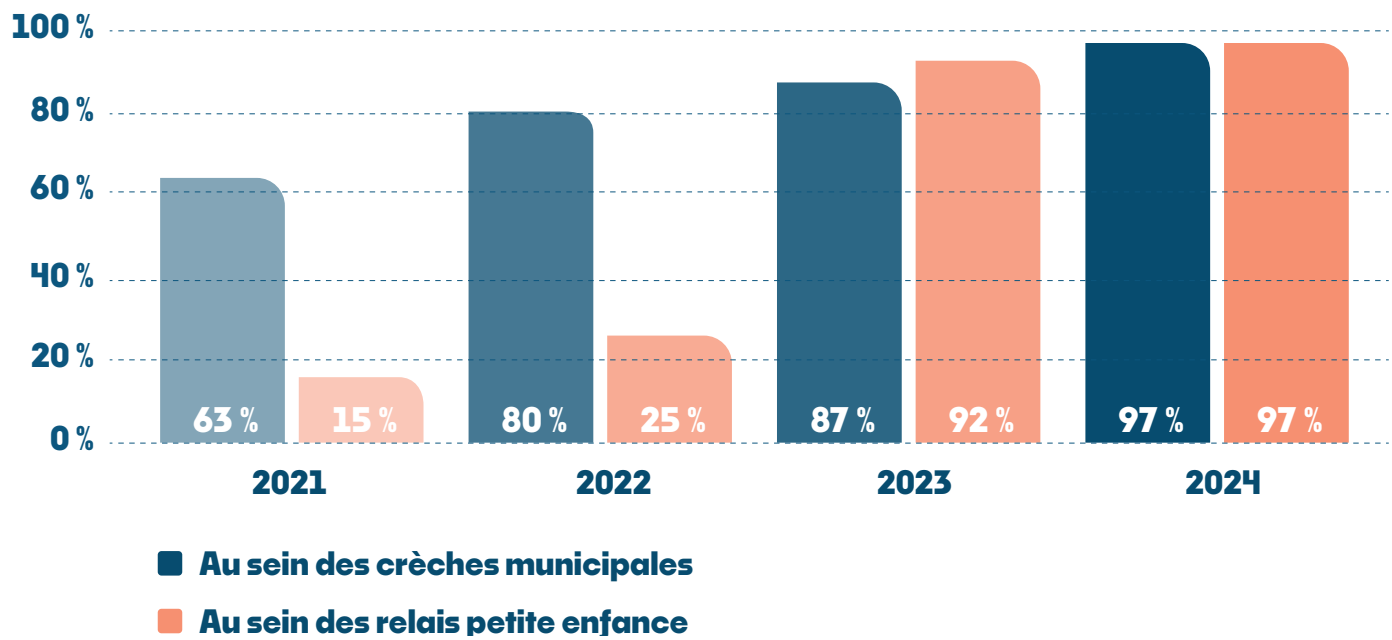
La Ville renforce ses missions sur l'accueil individuel avec le doublement du nombre d'animatrices de relais petite enfance (au total de 8 postes) sur le territoire. Parallèlement, un travail est engagé avec France Travail pour mieux faire connaître le métier d'assistante maternelle.



Développer l'éveil culturel et artistique des tout-petits

● De nouvelles résidences artistiques et culturelles au sein des crèches

Part d'enfants bénéficiant d'une proposition d'éveil culturel et artistique



En 2024, des collaborations ont été établies avec les opérateurs culturels municipaux, comme la résidence de création « Tour du Monde » à la crèche familiale du centre. Ce projet, impliquant une harpiste et un ténor de l'ONBA, s'est clôturé par une restitution le 31 janvier 2025 à la bibliothèque Flora-Tristan.

● De multiples projets portés par les équipes au sein des crèches

À l'initiative d'un groupe de travail d'agents, des malles de livres extraordinaires à destination des structures petite enfance ont été constituées. Chaque malle présente 2 thématiques, des outils de médiation autour des livres et un document pédagogique pensés par 6 agents de crèches, 2 bibliothécaires et la mission éveil culturel et artistique.

Un livret des actions d'éveil culturel et artistique rassemblant des projets développés et portés par les agents des structures municipales petite enfance a été édité en 2024. Il vise à mieux partager les expériences et à constituer un référentiel pédagogique pour les équipes.

Accompagner les parents

Soutenir la parentalité à l'aide de modes d'accueils atypiques

Depuis la rentrée 2024, l'expérimentation de halte-garderie associative itinérante dans le quartier du Grand Parc permet un accueil occasionnel, facilité, peu contraignant et jusqu'à 12 enfants.

Par ailleurs, le projet « P'tite pause » des Aubiers est un dispositif de répit parental le samedi dédié aux familles monoparentales, également à celles accueillant un enfant en situation de handicap ou tout parent qui éprouve un besoin de soutien.



Halte-garderie itinérante

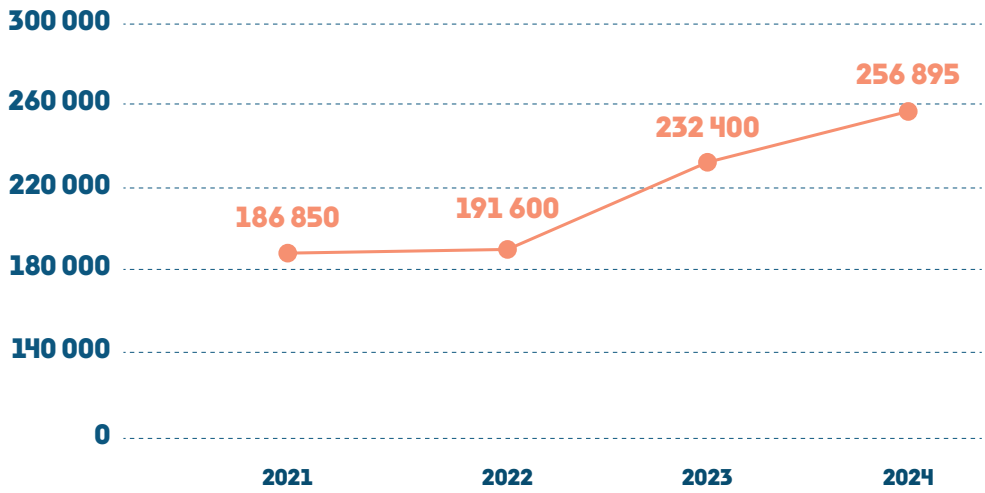
Ouverture de places en crèches pour faciliter l'insertion professionnelle

2 nouvelles crèches municipales sont entrées dans le dispositif crèches à vocation d'insertion professionnelle (label AVIP). Au total 3 crèches municipales sont labellisées, soit 13 places réservées à des personnes en recherche active orientées dans le cadre du partenariat avec Pôle emploi : accompagnement de 24 familles, les personnes en parcours de réinsertion sont quasi exclusivement des femmes, dont une partie en situation de monoparentalité : 14 sorties positives (CDI, CDD, Formations longues, ...) dont 100% de femmes.

Visiteurs des Lieux d'accueil enfants parents municipaux (LAEP)



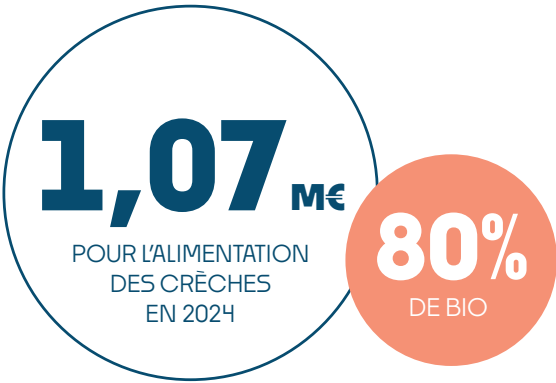
Budget de subvention parentalité (hors Interlude) (€)



Accompagner la parentalité

En 2024, un projet a été lancé dans le cadre de la cité éducative pour accompagner les parents sur la question du sommeil, un sujet sensible tant pour l'enfant que pour les parents. Cinq cycles de quatre séances ont été organisés dans les quartiers politique de la ville, réunissant en moyenne quatre familles (dont 90% de femmes). Ces échanges, enrichis par une représentation artistique, ont permis de discuter des enjeux du sommeil et des ressources pour l'améliorer.

Engager les structures municipales de la petite enfance dans une démarche écologique, inclusive et responsable



En 2024, 100% des crèches ont mis en place le tri des déchets fermentescibles, en installant des composteurs ou en organisant des ramassages spécifiques. Une expérimentation sur l'utilisation de couches compostables est également en cours.

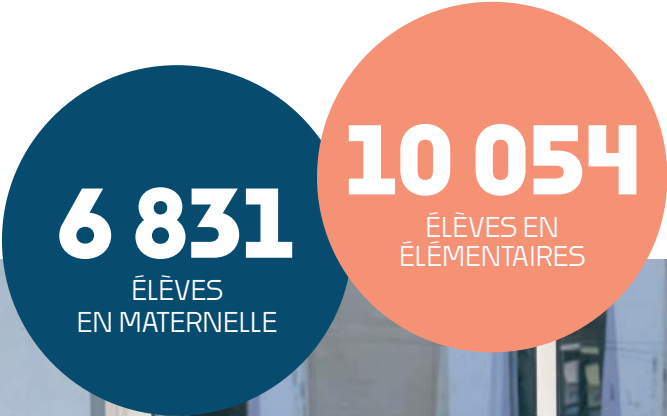
La végétalisation des cours de crèche se poursuit avec 3 nouvelles en 2024 : Jean-Marquaux, Barreyre, Haussman.



Crèche Armand-Faulat

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES VERS UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Offrir à chaque enfant bordelais un environnement scolaire et périscolaire accueillant et bienveillant



Passerelle école crèche

• Des passerelles de la crèche au collège

Les crèches municipales favorisent la transition avec l'école maternelle, en organisant des temps de rencontres entre les parents et les enseignants des écoles à proximité. Des visites des écoles sont également organisées pour accompagner les enfants dans ce grand changement.

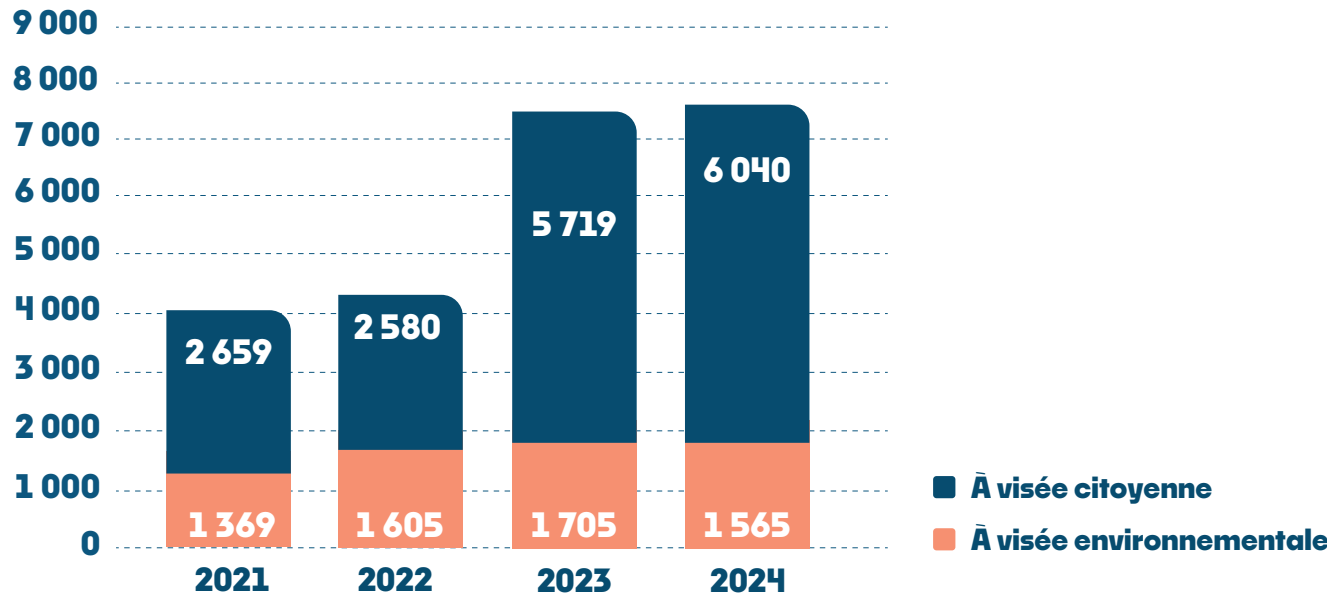
Pour les plus grands, une convention a été signée entre la Ville de Bordeaux, le Département de Gironde et les collèges bordelais dont il est responsable. Certaines équipes éducatives des écoles élémentaires publiques de la Ville proposent une journée de découverte du collège pour les élèves de CM2 afin d'accompagner les enfants dans cette transition.

Pour faciliter cette immersion pour les familles le déjeuner au collège, est au même tarif que celui de son école de scolarisation, la Ville reversant la différence aux collèges.

• Des actions éducatives auprès des enfants

Le Projet éducatif bordelais permet de déployer des projets et des actions à destination des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Ces projets autour de l'environnement, des solidarités, de la démocratie et de la citoyenneté sont portés par la Ville et de nombreux acteurs de la communauté éducative.

Enfants bénéficiant d'une action éducative



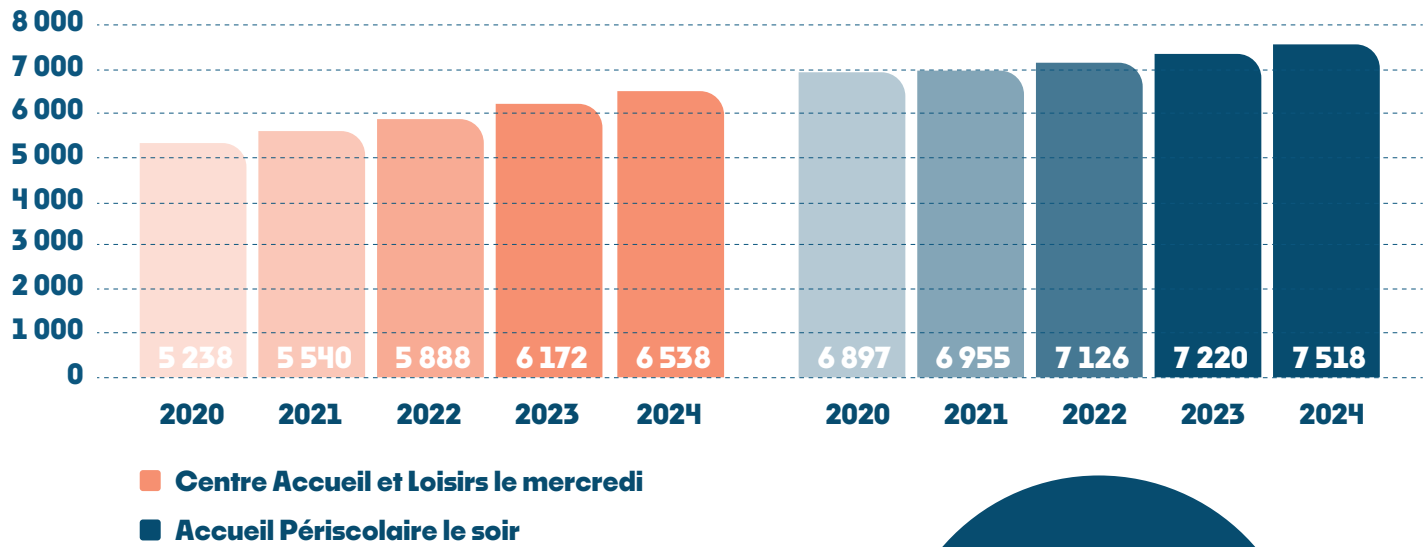
En 2024, la mission Projets éducatifs a accompagné 21 projets, dont 15 dans le cadre de l'appel à projet « Grandir et s'épanouir ». Parmi les initiatives phares, la 4e édition des ateliers de développement de l'esprit critique a été organisée, avec des kits pédagogiques et des jeux pour apprendre à distinguer le vrai du faux.



Projet d'éducation artistique et culturelle

● Le développement des accueils périscolaires

Places d'accueil périscolaire



Un nouvel accueil périscolaire a été ouvert dans le quartier Brazza pour l'école Elsa Triolet.



Projet Madd Design de chaise école

● Le défi Pause méridienne (Pam)

Le défi Pam s'inscrit dans la dynamique du label 100% éducation artistique et culturelle. Une association périscolaire organise un atelier de découverte d'un artiste ou d'un mouvement artistique pendant la pause méridienne. Elle lance le défi aux autres associations intervenantes, qui choisissent de le relever ou non. Lors d'ateliers, les artistes en herbe réalisent ensuite une œuvre en lien avec le thème et des établissements culturels peuvent apporter leur savoir-faire. Par exemple, en 2024, un défi « Design d'une chaise » a été lancé par le Madd-Bordeaux, et sept associations intervenant sur le temps périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de Bordeaux, s'en sont emparées.

● Lutter contre les violences commises sur les enfants

À l'initiative de la Ville, une formation pour mieux accueillir la parole d'enfants victimes de violences a été créée en 2024. Elle est le fruit d'une collaboration avec l'Éducation nationale, la Maison de la Prévention et Protection des Familles (M2PF) et le Département de la Gironde. Elle permet à tous les professionnels intervenant dans les écoles de réfléchir individuellement ou collectivement, sur la posture ou les mesures à adopter pour gérer ces situations complexes. Des capsules vidéo ont été tournées et sont ensuite largement diffusées.

● Des Olympiades pour les enfants

L'été 2024 s'est ouvert avec l'Olympiade Interquartiers « tous ensemble » le mercredi 26 juin. 1 700 enfants de 6 à 11 ans issus des accueils de loisirs et des écoles multisports se sont rassemblés à l'espace sportif du parc Lescure et au parc de la Béchade pour participer à une manifestation festive aux couleurs de l'olympisme. Cette initiative a été organisée par les huit maisons de quartiers et les Girondins de Bordeaux Bastide HBC, en partenariat avec la Ville de Bordeaux, dans le but de promouvoir la convivialité, l'esprit sportif et l'unité entre les différents quartiers de la ville.



Les Olympiades au Parc Lescure

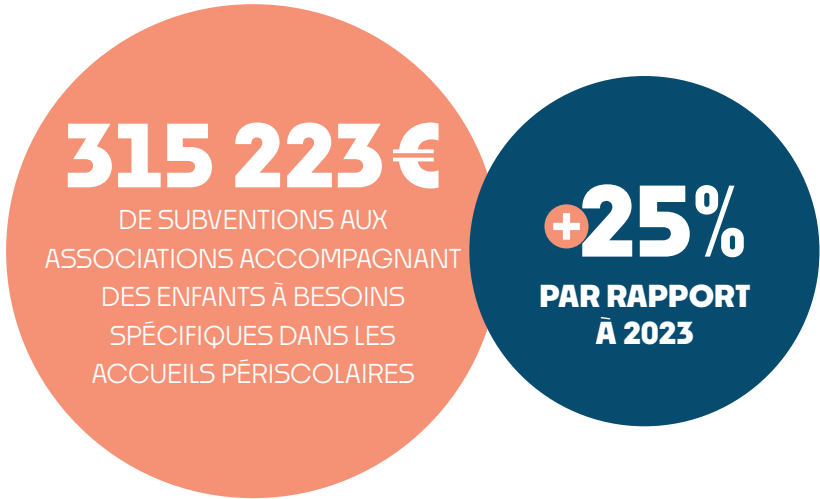
Accueillir tous les enfants

• S’engager dans une école plus inclusive

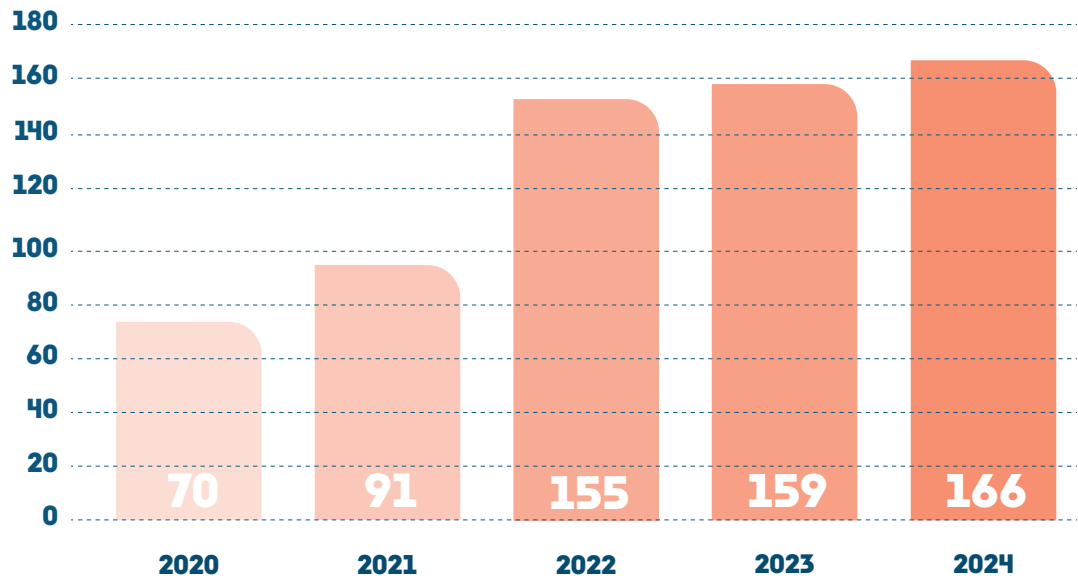
La Ville accompagne les enfants qui ont des besoins spécifiques, comme les enfants en situation de handicap sur le temps de la restauration et dans les accueils périscolaires. Lors de l’année scolaire 2023/2024, elle a recruté et formé 44 accompagnants sur la pause méridienne. La Ville travaille aussi la cohérence des actions entre les différents interlocuteurs de l’enfant : personnels des écoles, enseignants, animateurs périscolaires.

Par ailleurs, la Ville soutient le projet « La Calmie » porté et créé par un collectif de parents et de professionnels bénévoles : il s’agit d’un dispositif d’accueil d’enfants en situation de handicap le samedi et durant les vacances. Après l’école Thiers à la Bastide, la Ville a mis à disposition un nouvel espace de répit à l’école Alfred-Daney, afin de répondre à une demande croissante, de parents souvent épuisés. Pour certains enfants non scolarisés, il offre aussi un lieu unique de socialisation.

Une journée de sensibilisation à l’inclusion et à l’accueil des enfants à besoin spécifique a été réalisée en octobre 2024 avec près de 80 animateurs et animatrices. Parallèlement, une étude sur le dispositif d’accompagnement de ces enfants a été lancée en 2024 sur les territoires de la Cité Éducative pour le Grand Parc et les Aubiers.



Enfants à besoin spécifiques accueillis en périscolaire



Des écoles engagées dans la transition écologique

• Des fournitures scolaires gratuites en CP

Sélectionnés en coordination avec l’Éducation nationale, dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants, des fournitures scolaires de base utiles à tous les enfants ont été distribuées aux écoliers de CP. Ce kit de rentrée est composé à 75% d’articles éco-responsables.

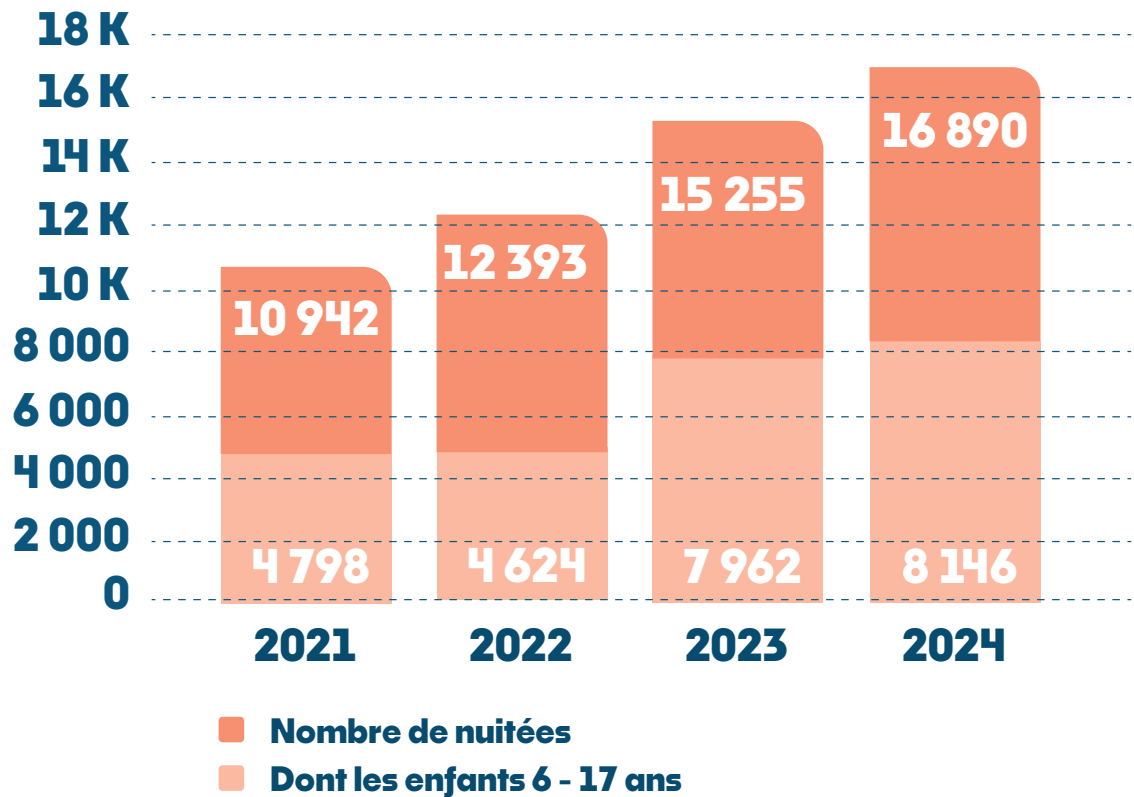
BUDGET TOTAL
DES FOURNITURES

776 556€
EN 2024

• Des séjours scolaires en proximité

Durant leur séjour scolaire, les élèves de Bordeaux ont pu découvrir la richesse des milieux naturels (forêt dunaire, plage, estran, rivière, barrage ...) ou des métiers (ostréiculture, arboriculture fruitière, sylviculture...) de notre territoire. Les activités ont aussi fait la part belle aux mobilités douces avec le vélo, le canoé, ou tout simplement la marche pour mieux comprendre les écosystèmes naturels.

Séjours scolaires au Domaine de la Dune



Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés au Domaine de la Dune. L’objectif est d’améliorer le confort et la sécurité des groupes dans les bâtiments Arbousiers et Oyats tout en diminuant la facture énergétique : passage au double vitrage, changement des convecteurs et mise en place de sèche-serviettes.

Être exemplaire dans la construction et la rénovation des groupes scolaires

● Ouverture et rénovation de groupes scolaires

Le nouveau groupe scolaire Elsa-Triolet a ouvert dans le quartier de la Bastide, de même pour le groupe scolaire Louise-Michel dans le quartier des Aubiers. La maternelle Thiers s’est agrandie avec une nouvelle salle de motricité et la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Bordeaux Bastide).

● Cours buissonnières

Le programme des cours buissonnières se poursuit avec 14 nouvelles cours aménagées en 2024, comme par exemple l’école Anatole-France, Carle-Vernet ou Achard. Plus végétales, plus fraîches, plus inclusives, les cours sont transformées en concertation avec les équipes éducatives, les parents et les enfants. Chaque année, les aménagements sont évalués pour s’assurer qu’ils répondent bien aux besoins diversifiés des enfants. Dans un souci de sobriété, le réemploi de mobiliers, de pavés ou de structures de jeux est favorisé à chaque fois que c’est possible.



NOMBRE D'ÉCOLES ET DE CRÈCHES AVEC UNE COUR BUISSONNIÈRE



Cour d'école Jacques-Prévert



Juniors Développement Durable (JDD)

● Des actions pour sensibiliser à la transition écologique et sociale

Organisé par la Maison Écocitoyenne et Bordeaux Métropole, l'événement de clôture des Juniors Développement durable (JDD) s'est déroulé du 3 au 7 juin 2024 au sein du parc Rivière de Bordeaux. Il a regroupé 2 330 élèves venus de l'ensemble du territoire métropolitain. Il s'agissait de partager les projets de transition écologique et sociale menés pendant l'année. Artistes, associations et services de la ville ont été sollicités pour animer ce moment festif. Enfin, les «Vendredis des accueil collectifs de mineurs », sont des temps de formation pour les professionnels du périscolaire sur les enjeux de la transition écologique et sociale, 4 ont eu lieu en 2024.

Proposer aux jeunes bordelais une alimentation saine et respectueuse de l'environnement

• Une restauration scolaire engagée

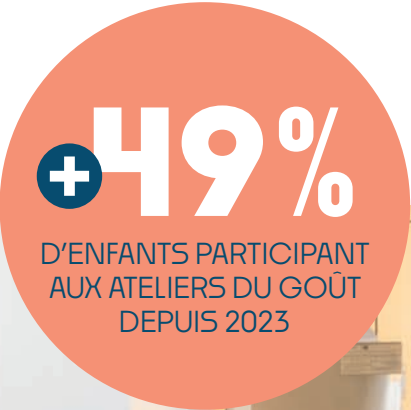
Part des produits de qualité dans la restauration scolaire

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de produits sous signes officiels de qualité & d'origine	46%	49%	59%	65%	73%
Taux d'approvisionnements issus de l'agriculture biologique	34%	41%	48%	57%	66%
Taux d'approvisionnements locaux	39%	41%	46%	49%	52%

Les diététiciennes de la ville organisent régulièrement des ateliers de sensibilisation au goût et à l'alimentation pour les enfants, dans les écoles et les crèches.



Restauration scolaire



Accompagner les jeunes vers l'autonomie

• Le Printemps des expressions en mode sportif

En 2024, la thématique du Printemps des Expressions a porté sur « Envie de sport : donner envie, avoir envie ». La salle Vitez du Théâtre national de Bordeaux Aquitaine a accueilli un battle de breakdance et de all styles, couplé à un plateau artistique de jeunes artistes. Un grand nombre de jeunes des structures partenaires de la Ville se sont retrouvés pour des échanges sur les pratiques sportives et des initiations (hockey sur gazon, basket 3x3...).

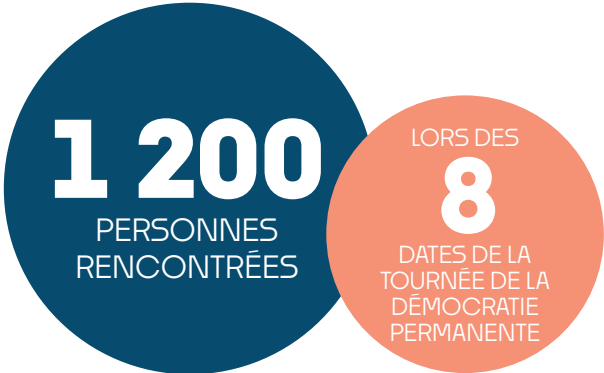


Printemps des expressions



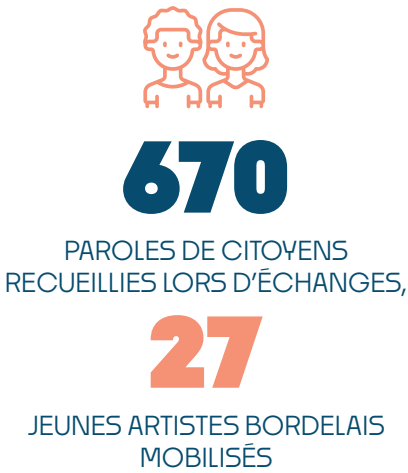
• **Tournée de la démocratie permanente sur le thème « Être jeune à Bordeaux »**

Avec le Parlement mobile comme installation centrale, la tournée fait vivre les débats et les discussions avec les habitants, informe et suscite les rencontres en proximité avec les élus dans les huit quartiers de Bordeaux. Pour sa 3^{ème} année d'existence, elle a eu pour thème « Être jeune à Bordeaux en 2024 », avec des ateliers, des ciné-débats, des conférences inversées, etc. L'objectif est d'enrichir la construction des politiques publiques en recueillant la parole des Bordelaises et des Bordelais.



• **Accompagner les projets des jeunes**

À travers l'appel à projets #Jereleveledefi, la Ville soutient les jeunes entre 13 et 25 ans dans la réalisation de projets originaux. Cette année, 50 projets ont été présentés et 30 lauréats ont été retenus. Avec un budget de 38 000 euros, l'enveloppe dédiée à cet appel à projets a connu une augmentation permettant ainsi de soutenir encore davantage ces jeunes talents dans leur parcours.

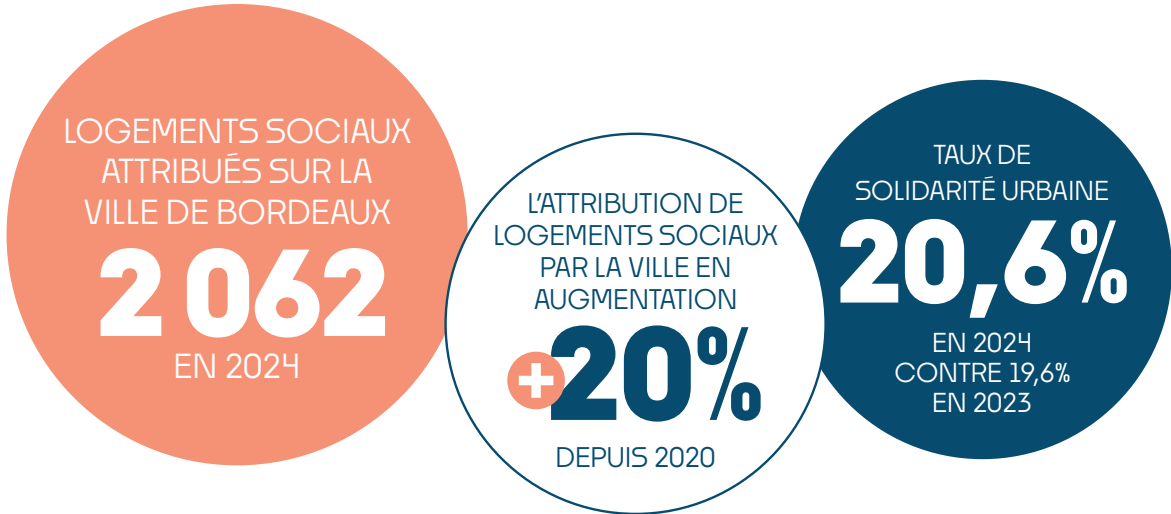
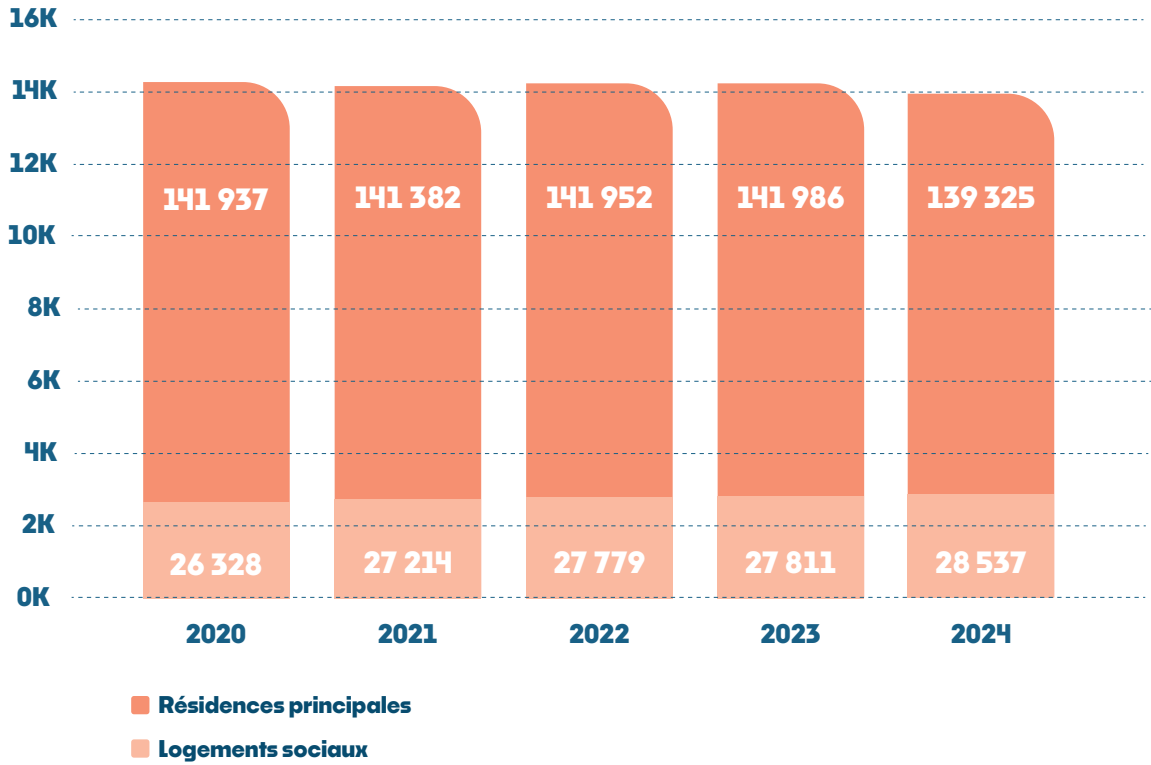


La Bacchanight est « la » soirée proposée par le musée des Beaux-Arts aux étudiants depuis 2016. Arts visuels et performance, concert, mode, théâtre, cirque, jeu vidéo, sciences, œnologie... Le temps d'un soir, des étudiants de toutes disciplines s'emparent du musée et de ses collections pour mieux les révéler, les revisiter et les réinterpréter. Cet événement a attiré plus de 740 visiteurs.

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT, FAVORISER LA QUALITÉ DE L'HABITAT ET LA MIXITÉ SOCIALE

Améliorer l'accès et les conditions de logement

Évolution du parc de logements en 5 ans (Source DTM mars 2025)



● Répondre aux besoins par l’augmentation de la production de logements

Logements Bail Réel Solidaire (BRS)

1 312 EN PROJET

529 EN MONTAGE

123 EN PRÉ-COMMERCIALISATION

112 EN TRAVAUX

36 LIVRÉS

Qu’est-ce que le bail réel solidaire ?

Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d’accession sociale à la propriété, aidant des ménages aux revenus modérés à devenir propriétaires à un coût abordable, notamment dans les zones où le marché immobilier est tendu, qui sont aussi des zones où les prix sont habituellement élevés. Le BRS est réalisé avec l’intervention d’un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) qui est une foncière solidaire à but non lucratif. Il assure que le foncier et les logements produits dessus resteront en dehors du marché spéculatif sans durée limitée.

L’écoquartier Bastide Niel, initié par Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux, constitue un projet majeur pour le développement urbain et la mixité sociale du territoire bordelais. D’ici 2032, il permettra la création de 2 550 logements sociaux, dont 1 000 en accession sociale, dans un cadre innovant et durable. À ce jour, 751 logements sociaux et d’accession sont en travaux ou sous permis de construire et 500 logements en instruction ou étude pour une autorisation attendue en 2025.

Les 54 logements sociaux réalisés par les architectes d’Urbanmakers et de Selva & Maugin pour Domofrance sont sortis de terre en 2024. L’immeuble est entièrement revêtu de briques en terre cuite moulées à la main et de petites tuiles plates. En plus de disposer d’un espace extérieur, tous les logements sont doublement voire triplement orientés afin d’être aérés, et de bénéficier de la lumière du soleil. La construction, toute proche de la Garonne, est perchée sur un vide sanitaire afin d’être transparente à l’eau en cas d’inondation. Une bande linéaire de jardins court tout le long du bâtiment : cette grande noue garnie de plantes aquatiques récupérera ponctuellement les eaux de pluie qui seront ensuite régulées sur le réseau.



Immeuble de logements

● Définir un nouveau projet pour le centre ancien

Le futur projet d’aménagement du centre ancien de Bordeaux a pour objectif l’adaptation du centre-ville au changement climatique, le développement d’un habitat de qualité, la lutte contre l’habitat indigne et le mal-logement. Son ambition est de contribuer à la création d’un centre-ville mixte, accessible, inclusif et adapté aux différentes situations de la vie, et de favoriser le maintien et le développement des activités économiques et/ou associatives.

Le périmètre s’étend sur près de 323 hectares et intègre une partie des quartiers Bordeaux Centre, Bordeaux Sud, Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse-Dupeux et Nansouty / Saint-Genès. Il englobe également le quartier Marne-Capucins.

Amorcée en 2023, la concertation a continué en 2024, avec plusieurs réunions publiques pour partager le diagnostic. L’objectif est de réaliser un plan-guide qui formalisera les grandes orientations stratégiques par zone géographique.

● Un nouveau groupe scolaire aux Aubiers

Aux Aubiers, un nouveau groupe scolaire a ouvert ses portes en février. Cet équipement accueille les élèves et enseignants du groupe scolaire Jean-Monnet bientôt démoli. Conçu pour répondre aux enjeux de dédoublement des niveaux en zone d’éducation prioritaire, le groupe scolaire à haute performance énergétique comprend notamment 20 classes (8 en maternelle, 12 en élémentaire), une bibliothèque, une salle de motricité, mais aussi une végétalisation abondante dans les cours et en toitures.



Groupe scolaire Louise-Michel

17,1M€
DONT
3M€
FINANCÉS
PAR LA VILLE

230

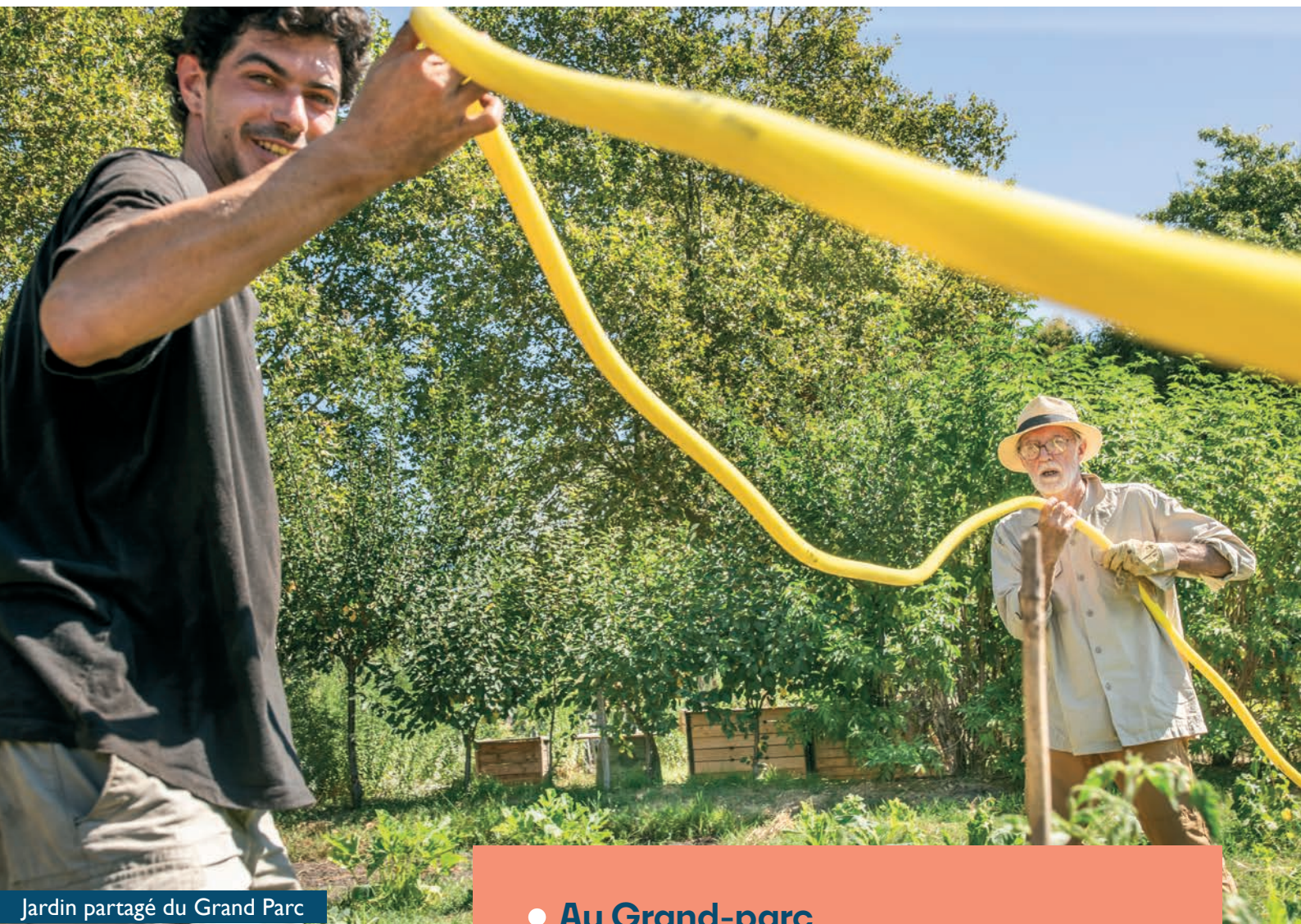
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

3 305 m²

D’ESPACES VERTS

2 867 m²

DE SURFACE D’INFILTRATION VÉGÉTALISÉE POUR ASSURER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES



Jardin partagé du Grand Parc

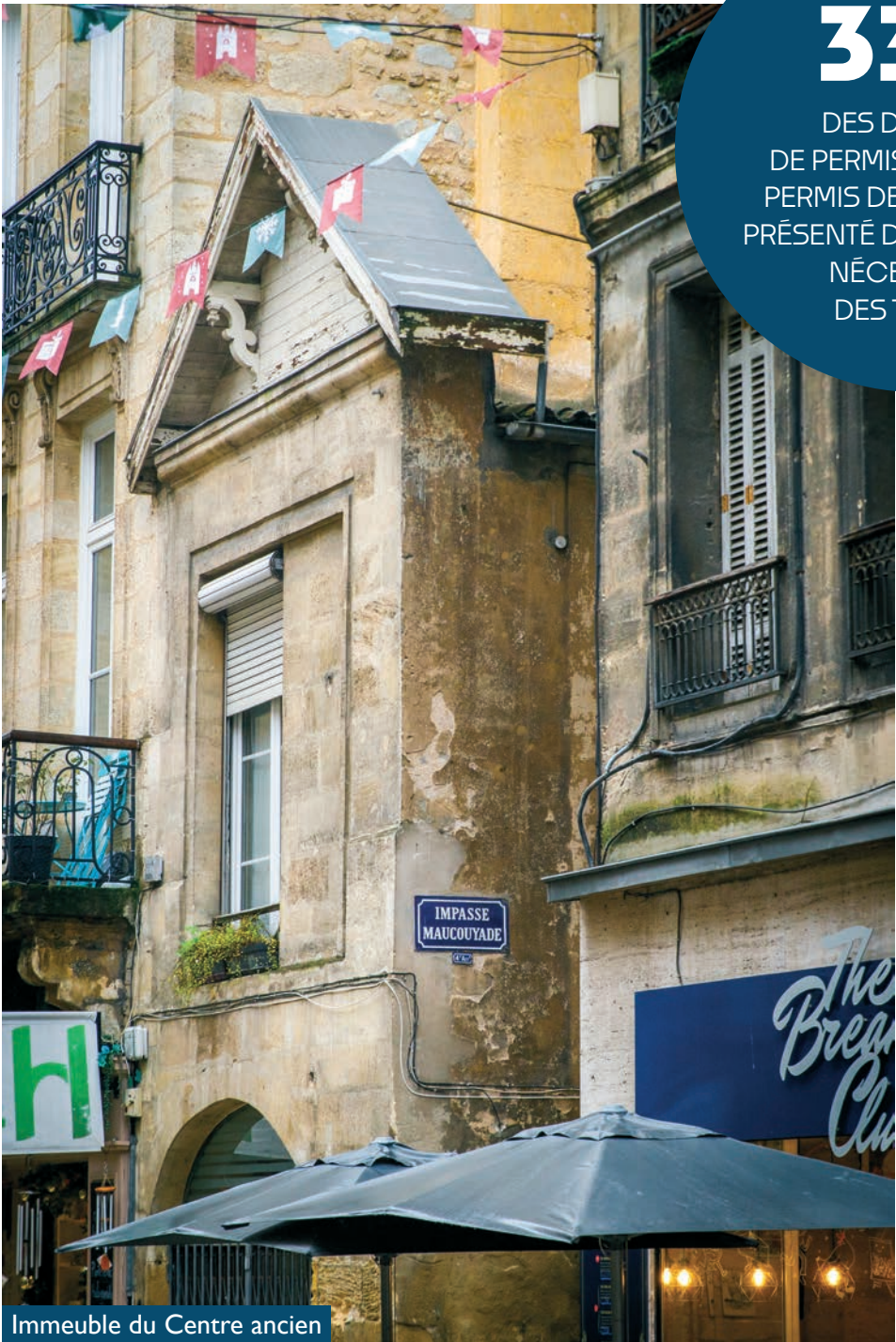
● **Au Grand-parc**

Les travaux de réhabilitation de la barre D par CDC Habitat et de l'immeuble 4S par Aquitanis se poursuivent. Le quartier a vu l'arrivée d'une antenne de l'École nationale de la Magistrature, et les livraisons des premiers bâtiments bas carbone du projet Archipel, destinés à des activités tertiaires. L'annexe A a été démolie, ce qui permet l'extension de la rue Schweitzer et la création d'une bande cyclable au Sud.

Avec l'épicerie solidaire, l'association Local Attitude dispose, désormais, d'un jardin portager collectif de 650 m² mis à disposition par la Ville. Situé dans la plaine du Grand Parc, cet espace permet de développer la permaculture et des techniques de jardinage bio intensif, mais aussi le compostage, le bricolage...

● **Lutter contre l'habitat indigne et dégradé**

La régulation et le contrôle de l'habitat sur le territoire de Bordeaux sont également renforcés avec l'encadrement des loyers, le permis de louer, une politique de lutte contre l'habitat insalubre et un meilleur suivi des signalements. Des dispositifs d'accompagnement existent, avec par exemple le cofinancement d'études de structure (pour identifier des problématiques non décelables à l'œil nu) L'orientation vers des aides nationales ou locales est aussi proposée. Et, en cas de mauvaise foi ou de refus d'agir, des sanctions peuvent être appliquées.



Immeuble du Centre ancien



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par la création de Relais popote, l'ouverture de nouvelles structures d'hébergement et la domiciliation administrative des personnes sans adresse, le CCAS et la Ville de Bordeaux participent à la **lutte contre la pauvreté (ODD 1)**.

En redistribuant gratuitement la production de fruits et de légumes des jardins d'abondance à des associations et en soutenant des actions favorisant l'alimentation pour tous via l'appel à projets Bordeaux Recettes d'Avenir, la Ville contribue à offrir une **alimentation saine à tous (ODD 2)**.

Pour améliorer la santé et le **bien-être de ses habitants (ODD 3)**, la Ville porte l'ambition de la nouvelle équipe santé-précarité. Elle assure des mesures de prévention globale dans les quartiers de politique de la Ville et a renouvelé son contrat local de santé. Cet objectif est d'autant plus marqué chez les populations fragiles, notamment avec le parcours des 1 000 premiers jours, qui rappelle les enjeux essentiels de la santé des enfants et de l'accompagnement à la parentalité.

La Ville assure des passerelles entre les écoles maternelles, élémentaires et les collèges pour faciliter ces transitions. Elle mène également des actions éducatives pour les enfants autour de l'environnement, des solidarités, de la démocratie et de la citoyenneté, et inscrit le défi *Pause méridienne* dans la démarche d'éducation artistique et culturelle. Enfin, cette année, la Ville a marqué son intention de promouvoir une **éducation de qualité (ODD 4)** en offrant à tous les élèves de CP un kit de fournitures scolaires gratuites.

La Ville accompagne les enfants ayant des besoins spécifiques, comme les enfants en situation de handicap, en recrutant du personnel compétent pour assurer un accompagnement pendant le temps de restauration et dans les accueils périscolaires. Elle veille également à soutenir les associations dans l'accueil de ces enfants. Dès le plus jeune âge, la Ville s'assure **de réduire les inégalités (ODD 10)**.

Pour assurer l'alimentation avec une **énergie propre et à coût abordable (ODD 7)**, la Ville a installé des panneaux photovoltaïques sur les nouveaux groupes scolaires aux Aubiers et à l'école Mongolfier.

En inscrivant les structures municipales de la petite enfance dans une démarche écologique, inclusive et responsable, et en améliorant la gestion durable des déchets, la Ville s'inscrit dans l'objectif de créer une **communauté durable (ODD 11)**. La création de *cours buissonnières*, proposant des espaces plus végétalisés, frais et inclusifs, participe également à cet objectif.

Avec une restauration scolaire engagée, notamment grâce à une part grandissante de produits locaux et biologiques, la Ville participe à **la consommation et à la production responsable (ODD 12)**.

Les écoles municipales sont également engagées dans la **lutte contre le changement climatique (ODD 13)**. Elles réemploient le mobilier scolaire et organisent des séjours scolaires en proximité pour faire découvrir la richesse des milieux naturels qui nous entourent. Les *Juniors Développement Durable (JDD)* ont aussi été l'occasion de partager des projets de transition écologique avec les jeunes du territoire métropolitain.

La Ville concrétise ces efforts en nouant des **partenariats (ODD 17)**. La formation pour mieux recueillir la parole des enfants victimes de violence a notamment été le fruit d'un travail collaboratif avec l'Éducation nationale, la Maison de la Prévention et de la Protection des Familles (M2PF), et le Département de la Gironde.



LES PERSPECTIVES

● Insertion

- Inauguration de la nouvelle Maison France Services à la Benaugue portée par le CCAS
- Rénovation et entretien des locaux dans le cadre de la stratégie habitats accompagnés
- Renforcement des moyens du Centre Simone-Noailles

● Seniors

- Ouverture du comptoir des aidants
- Mise en place des bacs inox pour la restauration collective
- Mise en place de la tarification différenciée des EHPAD
- Travaux d'embellissement de la résidence autonomie Chantecrit
- Réhabilitation de la résidence autonomie Alsace Lorraine

● Santé

- Elaboration du nouveau contrat local de santé
- Actions de prévention de la santé mentale
- Actions de prévention santé autour des addictions auprès des adolescents

● Petite enfance

- Simplification de préinscription en crèche
- Ouverture de 2 crèches municipales déléguées en 2025 : Elsa-Triolet et Eugénie-Eboué-Tell

● Éducation - Enfance

- Simplification des démarches d'inscription en ligne à la restauration scolaire
- Ouverture d'un groupe scolaire provisoire sur le quartier Armagnac, école rénovée Jean Cocteau avec des accueils de loisirs
- Foisonnement des usages ouverture de nouvelles écoles Montgolfier, Loucheur et de la rue aux enfants
- Diffusion d'un guide sur l'engagement des 0-18 ans
- Favoriser les déplacements doux pour les sorties scolaires
- Déploiement des bacs inox dans les groupes scolaires
- Nouvelles formations des animateurs et animatrices sur le recueil de la parole de l'enfant



● Rénovation urbaine

- Démarrage des travaux de réhabilitation des tours Ravel et Saint Saëns par Vilogia dans le quartier Grand Parc
- Travaux d'aménagement dans la rue Lévêque et la rue Schweitzer
- Travaux d'aménagement de la ferme urbaine dans le quartier Grand Parc
- Livraison de 59 jardins familiaux restructurés et aménagement d'une prairie avec aire de jeux, street workout, bancs et nouvelles plantations dans le quartier Aubiers-Lac
- Fin des travaux de réhabilitation de Domofrance côté Aubiers et côté Lac
- 118 nouveaux logements par les promoteurs Kaufmann et Braud à l'avenue Laroque

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES

- 90** Faire vivre la démocratie permanente
- 94** Encourager les initiatives associatives
- 97** Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les discriminations
- 105** Le numérique et la donnée au service de toutes et de tous
- 108** Une vie municipale exemplaire, une administration transparente et responsable

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE

Renforcer la participation citoyenne

● Le Grand Dialogue Citoyen « Urgence climatique : tous acteurs »

Ils sont 100 Bordelaises et Bordelais à avoir intégré une assemblée dédiée aux questions climatiques, créée dans le cadre du premier Grand dialogue citoyen bordelais. Les membres de cette convention citoyenne ont remis au Maire leurs préconisations pour répondre à cette question : « À Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ? ». Ils ont pu présenter et échanger avec l'ensemble du conseil municipal, et des ateliers collaboratifs regroupant services de la Ville, élus, acteurs du territoire ont permis d'approfondir les recommandations issues de la convention citoyenne. Un temps de bilan le 15 mai a clôturé l'ensemble de la démarche de concertation particulièrement riche et féconde amorcée un an plus tôt.



Convention citoyenne pour le climat

TROPHÉE
"4 ÉTOILES"
AUX PRIX DE LA PARTICIPATION,
RECONNAISSANT L'INNOVATION
ET L'ENGAGEMENT DE CE
PROCESSUS PARTICIPATIF



Tables de pique-nique issues du budget participatif

● Le budget participatif « Tous acteurs pour le climat »

Le budget participatif a permis aux habitants de proposer des projets en lien avec l'urgence climatique, pour l'intérêt général et dans l'espace public. Tout au long du mois de novembre sur la place Pey-Berland, une exposition a présenté les 30 propositions de la 3^{ème} édition sur le thème « Tous acteurs pour le climat ».

Les projets issus du précédent budget participatif se réalisent avec la création artistique « Balance ta fresque ! » dénonçant les violences faites aux femmes au skatepark des Chartrons ou avec les tables de pique-nique installées à l'entrée du parc aux Angéliques.

2M€

POUR LE BUDGET
PARTICIPATIF 2024

67

PROJETS
DÉPOSÉS

43

INTERPELLATIONS
DÉPOSÉES

● Le dispositif d'interpellation citoyenne

Pour la première année d'existence du dispositif d'interpellation citoyenne, les habitants ont été accompagnés dans le dépôt de leurs interpellations par la mission démocratie permanente de la Ville. Ces interpellations permettent d'adresser directement à l'équipe municipale, une demande, proposition, plainte, opinion liée à la vie locale. À la suite de l'une de ces interpellations, un atelier de médiation a été organisé en présence des citoyens, des élus et des services concernés.

● **L’observatoire de la démocratie permanente**

En 2024, la Ville a créé un observatoire de la démocratie permanente. Il s’agit d’assurer une veille et un suivi des engagements pris par la municipalité pour renforcer et animer le dialogue citoyen. Un appel à volontaires a été lancé de janvier à février pour rejoindre cette nouvelle instance consultative citoyenne et indépendante. Composé de 30 membres tirés au sort parmi lesquels des associations, des citoyens et des membres des instances permanentes de la Ville, le collectif se réunit régulièrement afin de répondre à un sujet de saisine confié par le Maire de Bordeaux : « *Les éloignés de la participation, qui sont-ils et quelles sont les conditions de leur association au dialogue citoyen ?* ».



● **L’Atelier des initiatives**

La Ville accompagne les projets citoyens à travers « l’Atelier des initiatives ». Ce dispositif s’adresse aux petites associations (sans salarié et sans subvention) ou à des groupes d’au moins 3 personnes de 16 ans ou plus (habitant, étudiant ou travaillant à Bordeaux). Si l’initiative est validée par une commission composée uniquement d’habitants, un soutien matériel, financier (ou éventuellement humain) est proposé. 18 établissements, centres sociaux et mairies de quartier peuvent accompagner les habitants dans leurs projets.



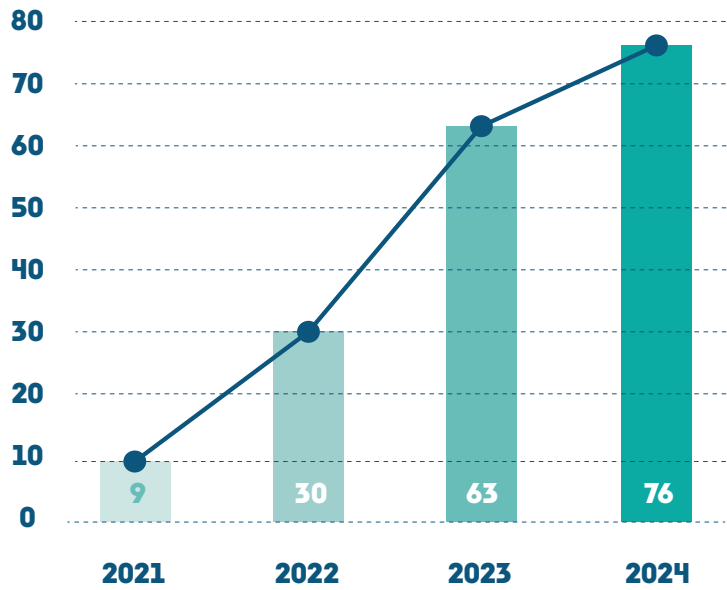
Concertation des Allées de Tourny

● **Un accompagnement permanent des services**

76 projets portés par 23 directions ou services différents dont la métropole ont été accompagnés dans leur processus de concertation des allées de Tourny aux lieux culturels de proximité en passant par le nouveau contrat de ville, les forums tranquillités, la santé, le sport, les terrasses, le stationnement, la tranquillité publique, la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, etc : des milliers de Bordelaises et Bordelais, informés, consultés sur des projets ou des politiques publiques.

43 agents ont participé à des formations sur 2 thématiques : « Animer une réunion publique » et « Concevoir, mettre en œuvre un processus de concertation ». Il s’agit de diffuser encore plus largement les enjeux de la démocratie permanente au sein de la Ville.

Projets de concertation accompagnés par la mission démocratie permanente

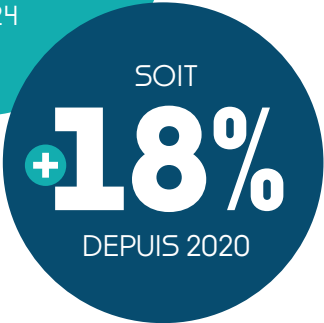


ENCOURAGER LES INITIATIVES ASSOCIATIVES

Accompagner l'engagement dans les associations

- Faciliter la vie des associations

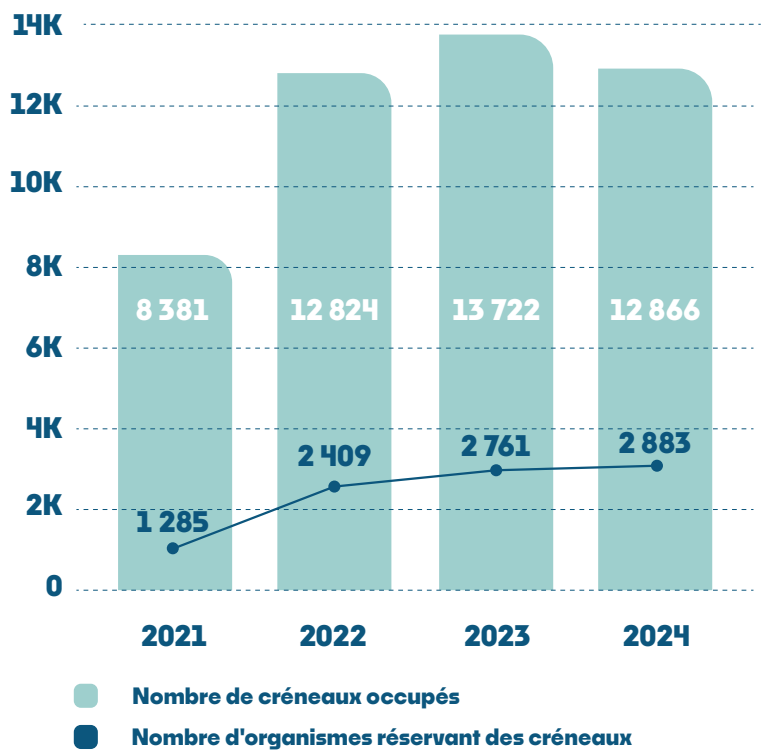
Depuis le mois de mai, un nouveau portail est mis à disposition des associations pour effectuer leurs demandes de subventions. Ce nouvel outil permet de simplifier et de sécuriser les démarches des associations, de suivre l'instruction de leur demande, étape par étape, et de faciliter ainsi leur traitement par les services de la Ville.



Pour développer la vie associative, la Ville facilite la réservation des salles municipales et espaces associatifs, à la fois pour un besoin ponctuel et pour une demande de locaux pérennes. De plus, en 2024, ce sont 5 nouvelles salles polyvalentes d'écoles qui ont rejoint le pool de salles à disposition grâce à la sécurisation des accès : Billie-Holiday, Marie-de-Gournay, Montgolfier, Louise-Michel et le gymnase de l'école Carle-Vernet.



Utilisation des salles municipales associatives

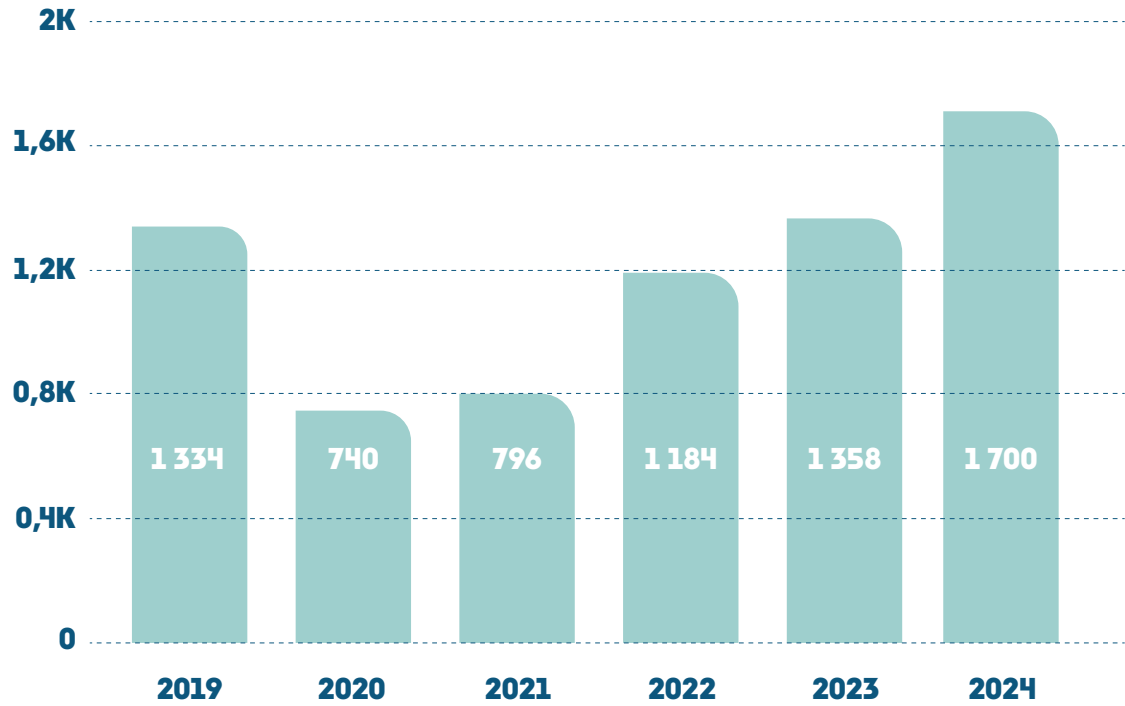


- Accompagner les associations dans la transition écologique et sociale

La Ville accompagne les associations bordelaises dans leur éco-responsabilité pour s'adapter aux enjeux climatiques. Après l'organisation d'une journée inter-associations, puis d'un cycle de formations pour les acteurs et actrices du monde associatif, un kit pratique « Mon association éco-responsable » a été conçu et remis lors de la Semaine de l'engagement 2024. Composé notamment de fiches thématiques, ce nouvel outil les accompagne au quotidien pour adopter les bons gestes et cibler les solutions locales.

Ville de BORDEAUX
bordeaux.fr
MON ASSO ÉCO-RESPONSABLE
LE KIT
ÉDITION 2024-2025
Couverture kit éco-responsable associations

Manifestations sur le domaine public accompagnées par la Ville



● Promouvoir la participation des citoyens à la vie associative

Un grand forum associatif est proposé à la rentrée, place Pey-Berland, organisé en partenariat avec un groupe d'associations volontaires. Plus de 200 structures se sont réunies en villages thématiques : culture, emploi, environnement, familles, loisirs et sports, seniors, solidarités, éducation populaire, bien-être...



Forum de la rentrée des associations place Pey-Berland



Semaine de l'Engagement

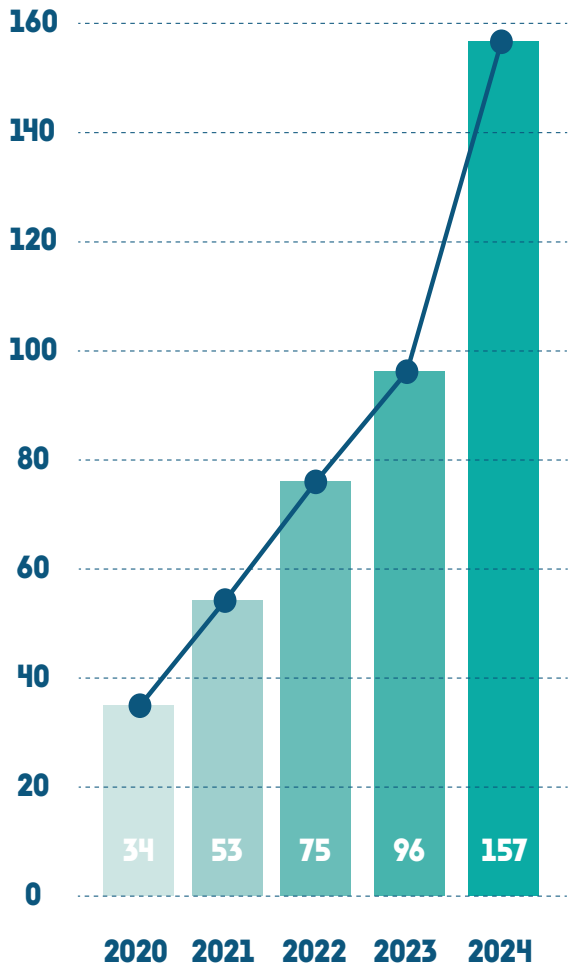
La Ville encourage l'engagement et la mobilisation citoyenne sous toutes leurs formes grâce à la Semaine de l'Engagement. De nombreuses rencontres, débats, animations sont organisés, avec par exemple, une soirée inter-associations dont la thématique portait sur les leviers concrets pour susciter et maintenir l'implication dans son association. En 2024, l'événement a pris une nouvelle dimension en valorisant aussi l'engagement européen.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

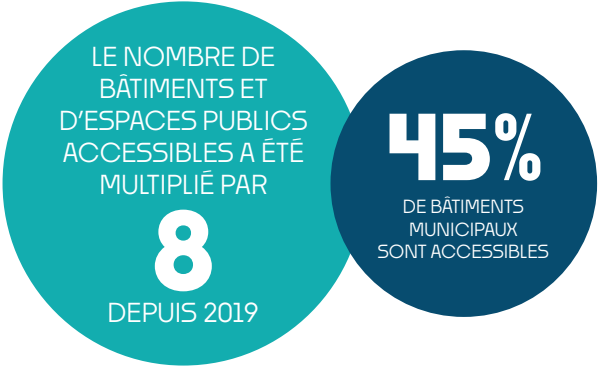
Mettre en œuvre des politiques plus inclusives

● Améliorer l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics

Équipements publics et installations mis aux normes



Rampe d'accès à l'Opéra



Dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), un travail de concertation a été mené en 2024 avec les mairies de quartiers et des associations de personnes en situation de handicap pour garantir la continuité des cheminements piétons et une accessibilité universelle dans la ville. Près de 80 km de voirie ont été identifiés pour des travaux de mise en accessibilité, permettant ainsi de faciliter les déplacements pour tous les usagers.

● **Valoriser la communauté sourde et malentendante**

La Semaine internationale des sourds est une célébration annuelle qui vise à sensibiliser le public aux enjeux rencontrés par les personnes sourdes et malentendantes. La Ville de Bordeaux a soutenu cet événement avec la diffusion du chant signant place Pey-Berland ; le pavoisement de l'Hôtel de Ville du drapeau sourd signant, des animations autour de défis sportifs et à la bibliothèque Mériadeck. Environ 150 personnes étaient présentes au plus fort de la manifestation.

C'est en 1760 que l'Abbé de l'Épée donna ses premiers cours de LSF à un petit groupe d'élèves sourds.

L'Abbé de l'Épée a créé la première école pour enfants sourds à Paris. Elle est devenue par la suite l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris (INJS). L'archevêque de Bordeaux, Monseigneur Champion de Cicé, découvre cet institut et décide de créer un établissement similaire à Bordeaux. Il existe à ce jour dans le monde plus de 300 langues des signes.



Gymnase Haku-Michigami

La livraison du Gymnase Haku-Michigami, composé d'un dojo et d'une grande salle de sports collectifs (avec un budget de 12M€) est effective depuis la rentrée scolaire 2024. Comme c'est le cas pour tous les nouveaux équipements, un rééquilibrage dans l'attribution des créneaux d'entraînement et de compétition est effectué au profit des publics prioritaires moins présents. Ainsi dans le gymnase Michigami se développent, depuis l'ouverture de l'équipement, les activités Handisport du football ainsi que les entraînements d'un club de sportives et sportifs LGBTIQ+.

● **Faciliter la ville aux personnes en situation de handicap**

La Ville conduit une politique d'inclusion globale visant à prévenir les discriminations liées au handicap, à l'âge, à l'origine sociale ou culturelle, au genre et à l'orientation sexuelle, dans le but de favoriser un environnement respectueux et équitable pour tous.

Les établissements culturels continuent de proposer des actions spécifiques aux personnes en situation de handicap pour leur permettre de visiter, de pratiquer la culture dans la ville. Par exemple, le sac FACIL lancé en décembre par le Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux contient des lunettes de soleil pour atténuer la lumière, un casque pour baisser le niveau sonore et une balle anti-stress. Il s'agit d'un nouveau dispositif pour profiter de la visite des expositions dans des conditions optimales.

Mais à Bordeaux, l'inclusion du handicap dans les pratiques sportives est aussi une priorité. La Ville propose désormais une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap pour l'ensemble des clubs bordelais. Deux sessions successives organisées avec le Comité Paralympique de Nouvelle-Aquitaine, débouchent sur l'obtention d'un label Club Inclusif. Cette initiative fait suite à une formation proposée en 2023 à une centaine d'encadrants sportifs et dirigeants des clubs pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.



Handisport basket

● **Accompagner les parents d'enfants en situation de handicap**

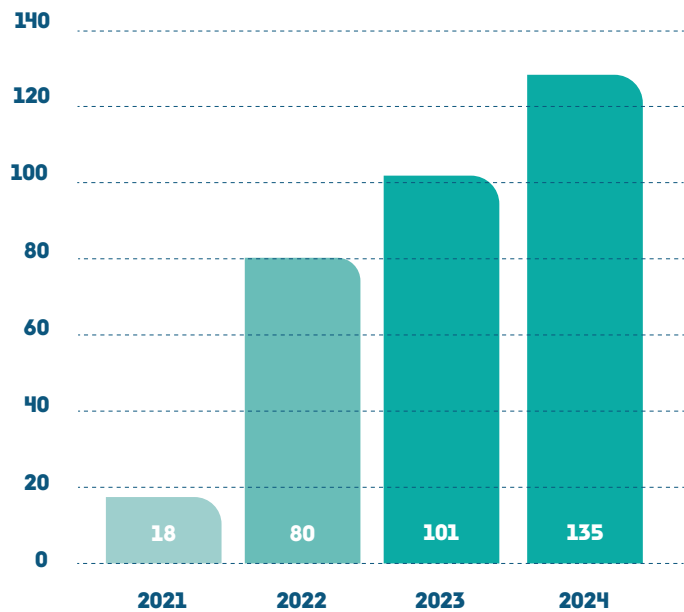
La Ville de Bordeaux soutient le centre d'accompagnement parents et professionnels (CAPP) de l'association APIMI à hauteur de 50 000€, afin d'accompagner les parents d'enfants en situation de handicap. Ce soutien permet de répondre aux besoins spécifiques des enfants dès la petite enfance, en offrant un espace de répit et de soutien pour les familles, avec des groupes de parole, des ateliers en famille et un accompagnement vers l'accès aux droits. Le CAPP aide aussi les professionnels de la petite enfance par des formations, des analyses de pratique et des échanges entre crèches et écoles pour améliorer l'inclusion des enfants handicapés.

Promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers chaque politique publique

● Promouvoir l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre de son programme « L'égalité, c'est toute l'année », la Ville réaffirme son engagement contre les violences faites aux femmes et contre les inégalités systémiques à l'égard des femmes grâce à des campagnes d'affichage régulières « Bordeaux dit stop » au sexisme. Cette année, ce sont donc 3 affiches thématiques autour du sexisme à la maison, à l'école et sur Internet, qui ont été posées sur 160 panneaux d'information dans toute la Ville. Un affichage contre le sexisme dans le sport, année olympique et paralympique a également permis d'évoquer les violences sexistes et sexuelles subies grâce à la mobilisation de sportives du territoire.

Établissements partenaires du dispositif Demandez Angela



Pour la 4^{ème} édition des journées du patrimoine et du matrimoine, la Ville a mis en lumière l'héritage culturel légué par de nombreuses figures féminines. Pour l'occasion, la cour Mably s'est transformée en un véritable village matrimonial accueillant des associations et des structures locales qui agissent pour démocratiser cette cause féministe. Débats, performances artistiques et rencontres ont rythmé cet événement européen.

+4%

MONTANT DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LUTTANT POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES PAR RAPPORT 2023

+9%

SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS PAR RAPPORT À 2023



+35,3%

PAR RAPPORT
À 2023



Nuit des relais contre les violences faites aux femmes

La Nuit des Relais est une course inclusive en relais, que la Ville co-organise avec la Fondation des femmes depuis 2024, et qui vise à collecter des fonds et les redistribuer aux associations locales qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes et luttent contre les violences faites aux femmes. Elle s'est tenue le 4 juin 2024 devant l'Hôtel de Ville. Cette édition a permis de récolter 60 000€ pour les associations du territoire.

● Lutter contre toutes les discriminations

La Ville a proposé en 2024 une démarche globale d’accompagnement des associations afin de promouvoir l’égalité et la lutte contre les discriminations. L’objectif est d’unir le riche tissu associatif dans une politique active et partagée autour de ces enjeux, désormais pris en compte dans l’attribution des subventions. Après un diagnostic, une journée inter-associations organisée en février a permis d’identifier les outils existants et de réfléchir à leurs évolutions.

Du 13 au 27 mars 2024, la Ville de Bordeaux a déployé une campagne d’affichage pour réaffirmer son engagement contre le racisme et l’antisémitisme, en lien avec la Journée internationale pour l’élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. S’inscrivant dans le cadre de son Plan de lutte contre les discriminations, adopté en 2022, cette campagne, en partenariat avec plusieurs associations locales, met en lumière des chiffres clés concernant les discriminations dans des domaines cruciaux tels que l’emploi, le logement et la formation. À travers 167 panneaux d’affichage et quatre visuels, Bordeaux sensibilise le public, notamment les jeunes, et encourage chacun à se mobiliser pour un avenir sans discrimination.



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr


Les femmes **NOIRES**
ARABES ou **ASIATIQUES**
ont **2,5** fois plus
de risque de **SUBIR**
des **DISCRIMINATIONS**
dans l’**EMPLOI** que
les femmes **BLANCHES**.

Rapport Discriminations et origines :
l’urgence d’agir – Défenseur des droits - 2020

Bordeaux dit
au racisme **STOP**



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr


90 %
des étudiants **JUIFS**
déclarent avoir été
VICTIMES d’un
ACTE ANTISÉMITES
durant leurs études
en France.

Enquête IFOP pour l’UEIF (Union des étudiants juifs de France) – 2023

Bordeaux dit
à l’antisémitisme **STOP**

Campagne de communication contre le racisme et l’antisémitisme

Du 17 mai au 30 juin, le *Mois des fiertés* a été renouvelé pour la 4^{ème} édition, 12 associations ont été financées dans le cadre de l’appel à projets pour un montant global de 16 000€. Plus d’une vingtaine d’événements ont été proposés pour mettre en visibilité les luttes pour l’avancée des droits des personnes LGBTQI+ (expositions, spectacles, conférences, shows, village et festival des fiertés du Girofard, Pride). La Marche des fiertés s’est tenue le 1^{er} juin 2024 avec une fréquentation record de plus de 10 000 participants !



La Ville a organisé une masterclass contre le racisme et les discriminations le 6 juin 2024 à l’Athénée municipal, en partenariat avec l’UNESCO et Egides - Alliance internationale francophone pour l’égalité et les diversités pour un public de scolaires et de jeunes en insertion. Cette journée a permis à ces jeunes bordelais de mieux comprendre le phénomène discriminatoire et de devenir des ambassadeurs et ambassadrices outillés pour lutter contre le racisme et les discriminations.

● Encourager le travail de mémoire

De nouveaux *Stolpersteine* ou pavés de la mémoire ont été posés en 2024 : il s'agit de pavés de béton recouverts d'une plaque de laiton gravée honorant la mémoire des victimes du nazisme. Au 60 rue de la Rousselle un pavé a été posé en mémoire de Nadia et Aaron Cyrulnik, arrêtés le 15 juillet 1942, morts en déportation. La pose fut réalisée en présence de leur fils Boris Cyrulnik, à l'occasion de la journée de commémoration des 80 ans de la rafle du 10 janvier 1944 à Bordeaux.

Créées par l'artiste berlinois Gunter Demnig en 1993, chaque pierre rappelle la mémoire d'une personne déportée dans un camp de concentration ou d'extermination en raison de son identité ethnique, son appartenance religieuse ou son orientation sexuelle. Les pavés sont incrustés dans le sol devant le dernier domicile connu des victimes identifiées. Les premiers Stolpersteine ont été posés en 1995 en Allemagne. Depuis, ce sont plus de 98 000 pierres qui l'ont été dans toute l'Europe.



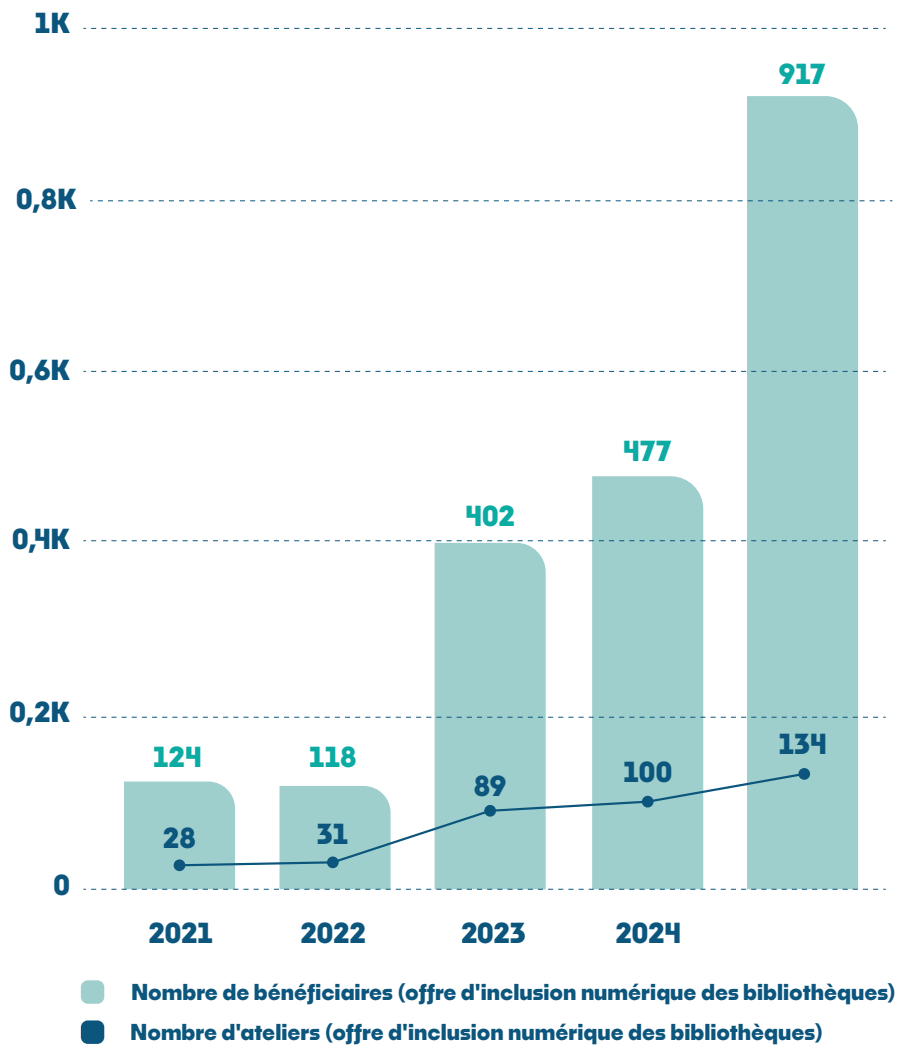
Pavés de la mémoire des époux Benczar

LE NUMÉRIQUE ET LA DONNÉE AU SERVICE DE TOUTES ET DE TOUS

Inclusion numérique : vers l'égalité des chances et l'accès au droit

● Les Soluces & les conseillers numériques France Services

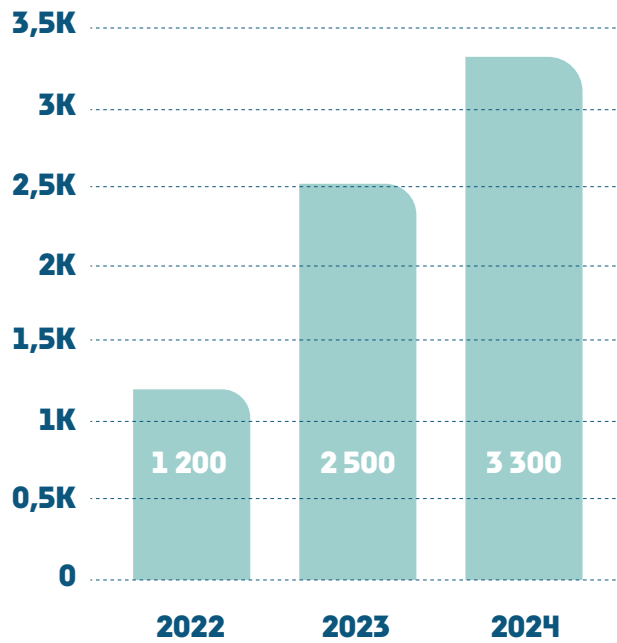
Bénéficiaires d'un accompagnement numérique par les bibliothèques



Le recrutement d'un 6^{ème} conseiller numérique a permis de développer les actions de médiation numérique sur le territoire. Par ailleurs, le guide des lieux ressources recense les structures du territoire qui jouent un rôle en matière d'inclusion numérique, sur la base d'une étude approfondie et d'évaluation des nouvelles structures. Plus de 60 structures sont recensées sur la Ville de Bordeaux.

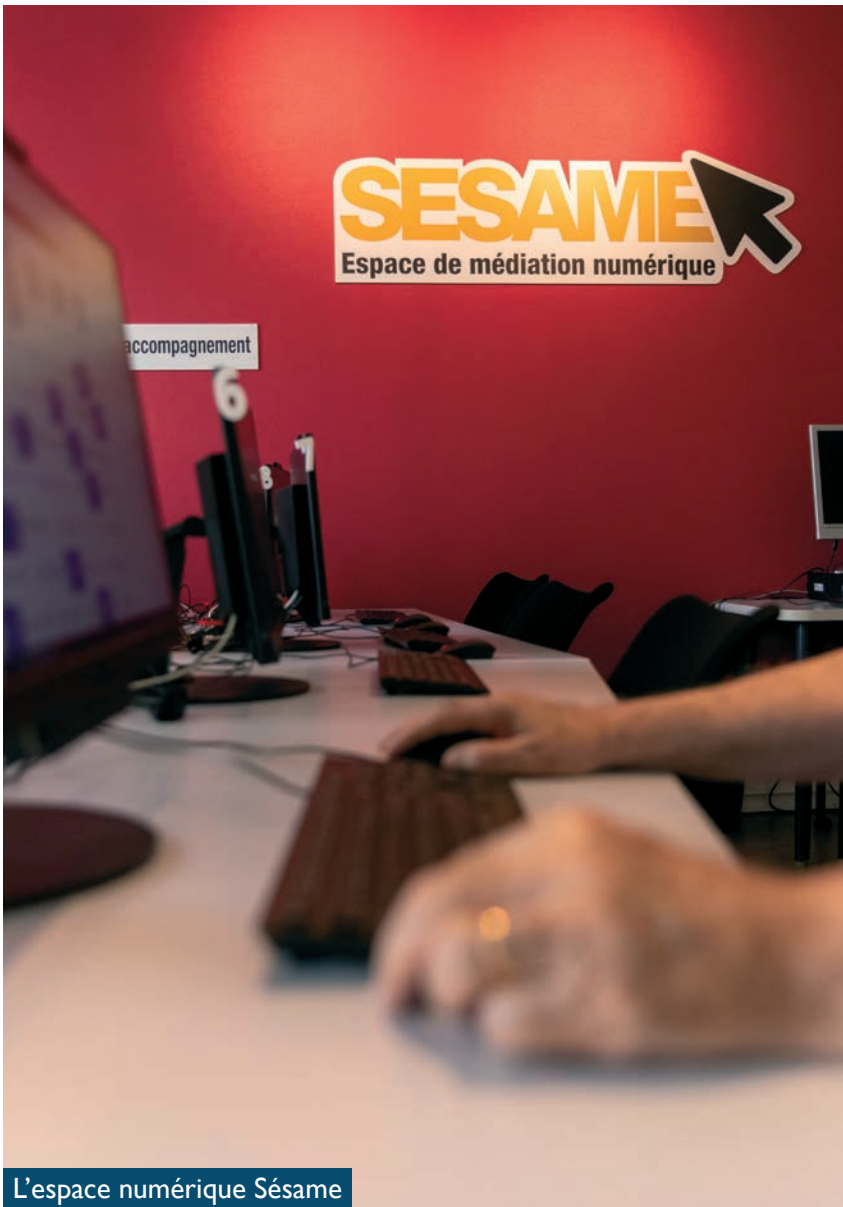
● Un accompagnement particulier pour les plus défavorisés

Personnes formées dans les ateliers Aladdin (cumul)



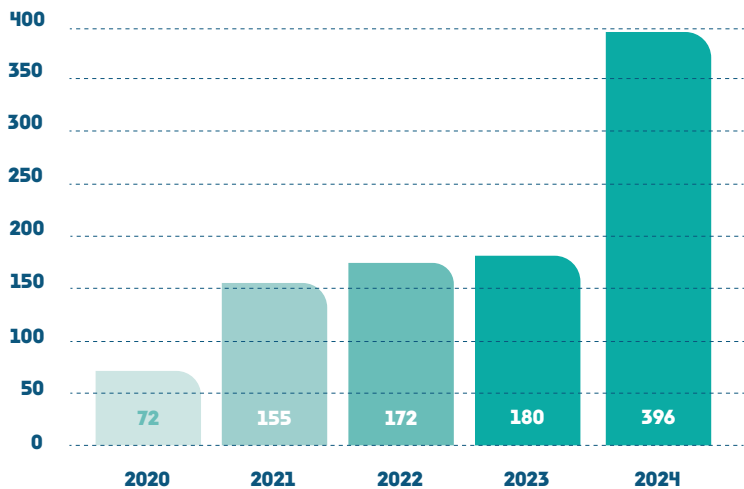
Des formations *Solidarité Numérique* sont dispensées par le centre inclusion numérique de Bordeaux Métropole à destination des professionnels du domaine social et de la médiation. Cette formation a pour objectif :

- L'acquisition de compétences numériques et de base nécessaires
- L'utilisation de compétences pour devenir autonome pour les personnes en situation d'illectronisme
- La création de synergies entre les acteurs sociaux



L'espace numérique Sésame

Professionnels du champ social formés à la prise en charge de publics en situation d'illectronisme (au Centre de Ressources pour la Solidarité Numérique)



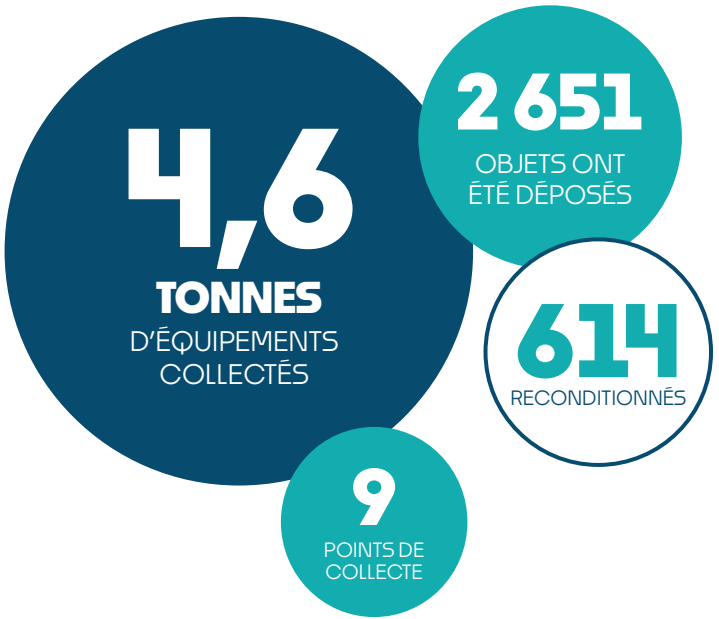
limiter l'impact carbone du numérique

Le *Mois de la Collecte Numérique*, événement porté par Bordeaux Métropole sensibilise les citoyens, les entreprises, les universités et les agents aux pratiques numériques éco-responsables et encourage le passage à l'action en offrant une seconde vie à leurs équipements.

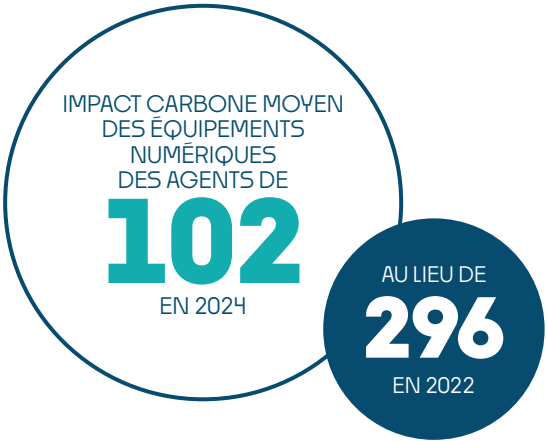
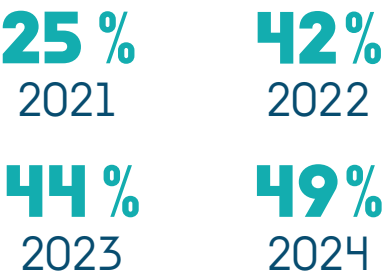


Affiche communication de la collecte numérique

Le don d'ordinateur proposé par une entreprise d'insertion et facilité par Bordeaux Métropole, a permis de distribuer du matériel numérique reconditionné à plus de 76 bénéficiaires bordelais en 2024 dans le cadre de leur accompagnement par le réseau des conseillers numériques.



Part d'équipements numériques reconditionnés suite à leur réformation



UNE VIE MUNICIPALE EXEMPLAIRE, UNE ADMINISTRATION TRANSPARENTE ET RESPONSABLE

Faire rayonner Bordeaux à l'international

• Consolider les partenariats de ville à ville à travers la mise en œuvre des transitions

Un nouvel accord de partenariat a été formalisé avec Lima (Pérou), dont deux délégations techniques ont été accueillies à Bordeaux en 2024 pour des visites et des échanges sur la résilience alimentaire et la démocratie participative.

Dans le cadre de la célébration des 60 ans de jumelage avec Los Angeles et Munich, une série d'événements et de rencontres ont été proposés aux habitants de Bordeaux. Les échanges institutionnels ont permis d'établir de nouvelles priorités de coopération en particulier sur l'urbanisme et une transition écologique juste.



Animation lors des Journées européennes

• Positionner Bordeaux à l'échelle internationale et œuvrer dans les réseaux pour les biens communs

La Ville a participé au congrès mondial de l'organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), en septembre 2024 à Cordoue en Espagne, où les membres ont fait un point d'étape sur leur feuille de route pour une meilleure adaptation et habitabilité de leurs centres classés par l'UNESCO, Bordeaux ayant mené les discussions sur la nature en ville.

La Ville, partie prenante de la plateforme internationale « Climate Chance », a organisé avec elle en septembre une journée de conférence à Bordeaux sur les enjeux croisés du développement et de la biodiversité, faisant le lien entre les projets locaux et les négociations internationales.

La Commission européenne a apporté son soutien à la stratégie de résilience alimentaire de Bordeaux via le projet Foodtrail clôt en 2024. Ce projet a permis des échanges entre plusieurs villes européennes sur leurs systèmes alimentaires urbains. La commission a salué l'expérience de Bordeaux dans la transformation du Grand Parc, grâce à des solutions durables, de qualité et inclusives. Son environnement bâti a été visité en juillet par une délégation de villes européennes.

• Valoriser la diversité culturelle et encourager la citoyenneté mondiale

De nombreuses initiatives d'échanges interculturels ont été soutenues, avec des événements récurrents (Rencontres européennes, Journées des langues maternelles et paternelles, Semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes) et une démarche nouvelle de carte de blanche à la Fabrique de Suza (Cameroun) portée avec l'Institut des Afriques donnant en octobre à réfléchir et à goûter « l'art au cœur du vivant ».

16 600

PARTICIPANTS AUX
MANIFESTATIONS
SOUTENUES
PAR LA VILLE



Oeuvre d'Alexis Peskine - Fabrique de Suza

La Ville de Bordeaux s'est montrée solidaire face aux urgences humanitaires, en apportant un soutien aux populations civiles de Palestine à Gaza via Médecins Sans Frontières et du Burkina Faso à Banfora via l'Association internationale de maires francophones.

L'ensemble de ces actions bénéficie d'un partenariat fort avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, notamment en cofinancements via les ambassades, l'Institut français et une convention cadre de partenariat 2024-2026, inédite, signée avec la Ville.

107 747€

D'AIDES HUMANITAIRES ET DE
SOUTIEN AUX PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT EN 2024

Engager les structures municipales dans une démarche écologique, inclusive et responsable

● Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l’administration

En 2021, le Bilan carbone de l’administration de la Ville de Bordeaux atteignait 74 ktCO₂e. À la suite de ce bilan, un plan d’actions a été élaboré pour réduire ces émissions et atteindre les objectifs du plan climat métropolitain. Plusieurs ateliers de co-construction se sont déroulés en 2024, au cours desquels 53 fiches d’action ont été développées. Un atelier supplémentaire a été organisé pour définir la stratégie permettant de chiffrer les gains en matière de réduction des émissions pour chaque action. Le plan d’action de l’administration sera déterminé en 2025, mais de nombreux projets sont déjà lancés.

Une étude concernant les serviettes distribuées dans les 120 écoles de la Ville a été réalisée. Il s’agissait de comparer les serviettes jetables et celles réutilisables en tissu. Le bilan carbone des 2 options a été mené et les résultats ont révélé que les serviettes en papier biodégradable et compostable, de type fin, offrent un meilleur bilan carbone que les serviettes en tissu, qu’elles soient neuves ou recyclées.

La Ville de Bordeaux s’est engagée dans le projet ERIC, pour Elevating Reuse in Cities, porté par l’association Zéro Waste. Ce projet consiste en un accompagnement visant à élaborer un plan zéro plastique, qui a fait l’objet d’une délibération au 9 juillet 2024. Ce plan valorise les actions déjà mises en place à la Ville de Bordeaux dans le domaine de la réduction des produits plastiques, le réemploi et la sensibilisation tout en incitant à les généraliser et à les massifier.

La Ville poursuit son action pour sensibiliser et former ses agents à la transition écologique grâce au réseau de formateurs internes à la Fresque du climat. Un séminaire des cadres de la Ville et de Bordeaux Métropole a permis d’échanger sur les actions à mettre en œuvre dans l’ensemble de nos politiques publiques.

879

AGENTS SENSIBILISÉS
À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Séminaire des cadres sur la transition écologique

● Réaménagement et transition énergétique des bâtiments municipaux

Les travaux récents sur les bâtiments de la Ville visent à améliorer leur performance énergétique et leur confort. À la police municipale, rue des Minimettes, la toiture terrasse a été entièrement reprise, avec le remplacement du complexe d’isolation pour renforcer le confort thermique du bâtiment. À la mairie de quartier de Caudéran, une rénovation complète de la toiture en ardoise a été réalisée, accompagnée d’une nouvelle zinguerie et de la pose de panneaux photovoltaïques intégrés. Ce projet d’autoconsommation collective permettra de produire 24,8 kWc d’énergie, une partie étant utilisée directement sur le site, tandis que l’excédent sera redistribué vers la bibliothèque Caudéran et le gymnase Stehelin. Enfin, l’Hôtel de Ville bénéficie d’une opération de remplacement et de restauration des menuiseries du bâtiment central, visant à améliorer le confort dans chaque espace et réduire la consommation énergétique de chauffage.



Opération main verte à la cité municipale

● Végétaliser les espaces de travail

Après l’installation de grands sujets végétaux et la mise en place d’un vote pour choisir une plante de bureau avant l’été, l’opération « Main Verte » de la Cité Municipale a permis de distribuer 300 plantes individuelles le mardi 17 septembre 2024. C’est le premier bâtiment administratif accueillant une mise en valeur végétale d’envergure, afin d’accroître la qualité de vie au travail. Ce projet est coordonné par la mission Gaia de la Direction de l’Immobilier, en lien avec les serres du Haillan. Les volontaires ont également signé une charte d’engagement, accompagnée de quelques conseils pour prendre soin de leur plante.

● Approvisionnement du restaurant administratif

Le restaurant de la Cité municipale est lauréat du label « Établissement BIO Engagé » et a obtenu le label Ecocert en cuisine niveau 2. Elicor, partenaire de la Ville de Bordeaux sur le site de la Cité municipale, a engagé une démarche « verte » depuis 2 ans, notamment à travers une démarche zéro plastique et une refonte de la politique d'achat vers davantage d'agriculteurs bio et locaux.

RESTAURANT ADMINISTRATIF	2020	2021	2022	2023	2024
Part des produits sous signes officiel de qualité et d'origine	2%	7%	10%	15%	21%
Part des produits issus de l'agriculture biologique	4%	27%	33%	37%	55%
Part des produits locaux	23%	15%	17%	24%	24%
Part des produits loi EGALIM	6%	34%	45%	52%	76%



NOMBRE DE REPAS SERVIS AUX AGENTS AU RESTAURANT DE LA CITÉ MUNICIPALE



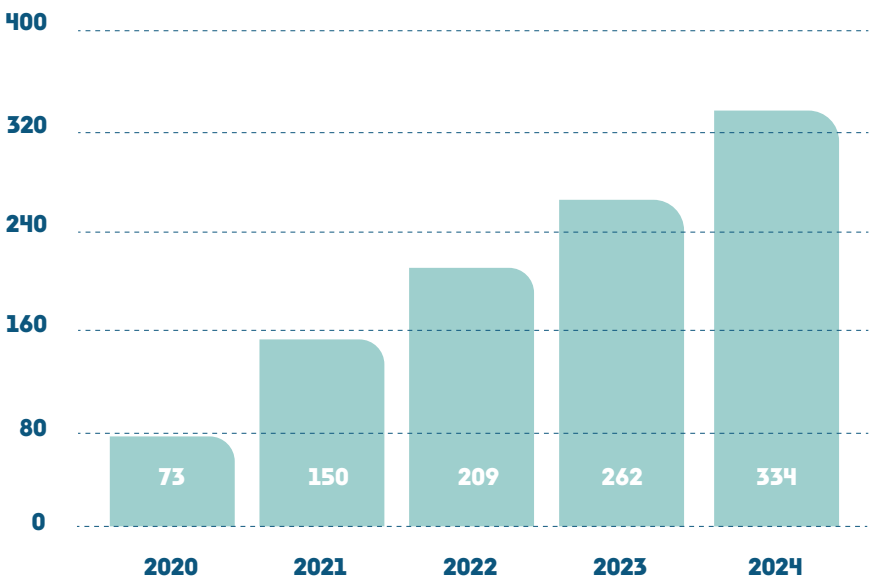
Qu'est-ce que l'open data ?

L'open data, ou données ouvertes, de l'administration sont les informations que les organismes publics recueillent, produisent ou achètent et qui sont mises à disposition gratuitement en vue de les réutiliser à d'autres fins.

● Développer l'Open data

En octobre 2024, au centre d'animation Saint-Pierre à Bordeaux, Bordeaux Métropole en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards a organisé une Data Party dédiée à la sensibilisation du public à l'importance des données, et notamment des données publiques mises en ligne par Bordeaux Métropole, ré-utilisées pour des défis entre étudiants. Cet événement a permis aux participants de tous les âges de « Plonger dans un Océan de savoirs autour des Datas », grâce à des ateliers interactifs, des jeux, et des installations originales.

Jeux de données en ligne sur le site OPEN DATA

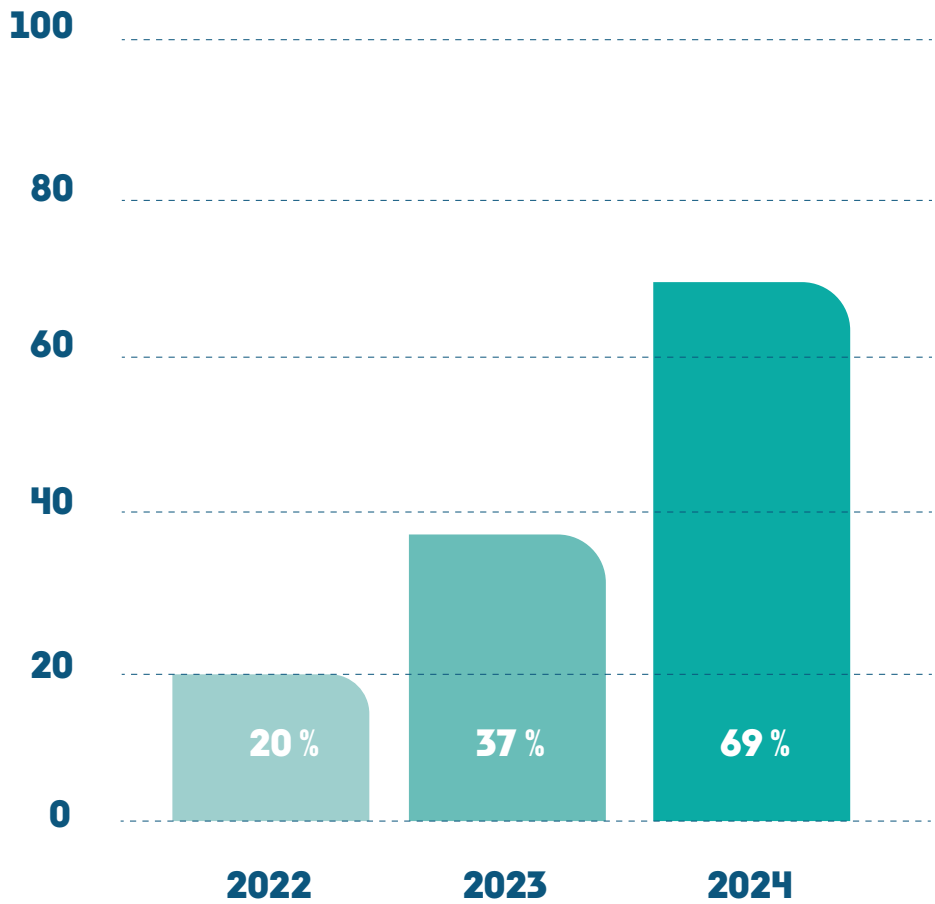


Développer la commande publique responsable

● Développer le numérique responsable dans les achats de la collectivité

Le numérique responsable consiste à adopter des pratiques qui minimisent l'impact environnemental et social des technologies numériques. Cela inclut l'optimisation de la consommation énergétique des équipements, la réduction des déchets électroniques, et l'encouragement de la durabilité dans le choix des matériaux et des infrastructures. En intégrant ces principes dans les marchés publics, Bordeaux s'engage pour un avenir numérique plus respectueux de l'environnement et des citoyens.

Nouveaux marchés intégrant le critère numérique responsable à hauteur d'au minimum 10%



PART DES MARCHÉS + 40K€ AYANT DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES



Favoriser l’insertion professionnelle grâce à la commande publique



NOMBRE D’HEURES
D’INSERTION DANS LES
MARCHÉS PUBLICS

134 203

2021

113 904

2022

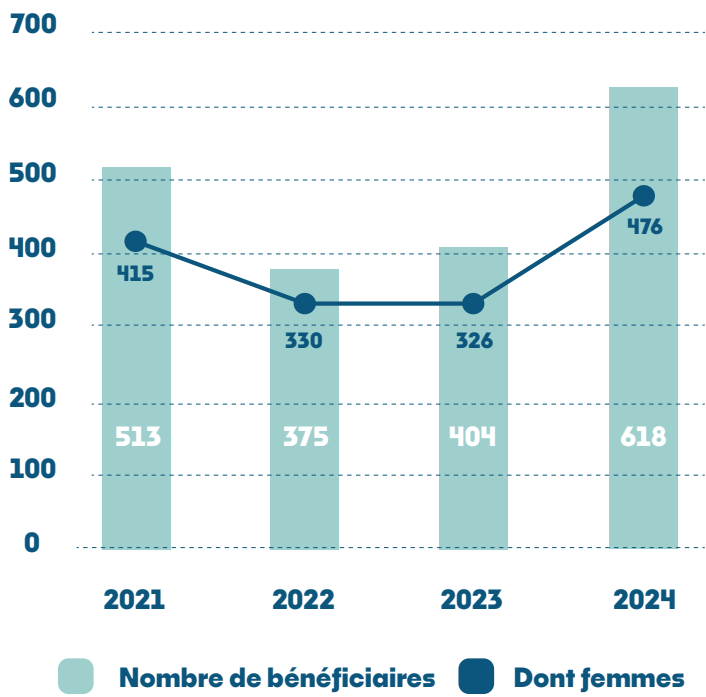
121 865

2023

135 720

2024

Bénéficiaires des heures d’insertion
dans les marchés publics



Chantier du Musée des arts décoratifs et du design

Un management responsable

Accompagner les agents sur les enjeux sociétaux

La Ville de Bordeaux veille à ce que l’ensemble des personnes en situation d’encadrement soit formé à la non-discrimination, l’égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ces sujets sont obligatoires pour tout nouveau manager. En 2024, le Forum Bordeaux encadrants des 17 et 18 septembre a permis la formation de 343 cadres.

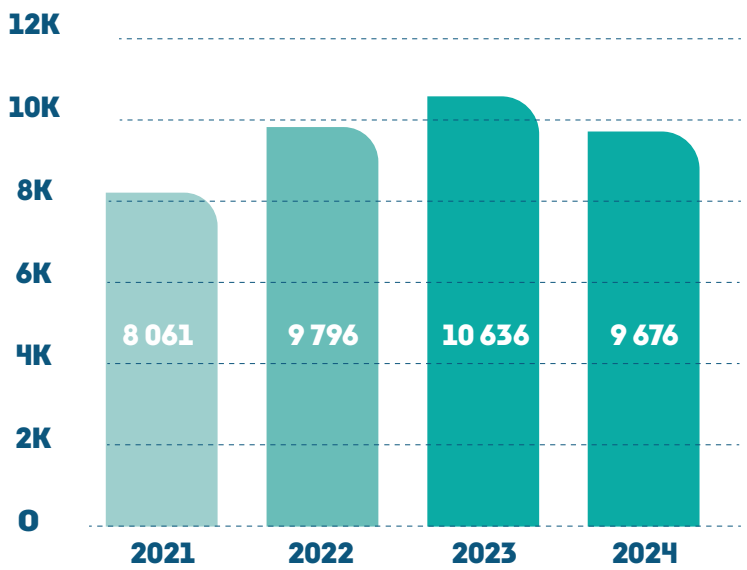
Dans le cadre du plan Handicap, des agents de la Ville de Bordeaux sont également formés au FALC (Facile à lire et à comprendre). Cette méthode a pour but de simplifier les informations, afin de les rendre accessibles à un large public, notamment aux personnes en situation de handicap intellectuel, celles maîtrisant peu ou mal le français, ou encore les personnes dyslexiques. Plusieurs documents ont ainsi été adaptés en FALC, tels que les demandes de carte d’identité, passeports, inscriptions sur la liste électorale, recensement citoyen, déclaration de naissance, PACS et mariage.

La Ville a également mis en place le Sensitour, il sensibilise l’ensemble des agents de la direction générale des affaires culturelles aux questions de l’égalité femmes-hommes, à la discrimination ainsi qu’aux violences sexuelles et sexistes. Elle organise aussi le Duoday qui vise à accompagner une personne en situation de handicap dans son projet d’insertion professionnelle dans la fonction publique.



Duoday

Jours de formation toutes thématiques confondues

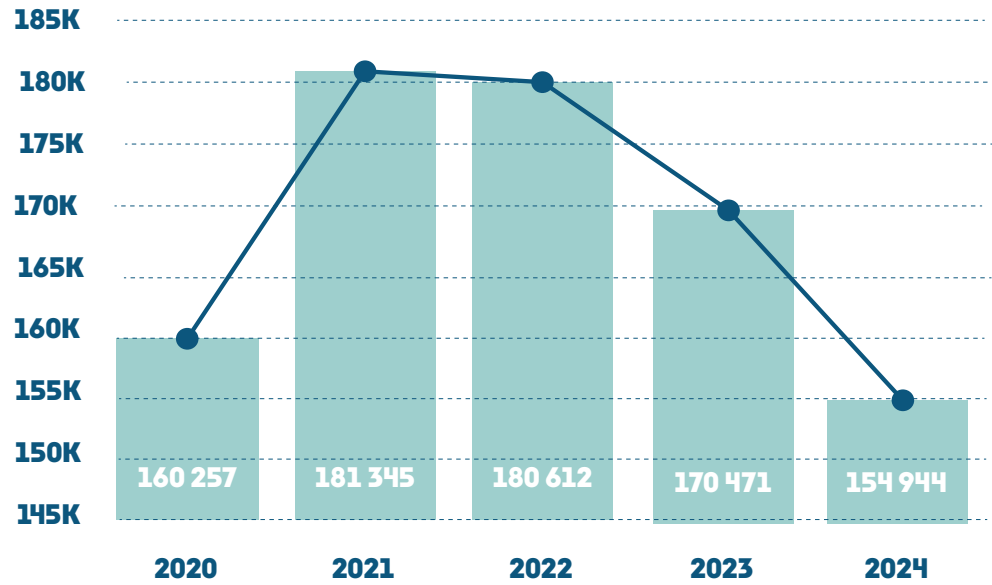


Assurer l'exemplarité de l'administration en matière de sobriété énergétique

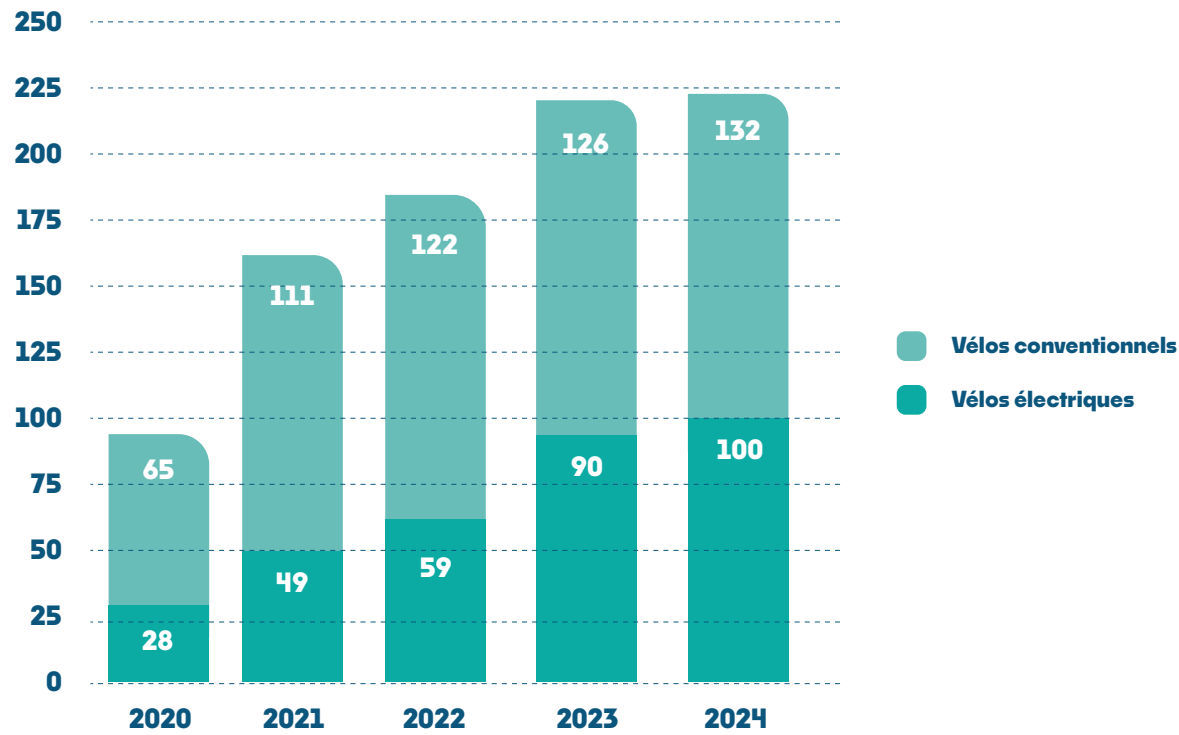
Mieux réguler les déplacements professionnels

La Ville de Bordeaux déploie des actions pour réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels de ses agents, notamment par un accroissement du parc de véhicules électriques et/ou non motorisés.

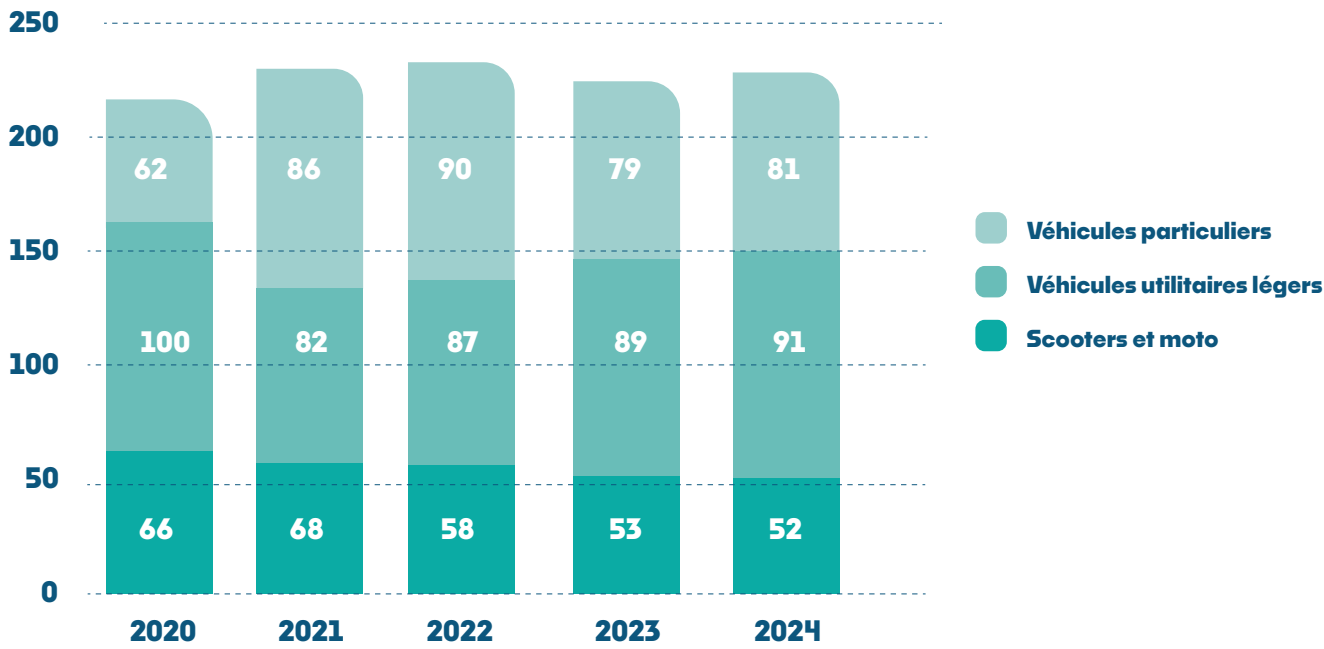
Consommation de carburant des véhicules professionnels - en L



Parc des véhicules non motorisés



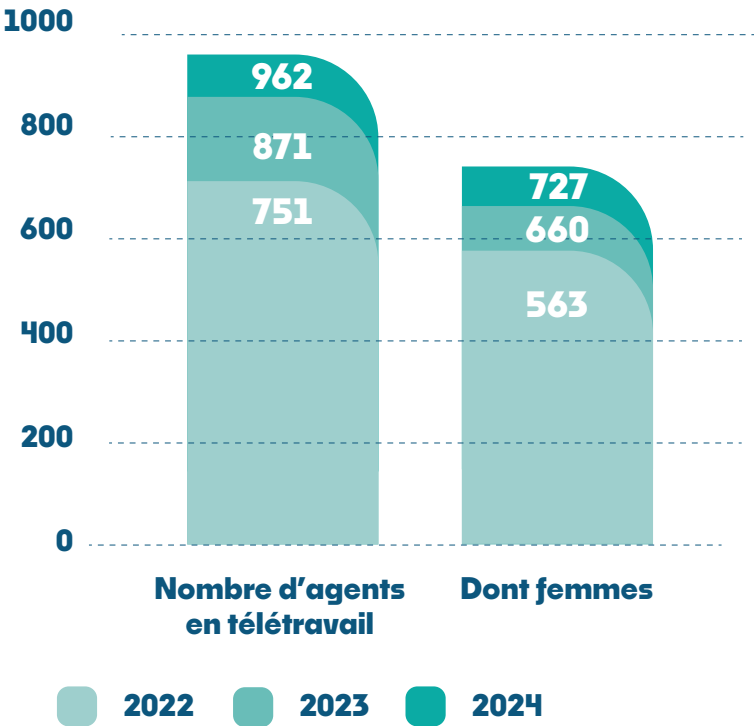
Parc des véhicules motorisés



Déployer le télétravail

Deux ans après la mise en place d'un dispositif de télétravail rénové à la Ville de Bordeaux, il est important de repérer, définir, évaluer les enjeux et les incidences du télétravail à tous les niveaux. Des formations sont également proposées aux agents télétravailleurs comme aux encadrants afin de permettre un déploiement de cette modalité de travail de manière adaptée et soucieuse de la qualité de vie au travail de tous.

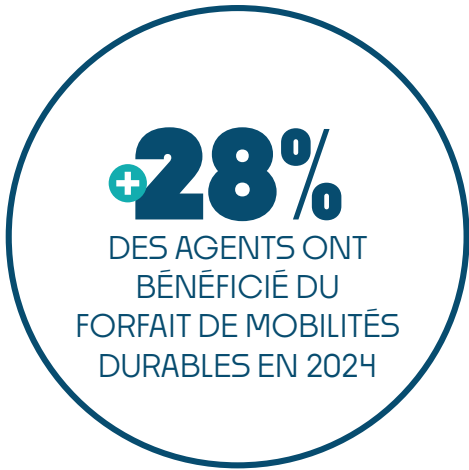
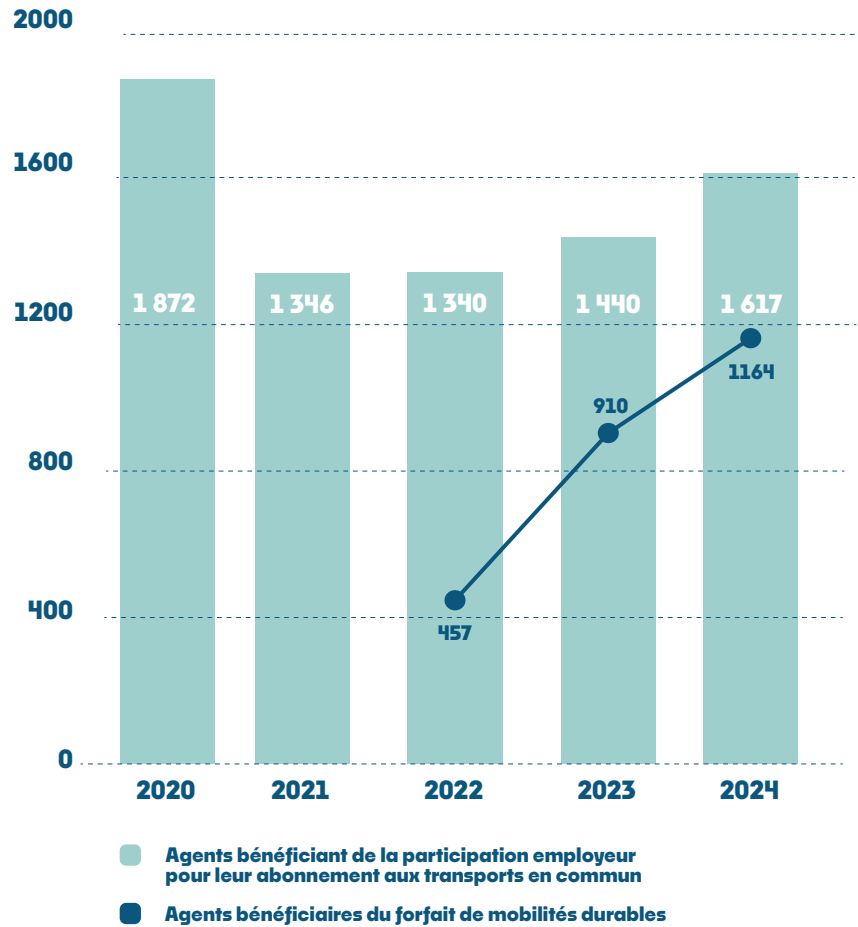
Agents bénéficiant du télétravail



● Favoriser les mobilités douces pour les déplacements domicile-travail

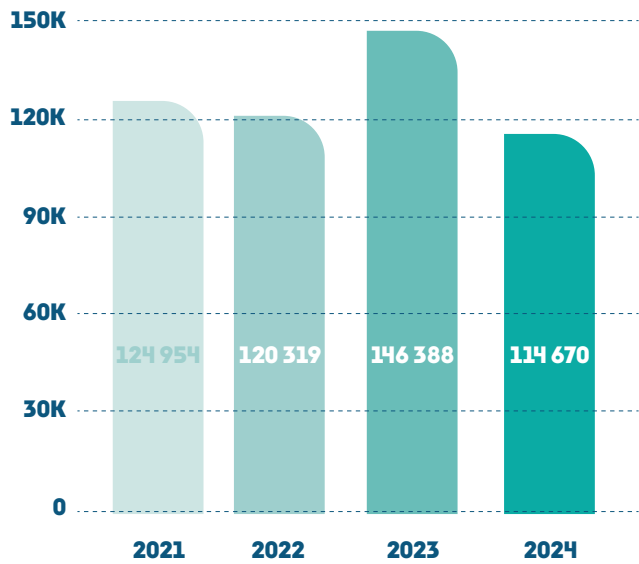
Dès 2021, la Ville de Bordeaux a mis en place le forfait « mobilités durables » pour ses agents, dont les modalités ont été étendues par une délibération de juin 2023. Celui-ci est désormais cumulable avec la participation à l'abonnement aux transports en commun (à hauteur de 75%) pour les agents qui utilisent au moins 30 jours par an des modes de déplacement durables.

Agents bénéficiant de la participation employeur pour leur abonnement aux transports en commun et agents bénéficiant du forfait de mobilités durables

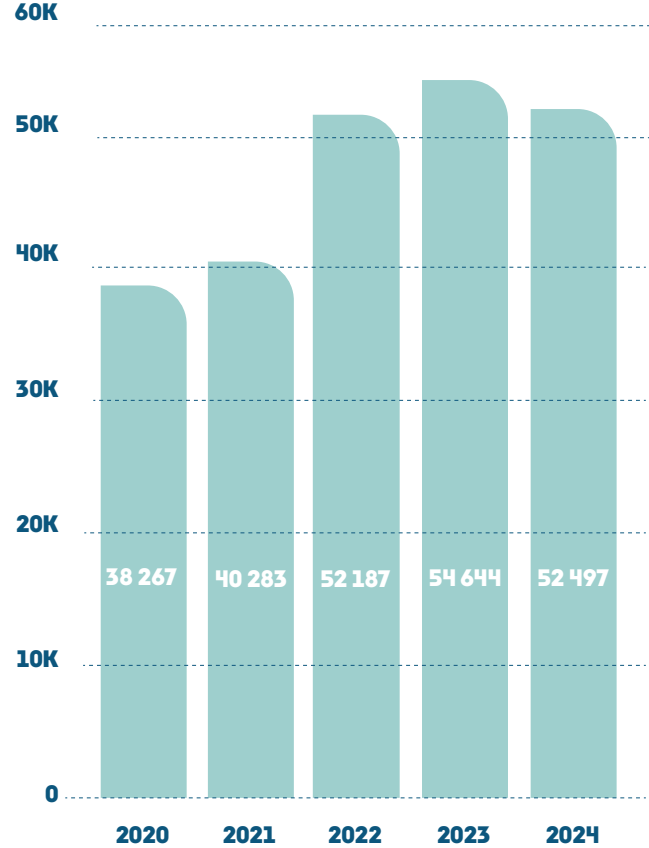


Améliorer et simplifier la relation aux usagers

Visiteurs reçus à la cité municipale - par an



Titres d'identité délivrés



● Mieux accueillir les usagers

Un travail sur la signalétique a été engagé sur différents types de bâtiments (Hôtel de Ville, la cité municipale, l'accueil petite enfance Billie-Holiday, mairie de quartier Nansouty) : les bâtiments municipaux sont mieux identifiés et leur offre de services plus lisible.

La Ville a organisé en 2024 une journée d'accueil des nouveaux arrivants afin de leur faire connaître les services municipaux et les accompagner dans les démarches nécessaires à leur installation sur Bordeaux.



Journée accueil des nouveaux arrivants

● Accompagner les agents dans leur logement

La direction de l'Immobilier, en collaboration avec le service prévention, accompagnement social et qualité de vie au travail, met à disposition deux logements dédiés à des agents en difficulté locative, à la suite d'une rupture brutale dans leur parcours de logement. Un troisième logement a été identifié mais n'est pas encore livré. Des travaux de réhabilitation (embellissement et réfection de toiture) ainsi que l'aménagement intérieur des logements ont été effectués.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2025, une convention lie la ville et CDC Habitat. Dans ce cadre, les agents de la Ville et du CCAS peuvent avoir connaissance des offres de location de ce bailleur avant qu'elles ne soient mises sur le marché. Il s'agit de logements intermédiaires, dont le prix de location est supérieur aux logements sociaux mais inférieur aux logements du privé. Le service prévention, accompagnement social et qualité de vie au travail accompagne les agents qui en ont besoin pour la constitution du dossier.

● Faciliter les démarches

Le nouveau portail de démarches ouvert en septembre doit permettre de simplifier la vie quotidienne des habitantes et habitants en harmonisant la présentation des requêtes et en expliquant les étapes de traitement. Il propose actuellement 67 démarches mises en œuvre par les services municipaux ou les services communs de la métropole. Il met en avant l'éco-responsabilité, l'accessibilité et la simplicité d'utilisation sur l'ensemble des appareils (ordinateur ou téléphone portable).



Visiteurs des pages internet les plus visitées sur le nouveau portail
Mes démarches, ouvert le 24 septembre 2024 :



● Une communication inclusive

Toute personne handicapée visuelle peut recevoir gratuitement une version en braille (intégrale ou abrégée) ou sonore de Bordeaux Mag. La réalisation de ce support est confiée par la Ville à l'association Donne-moi tes yeux, spécialisée dans l'information et le service aux malvoyants et non-voyants. Une version audio est également disponible sur bordeaux.fr et à la bibliothèque sonore.

Le magazine municipal a évolué en 2024, la maquette et l'identité graphique ont été repensées pour laisser plus de place aux visuels et offrir davantage de respiration dans la lecture. Le mag Bordeaux propose de nouveaux cahiers thématiques permettant de valoriser davantage les acteurs du territoire et toutes les initiatives qui font bouger la ville. Il est également toujours plus respectueux de l'environnement dans sa conception, avec un papier 100% recyclé, une plus grande sobriété dans l'utilisation des couleurs ou encore une typographie plus écologique.



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'égalité entre les sexes (ODD 5) est au cœur des priorités de la Ville, qui, à travers son programme « L'égalité c'est toute l'année », réaffirme son engagement contre les violences faites aux femmes et les inégalités systémiques. Ce programme se concrétise par des campagnes d'affichage régulières, l'organisation de la course inclusive la Nuit des relais, ainsi que les Journées du patrimoine et du mariage.

Pour garantir une **énergie propre et abordable (ODD 7)**, Bordeaux met un accent particulier sur le réaménagement des bâtiments municipaux pour améliorer leur performance énergétique. Parmi les actions notables, il faut relever que 13 bâtiments municipaux ont été raccordés aux réseaux de chaleur en 2024.

En tant qu'employeur, la Ville veille à garantir des **conditions de travail décentes (ODD 8)** pour ses agents. Cela passe par un management responsable, la prise en compte des enjeux sociétaux, le déploiement du télétravail, ainsi que la participation aux abonnements de transports en commun et la mise en place d'un forfait mobilités durables.

La communication inclusive de la ville permet de **réduire les inégalités (ODD 10)** en intégrant un maximum de personnes. Ainsi, Bordeaux Mag propose désormais une version en braille ou sonore pour les malvoyants. Aussi dans le cadre de sa politique d'inclusion, la Ville lutte contre les discriminations liées au handicap, à l'âge, à l'origine sociale ou culturelle, au genre et à l'orientation sexuelle. Elle soutient également le tissu associatif et adapte ses bâtiments ainsi que ses offres culturelles et sportives.

Pour assurer **une ville et une communauté durables (ODD 11)**, la ville s'assure de préserver son patrimoine, comme en témoigne la rénovation des menuiseries de l'Hôtel de Ville, alliant respect de l'histoire et développement durable.

La **consommation responsable (ODD 12)** est encouragée par la refonte de la politique d'achat, avec plus de 90 % des marchés de plus de 90 000 euros qui comportent des clauses environnementales. Le Mois de la Collecte Numérique a permis de sensibiliser massivement au numérique responsable et de favoriser l'économie circulaire.

Les Bordelais sont activement impliqués dans la réflexion sur les **questions climatiques (ODD 13)** à travers le Grand Dialogue Citoyen et le budget participatif. Ces démarches permettent la mise en place de mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Les associations bénéficient également d'un accompagnement dans leur transition écologique, avec des formations, des journées inter-associations et des fiches thématiques ciblant les solutions locales.

L'open data, le nouveau portail des démarches, la politique volontariste d'inclusion numérique concourent aux **objectifs des institutions efficaces et transparentes (ODD 16)** et d'accès aux droits.

Enfin, la signature d'un nouvel accord de partenariat avec Lima, ainsi que l'organisation d'événements et de rencontres pour célébrer les 60 ans de jumelage avec Los Angeles et Munich, ont permis de réaffirmer l'importance de ces **partenariats (ODD 17)**.



LES PERSPECTIVES

● Démocratie permanente

- Vote du budget participatif de 2025
- Tournée de la démocratie permanente sur le projet urbain
- Rendu de la saisine de l'Observatoire de la démocratie permanente

● Vie associative

- Ouverture de salles municipales aux particuliers au printemps
- Expérimentation de nouveaux de l'ancien collège Fieffé
- Livraison du site Eugénie Eboué-Tell regroupant à la fois des locaux pour la vie associative et une crèche

● Relations internationales

- Déplacement à Los Angeles au titre des 60 ans du jumelage
- Accueil du maire de Fukuoka, ville invitée d'honneur de Bordeaux fête le vin
- Accueil du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire : Bordeaux GSEF 2025

● Égalité

- Formation des animateurs et animatrices des maisons de quartier à l'égalité femmes/hommes
- Renouvellement des masterclass UNESCO avec des lycéens et des lycéennes du territoire sur la lutte contre le racisme et les discriminations

● Handicap

- Mise en accessibilité de 82 sites supplémentaires
- Élargissement de la permanence associative à d'autres associations



● Numérique

- Mois de la Collecte Numérique 2025
- Ouverture d'un carbonscore lié à l'utilisation bureaucratique des agents de la Ville
- Refonte du site bordeaux.fr accessible et écoconçu
- Déploiement de bornes de recharge solaire et points wifi
- Poursuite de l'opération "don d'ordinateurs"

Relation usagers

- Création d'un portail dédié pour les domiciliés
- Développement d'une offre de services sur la médiation administrative
- Travail sur la signalétique dans les mairies de quartiers et les échoppes
- Amélioration de la qualité du service téléphonique proposé
- Rééquilibrage des bureaux de vote avec la création de 2 bureaux de vote
- Optimisation de l'utilisation du dispositif de recueil d'empreinte mobile (cartes d'identité à domicile (relais assistantes maternelles, sites des étudiants etc.)
- Végétalisation des murs sur l'entrée principale du cimetière la Chartreuse, végétalisation et intégration d'un espace de recueillement dans le cimetière Nord
- Extension des colombarium des cimetières Pins Francs et Nord

LA VILLE EN COMMUN

128 Tranquillité publique, sécurité et prévention

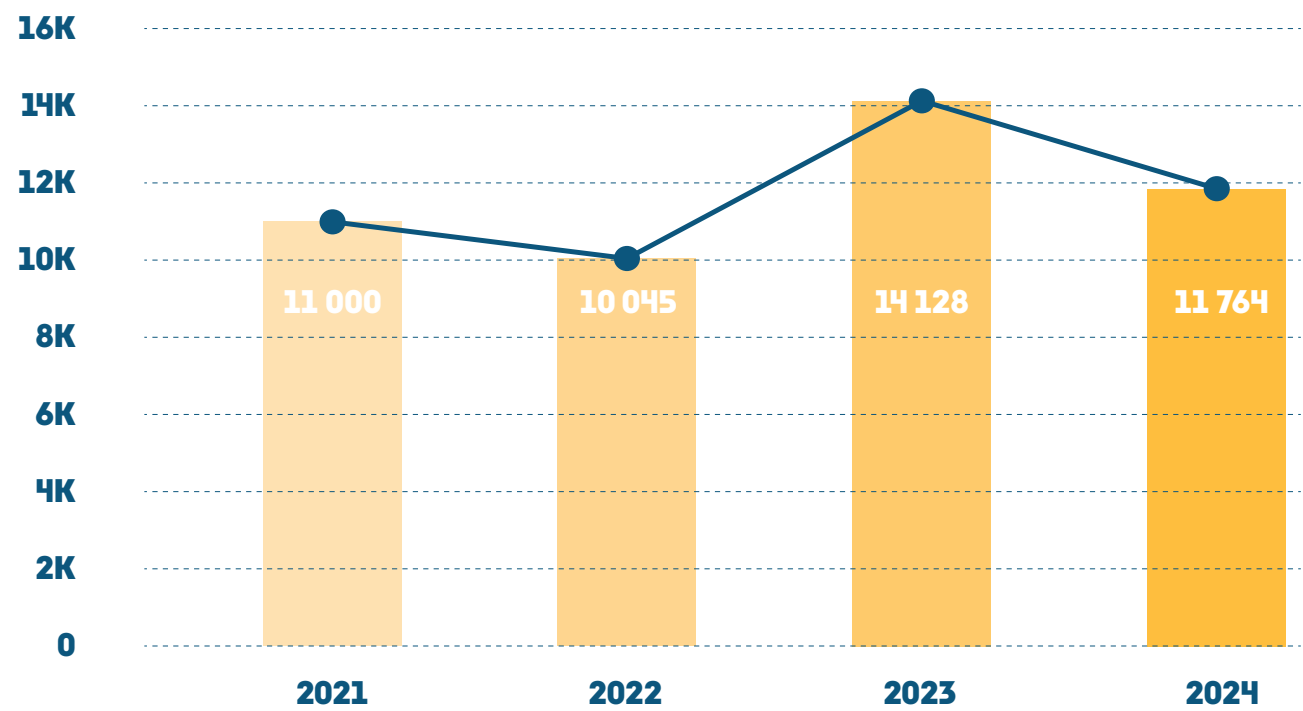
133 Garantir l'accès aux pratiques sportives

139 La culture partout, pour tous et toutes

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Renforcer les actions de prévention

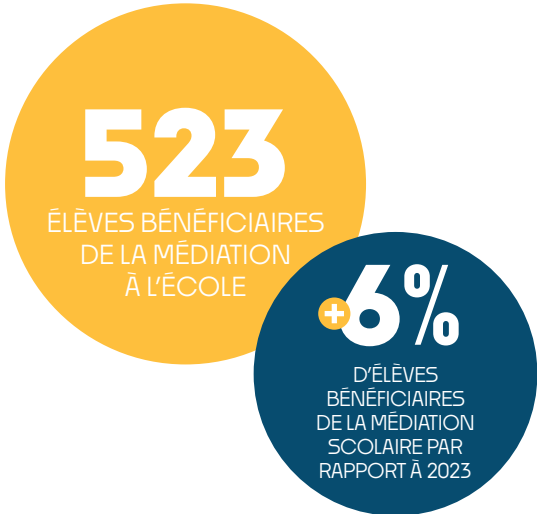
Personnes rencontrées par le Groupement d'intérêt public (GIP) Bordeaux Médiation



- **La médiation sociale au cœur de la ville**

Dans le cadre du plan municipal de sécurité, la Ville entend renforcer la présence des médiateurs dans les quartiers prioritaires, à l'école et durant la nuit. Pour faciliter la cohésion sociale et la tranquillité des habitants, une subvention de 660 000€ a été accordée au GIP Bordeaux Médiation, permettant de recruter 6 médiateurs supplémentaires, portant ainsi leur effectif total à 33.

Un nouveau binôme de médiation est arrivé en 2024 et va concentrer son action sur le quartier de Caudéran. Les médiateurs sont mobilisés pour aller à la rencontre des habitants et répondre à leurs questions. Ils interviennent également pour régler à l'amiable des conflits de voisinage.



Fresque de médiation sociale

- **Expérimentation d'une médiation sociale pour la vie nocturne**

La Ville a renforcé la présence bénéfique et rassurante de médiateurs durant la nuit surtout aux heures tardives. Les équipes de médiations assurent une veille sociale et sanitaire et permettent de déployer concrètement les mesures demandées par le dispositif Angela, d'orienter les noctambules et de répondre aux préoccupations des habitants.

- **Accueillir pour prévenir et réinsérer**

Chaque année, la Ville accueille des personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général (TIG) au sein de ses services. Cette mesure favorise la réinsertion, notamment des jeunes, et contribue à la prévention de la délinquance. L'équipe de médiation fait le lien entre les besoins de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et les possibilités d'accueil dans les services municipaux. En 2024, la Ville a ainsi accueilli 45 personnes.

Qu'est-ce que le Travail d'intérêt général (TIG) ?

Le TIG est une peine alternative à l'emprisonnement ou aux poursuites pénales, applicable aux personnes de plus de 16 ans reconnues coupables d'infractions mineures. Avant d'être exécutée, la personne doit consentir à cette mesure. Si elle ne termine pas ses heures, la peine est réévaluée. Le travail est non rémunéré et effectué au sein d'une collectivité publique ou d'une association, pour une durée allant de 20 à 400 heures.

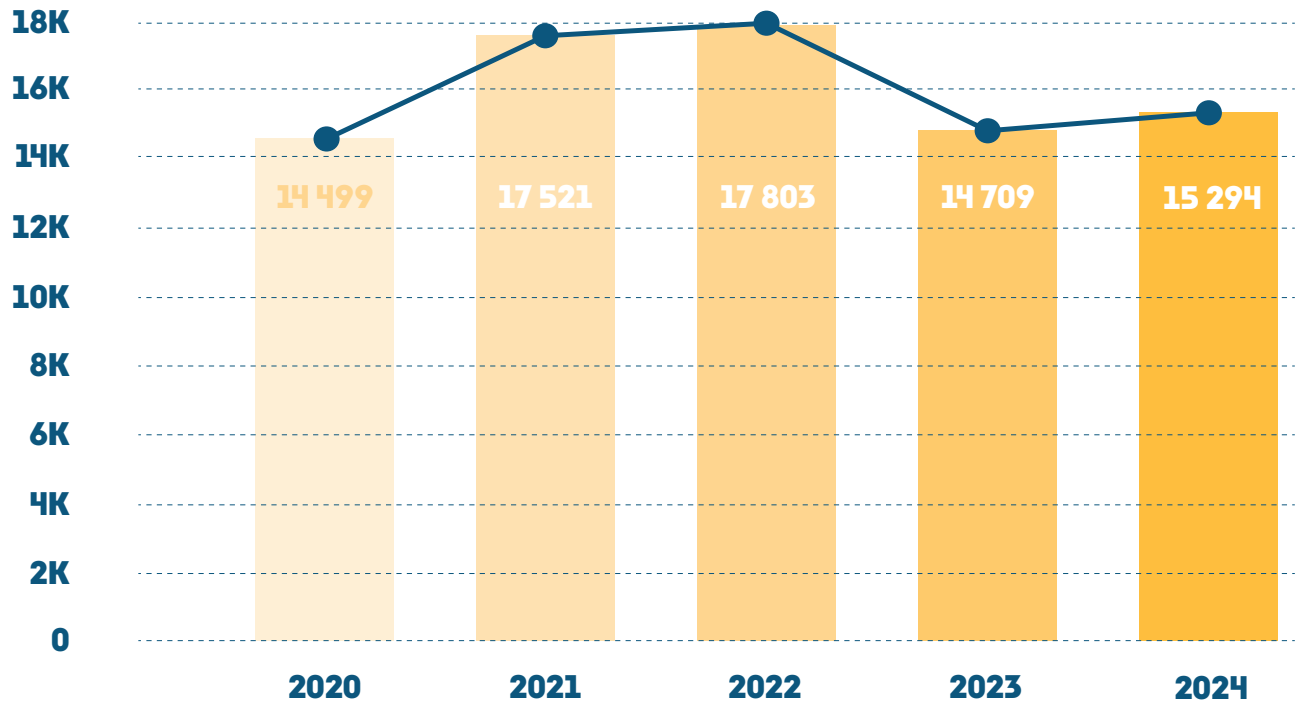
Instaurer une police municipale de proximité

• Une sécurité renforcée sur le territoire

En juillet 2024, la Ville de Bordeaux et l'État ont signé un contrat de sécurité intégrée (CSI) pour la période 2024-2026. Ce partenariat garantit de nombreuses avancées en matière de sécurité et de tranquillité publique pour tous les Bordelaises et Bordelais. L'État s'engage à renforcer les effectifs de la Police nationale (40 postes supplémentaires et le remplacement des départs à la retraite), à cofinancer la vidéoprotection et des dispositifs de médiation, et à donner plus de moyens pour la justice de proximité, la prévention de la délinquance ou la lutte contre les incivilités.



Sollicitations téléphoniques de la police municipale



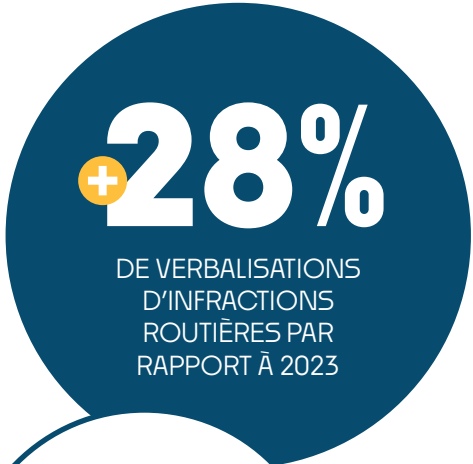
• Les forums de la tranquillité publique

La politique de prévention et de lutte contre la délinquance très volontariste de la Ville a intégré la prise en compte des habitants. Les Forums de la tranquillité lancés fin 2023 se sont poursuivis en 2024 avec la 5^{ème} édition sur le quartier Bordeaux Maritime afin de développer la coproduction avec les Bordelaises et Bordelais sur les sujets de sécurité et de tranquillité. Ces temps de dialogue par quartier permettent de partager et de travailler les constats et les solutions opérationnelles avec les élus, les habitants, les acteurs locaux et les services.



• Une police impliquée dans les politiques de mobilité, de propreté et dans la sécurisation de l'espace public

Dépôts sauvages, jets de mégot, nuisances sonores, épanchements d'urine, problématiques animales sur les marchés, dans les débits de boissons et leurs terrasses : les incivilités du quotidien sont nombreuses. L'ensemble des agents de la police municipale de Bordeaux s'investissent sur ces problématiques, mais une brigade anti-incivilités dédiée a été lancée en 2024. Elle doit plus particulièrement lutter contre les dépôts sauvages et le déversement de substances polluantes sur le domaine public.



• Des campagnes de prévention routière

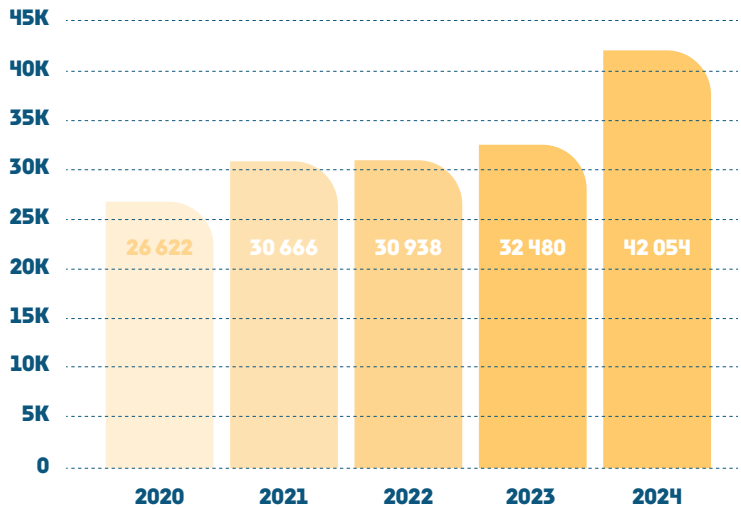
La Ville lutte contre les incivilités routières en organisant des opérations de contrôles préventifs suivis, le cas échéant, de verbalisations. La Ville développe aussi l'animation de la piste de sécurité routière située à Caudéran et a sensibilisé 5 679 élèves allant du CM1 au CM2 en 2024.



● Une police plus proche des habitants et commerçants

Afin d’assurer la sécurité et la tranquillité publique, les patrouilles, principalement pédestres et VTT, ont été renforcées. En effet, ce type d’équipages permet d’être plus agile, plus réactif et surtout plus proche des habitants.

Interventions de la Police municipale



● La sécurisation de manifestations publiques

La Ville de Bordeaux accueille des grands évènements récurrents (Fête du vin, Foire aux plaisirs, Fête de la musique) ou spécifiques (visites d’État, tour de France, etc.) et de multiples manifestations dans les différents quartiers de la ville. La police municipale participe fortement à la sécurisation de ces grands évènements, et l’année 2024 fut particulièrement riche avec l’accueil de 7 matchs dans le cadre des Jeux Olympiques !



Brigade VTT - Sécurité cambriolage

GARANTIR L’ACCÈS AUX PRATIQUES SPORTIVES

Un nouveau modèle de coopération

● Accompagner les mutations du milieu sportif

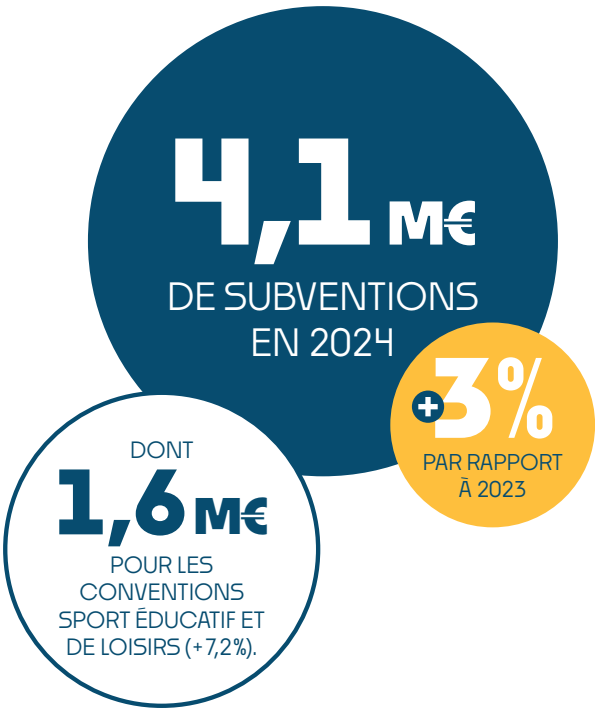
En 2024, la Ville a mis en place de nouveaux critères d’attribution des subventions élaborés avec le mouvement associatif en 2022 et 2023. Ces critères intègrent un système de bonification de 20% basé sur des actions dans six domaines prioritaires de la politique sportive municipale : équité femmes/hommes, offre sportive en quartiers prioritaires, éco-responsabilité, inclusion du handicap et formation des jeunes sportifs.

Conformément à la feuille de route, un point d’étape avec l’ensemble du mouvement sportif a été réalisé le 8 décembre 2024. Cela a permis de faire le bilan des 103 actions programmées, avec 86% du programme engagé et 66% des objectifs de la feuille de route atteints à la fin de l’année Olympique 2024.

Après avoir soutenu techniquement et financièrement en 2023 les clubs engagés dans la réduction de leur empreinte carbone, l’année 2024 a mis l’accent sur la formation des dirigeants et encadrants sportifs à la lutte et à la prévention des violences dans le sport, en particulier les violences sexistes et sexuelles.



Club de rugby féminin UBB



14
SESSIONS DE FORMATION
DE VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES EN 2024

90
STAGIAIRES ISSUS DE

33
CLUBS SPORTIFS,

57%
DE DIRIGEANTS OU ENCADRANTS
BÉNÉVOLES FORMÉS

● **Accompagner les sportifs bordelais jusqu'aux Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024**



Avec 6 équipements sportifs labellisés « Centres de préparation aux Jeux », Bordeaux a accompagné l'effervescence des Jeux Olympiques et paralympiques : le stadium vélodrome, le skatepark, le stade Bel-Air les salles d'armes Guy-Laupies et André-Labatut et la villa Primrose ont accueilli en préparation différentes équipes de Chine, de Colombie, d'Espagne, et d'Australie.

La dynamique Team Bordeaux a accompagné 24 athlètes, 13 femmes et 5 paras sportifs et le soutien de 15 entreprises via le Club des Mécènes.

9 DES ATHLÈTES
DE LA TEAM ONT PARTICIPÉ
AUX JEUX OLYMPIQUES,

3 MÉDAILLÉS



1

MÉDAILLE
D'OR



3

MÉDAILLES
DE BRONZE

Laurent Chardard, double champion paralympique à Paris 2024, est un modèle de persévérance et de réussite dans le sport.

Il a atteint les plus hauts niveaux de la compétition en remportant la médaille de bronze au 50 mètres papillon et au 100 mètres nage libre.

Laurent Chardard double champion paralympique de natation



Équipe de volleyball féminin

● **Le sport de haut niveau bordelais en pointe**

Accompagnés par la Ville, les clubs sportifs bordelais ont brillé lors de la saison sportive 2023/2024 :

- Second titre consécutif de championne de France pour les lionnes du Stade Bordelais en rugby à 15
- Titre de championne de France et montée en division élite féminine pour les Burdis en volleyball féminin
- Titre de vice-champion de France pour les hockeyseurs des Boxers
- Un titre de vice-champion de France pour l'Union Bordeaux Bègles en top 14

ACCOMPAGNEMENT DE
1 892 000 €
POUR LES CLUBS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU,
BUDGET EN HAUSSE DE
5.7 %
ATTRIBUÉ SPÉCIFIQUEMENT AU SPORT FÉMININ

Encourager la pratique du sport

• Les animations du programme olympique bordelais

La Ville a souhaité faire de cette année olympique un moment de fête pour toutes et tous pour mettre en lumière l'ensemble des pratiques sportives. Le fil rouge a débuté en avril avec la semaine olympique et paralympique à l'école dont le point d'orgue fut le rassemblement de 1 200 élèves au parc Lescure. Les Olympiades des maisons de quartier ont quant à elles été organisées le 26 juin avec 1 700 enfants des centres de loisirs bordelais.

L'esprit olympique s'est poursuivi avec le relais de la flamme le 21 mai sur un parcours en ville de 8 kms qui s'est terminé par son embrasement place des Quinconces devant 10 000 personnes. Le club 2024 du palais des sports a animé le centre-ville entre le 27 juillet et le 11 août, avec un écran géant pour la retransmission des épreuves, des ateliers sportifs, culturels et sportifs, rassemblant plus de 11 500 participants.



Les Olympiades au stade Lescure

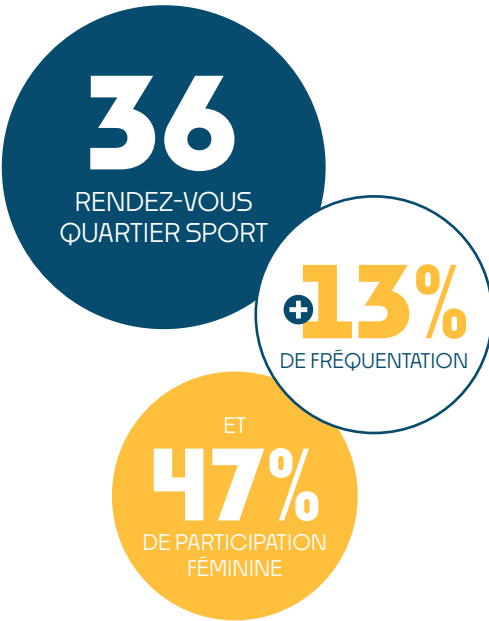
• Une année riche en grands événements sportifs

- Le match France/Angleterre du Tournoi des 6 nations, avec 28 000 spectateurs, un record de France pour un match de rugby féminin
- La retransmission de la finale du Top 14 place des Quinconces avec 20 000 spectateurs
- Le semi-marathon 2024 qui pour sa seconde édition est passé de 10 000 à 13 000 participants

En 2024, la Ville de Bordeaux a célébré le centenaire du parc Lescure, un lieu emblématique du sport bordelais, avec une série d'événements, de conférences, de visites et d'expositions du 14 au 18 mai. Le point d'orgue de cette célébration fut le « Match des légendes » qui a réuni 32 000 passionnés autour d'un match de gala opposant le Variétés Club de France aux anciennes gloires des Girondins de Bordeaux, avec des figures comme Giresse, Zidane et Lizarazu.



Retransmission de la finale du Top 14



• Démocratiser la pratique du sport dans toutes ses dimensions

Les nombreuses animations sportives itinérantes de l'Opération Quartier sport mises en place en 2022, gratuites et ouvertes à tous, se sont déployées sur le territoire de la ville. Les sites d'accueil ont été choisis au cœur des lieux d'habitation et d'animation : la place du Lac, le club 2024 du palais des sports, mais aussi le parc Pinson à la Benauge, le parc du Grand parc, Bacalan, la place André-Meunier à Bordeaux sud et la maison de quartier du Tauzin.

L'idée d'une itinérance skatable a germé lors du budget participatif 2023 : lier urbanisme et pratique du skate en aménageant de nouveaux espaces propices aux sports de glisse urbaine et compléter ainsi l'offre déjà présente. Après les bordures en granit des jardinières de la patinoire Mériadeck ou les modules au parc aux Angéliques, une pyramide en béton quartzé est sortie de terre place André-Meunier.

Développer et rénover les équipements sportifs

Un « Plan piscines » qui se réalise

Après l’ouverture en 2023 de la piscine Galin réhabilitée, la livraison de la piscine du Grand Parc s’est faite en septembre 2024 pour la rentrée sportive. La Ville s’est mobilisée pour continuer à accueillir les habitants malgré l’ouverture de la piscine Judaïque et de la piscine du Grand Parc jusqu’en septembre 2024 avec une augmentation des heures d’ouvertures de 14% pour les piscines ouvertes, la location de créneaux sur le centre aquatique de Mérignac, et la remise à plat de l’organisation du travail des maitres-nageurs sauveteurs. Tous ces efforts ont permis de réaliser 462 000 entrées.



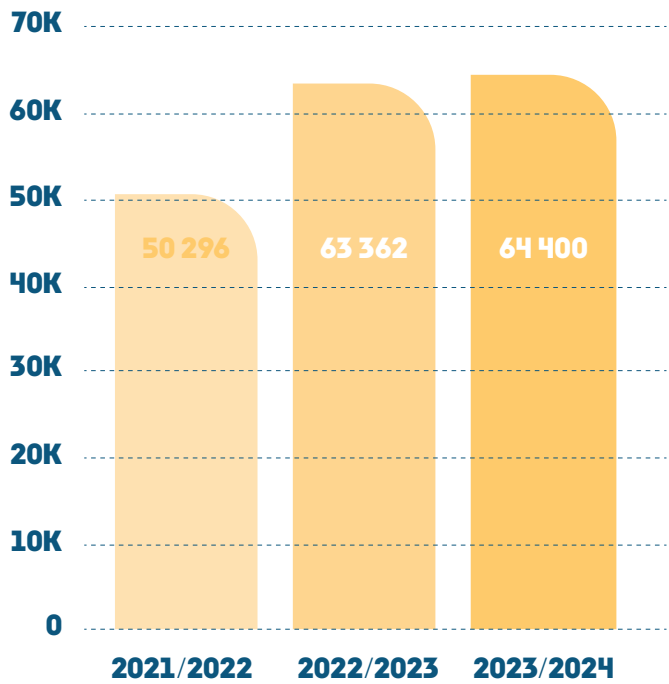
En plus du programme de natation scolaire à destination de l’ensemble des élèves de CP, CE1 et CM2 des écoles bordelaises (en hausse de 2%), le dispositif prioritaire gratuit « J’apprends à nager » a pu être maintenu et sa fréquentation est en hausse avec 287 participants (contre 241 en 2023) permettant à l’issue des 2 230 leçons dispensées, à 59 personnes d’obtenir leur attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

La pratique de la natation demeure la première en termes de mixité, avec 49% de pratique féminine pour les activités pédagogiques et 45% de pratique féminine pour les activités associatives.

287

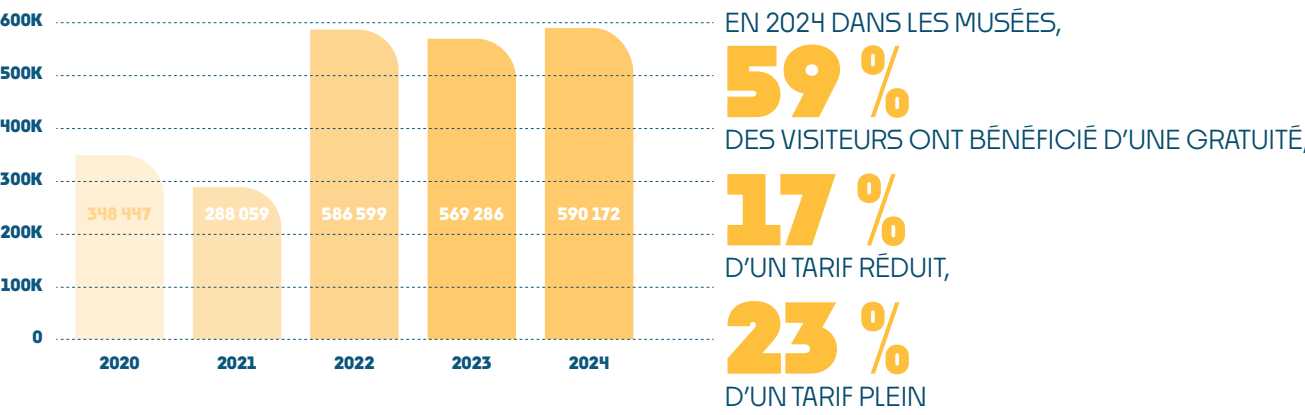
ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF « J'APPRENDS À NAGER »

Entrées piscines pour les écoles primaires

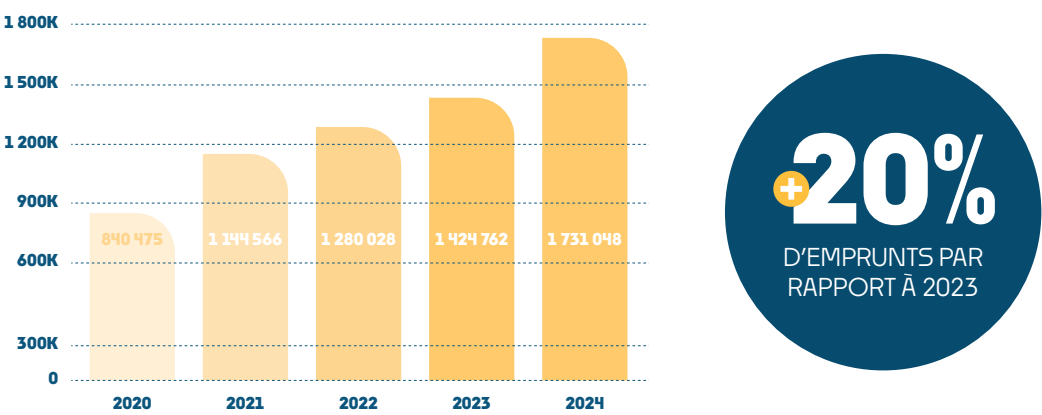


LA CULTURE PARTOUT, POUR TOUS ET TOUTES

Visites des musées municipaux



Emprunts dans les bibliothèques



Une éducation artistique et culturelle pour toutes et tous

Parce qu’il s’agit d’un des facteurs essentiels de compréhension du monde et de développement de l’esprit critique, pour une citoyenneté active des jeunes générations, l’éducation artistique et culturelle (EAC), tout au long de la vie, est une priorité de la Ville de Bordeaux.

Le parrainage et marrainage des écoles

Le marrainage / parrainage permet de créer un lien privilégié entre un professionnel de la culture ou un lieu culturel et scientifique et l’intégralité d’une équipe enseignante.

En 2024, la Ville a lancé 19 nouveaux marrainages ou parrainages supplémentaires. Ainsi, 50% des élèves de la Ville de Bordeaux sont concernés par un marrainage ou parrainage.

Par ailleurs, la compagnie Christine Hassid intervient, dans le quartier de Caudéran au sein de l’Ehpad Clairière de Lussy et l’association Jaune Magenta au centre hébergement et de réinsertion sociale Simone-Noailles à Nansouty.

Parrainages et marrainages culturels



• Les résidences EAC

Les résidences d’éducation artistique et culturelle permettent aux enfants de fréquenter des lieux culturels, de se familiariser avec des pratiques artistiques et de rencontrer des professionnels de la culture et des sciences. Ce sont ainsi 18 nouvelles résidences au sein de crèches et d’écoles primaires, dont une au sein de l’école de l’Hôpital des enfants du CHU Pellegrin, dans le quartier Saint-Augustin.



Fresque à l’école Thiers

22 832

ÉLÈVES ONT BÉNÉFICIÉ
D’UN PROJET D’ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN 2023/2024

71
ÉCOLES

• Le Prix de la coopération et la transversalité pour la Ville de Bordeaux

Dans le cadre du concours national organisé par la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles « Mon projet EAC en 360 secondes », la Ville a reçu le prix de la coopération et de la transversalité pour son projet « Polisson ! Mes premiers pas au musée », destiné aux 0-3 ans. Jessica Cendoya Lafleur et le Labo des cultures ont collaboré avec les services municipaux pour proposer huit œuvres associées à huit comptines à gestes créées par une musicienne (Eileen).

Une offre culturelle plus inclusive

• Développer les partenariats avec les acteurs sociaux

Quatre initiatives culturelles des services de la Ville ont été saluées par le prix Bordeaux Terre de Solidarités qui récompense des projets locaux luttant contre les inégalités sociales, économiques, culturelles et éducatives. Parmi les lauréats, le projet « Temps calme au musée » pour les personnes souffrant d’hypersensibilité, des parcours d’art-thérapie pour les seniors isolés ou encore le festival « Un été au Grand Parc », organisé par la salle des fêtes.

Les billets solidaires sont des places de spectacle que l’Opéra national de Bordeaux offre à des personnes qui n’ont pas accès aux concerts, pour des raisons économiques mais aussi parce qu’elles n’osent tout simplement pas en pousser les portes. Les personnes bénéficiaires de ces billets solidaires sont aussi accompagnées dans leur venue : elles peuvent dialoguer avec un médiateur, visiter le Grand-Théâtre, participer à un atelier avec un artiste, accéder à une répétition, etc.

4 304

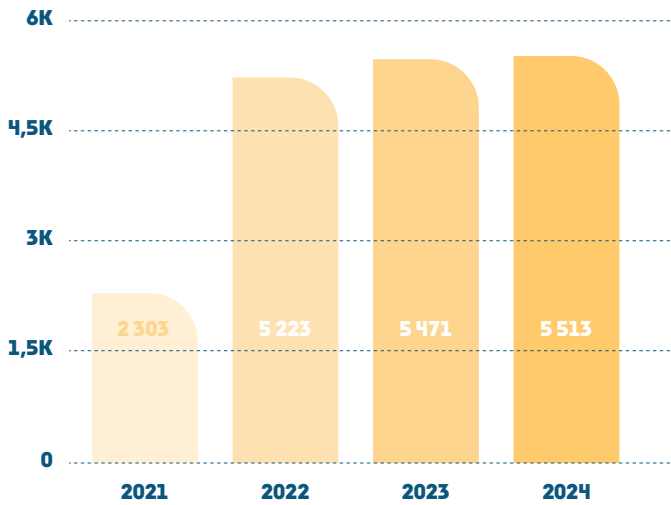
PERSONNES ONT ÉTÉ
BÉNÉFICIAIRES DE
BILLETS SOLIDAIRES
À L’OPÉRA

• Une culture plus accessible

La Ville de Bordeaux continue de développer une communication accessible pour ses actions culturelles. Cela passe par des documents faciles à lire et à comprendre (FALC) comme le programme de la Nuit des Musées.

2024 a vu aussi la première édition de la semaine Culture accessible, qui a proposé des événements dans 10 établissements culturels pour tous les types de handicap : un visio guide en langues des signes françaises au Musée des beaux-arts, des lectures de contes pour les familles en langue des signes ou encore de nombreuses visites sensorielles. Par ailleurs, plusieurs sites ont fait l’objet de travaux de mise en accessibilité en 2024 comme l’église Saint-Bruno, l’église Saint-Paul, l’église Saint-François-Xavier, l’église Saint-Louis, le musée d’Aquitaine et la Porte Cailhau.

Personnes en situation de handicap ayant fréquenté les musées municipaux



Parcours sensoriel au Musée d’Aquitaine

● **Égalité entre les femmes et les hommes**

Dans le cadre de la commande publique culturelle ou de l’acquisition d’œuvres contemporaines l’objectif de consacrer au minimum 50% du budget à des œuvres d’artistes femmes a été fixé.

Un minima de 50% d’artistes ou d’intervenantes contemporaines femmes a été également décidé pour toutes les programmations annuelles. La Ville respecte la démarche d’éga-conditionnalité des subventions versées aux associations. Cela se traduit par exemple par la première programmation paritaire du « Mois de la photo » et du festival « Insulia » dédié à la jeunesse.

En 2024, de nombreuses associations ont vu leur subvention de fonctionnement augmenter ou ont été nouvellement soutenues. Ces projets se distinguent par leur accompagnement par des femmes, comme c’est le cas pour la compagnie des 13 Lunes, BAM Project, Sens Commun, Ola, Gribouillis, Medusyne ou encore Bordeaux Open Air.



Bacchanight au musée des Beaux-Arts

● **Un conservatoire rayonnant**

Les spectacles et concerts des Scènes publiques présentent le travail mené au sein du Conservatoire et permettent d’offrir des concerts gratuits de grande qualité à tous les habitants.

309

MANIFESTATIONS

29 964

SPECTATEURS

5 618

ÉLÈVES PARTICIPANTS

660

ENSEIGNANTS IMPLIQUÉS

pour l'année scolaire 2023/2024

Une éducation artistique et culturelle à destination de toutes et tous

● **La culture, un partage entre générations**

Les actions culturelles des établissements municipaux favorisent la mixité des publics à travers des projets comme le grand bal Bim Boum en clôture de la Semaine Bleue à la salle des fêtes du Grand Parc, ou la comédie musicale portée par la bibliothèque Bordeaux Lac, les habitants des quartiers Bordeaux Nord et l’association du lien interculturel familial et social (ALIFS).

Le concept des « Grands-Parents Supers Guides au Musée des Beaux-Arts » permet aux grands-parents d’initier leurs petits-enfants à l’art de manière ludique et pédagogique. En une heure, ils découvrent des astuces et des conseils pratiques pour répondre aux questions des plus jeunes sur les œuvres exposées. Accompagnés d’une médiatrice du musée, ces Supers Guides vivent une expérience enrichissante et peuvent ensuite devenir guides pour leur propre famille, lors de visites pleines de joie et de partage.

● **Des jeunes bordelais à la programmation**

La salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc a la volonté de créer de nouvelles relations avec les jeunes et de faire découvrir la vie du lieu autrement.

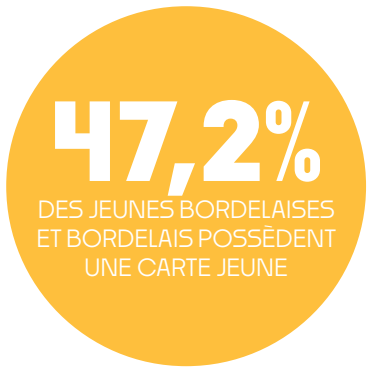
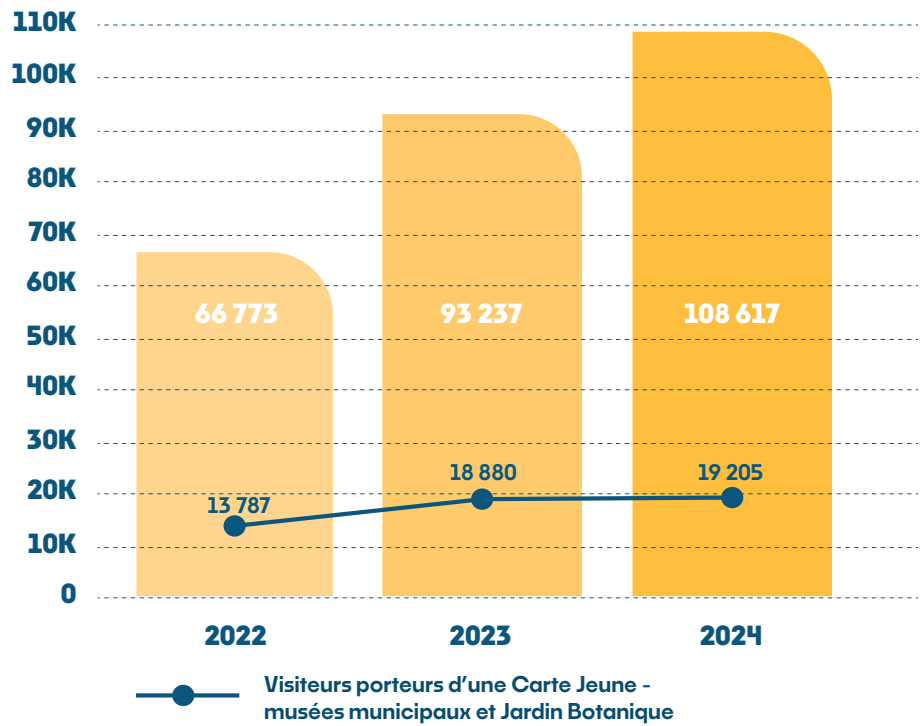
Elle a donc créé un comité pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans habitant sur le quartier Grand Parc / Chartrons d’y proposer des projets, des activités.



Comité des jeunes de la salle des fêtes du Grand Parc

● La carte jeune en plein essor

Jeunes porteuses et porteurs de la Carte jeune



La Carte jeune a dépassé les 100 000 utilisateurs, l'application s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités et un nouveau compte Instagram dédié aux familles a été lancé.



Cool kids club du CAPC

● Le cool kids club du CAPC

Le week-end des 5 et 6 octobre 2024, le CAPC et arc en rêve ont invité les enfants et leurs familles à une grande fête pleine de surprises. Durant ces deux jours, petits et grands ont pu s'amuser avec un parcours de billes, un labyrinthe, un puzzle géant, des jeux de construction XXL, une piscine à doudous et un grand défilé... tout en carton !

Le soutien des acteurs culturels pour la création et la diffusion

● Aider la création artistique et l'émergence de nouveaux projets

Plus de 20 expositions sur l'espace public, dans les espaces culturels et dans des lieux non-dédiés avec la 1^{ère} édition du Mois de la photographie. Dans de nombreux lieux publics, aux quatre coins de la ville, 21 artistes et collectifs ont ainsi exposé leurs œuvres. Des événements destinés à un large public et portés par des collectifs comme Cdanslaboîte ou encore le festival Itinéraire des photographes voyageurs.



Mois de la Photographie



6 expositions ont eu lieu en 2024 sur les grilles du jardin public, dont l'exposition graphique « Manhoru » de Thomas Couderc, représentation d'une vingtaine de plaques d'égout japonaises rappelant la place de la nature en ville, ou l'exposition photographique « Biodiversité marine de l'estuaire de la Gironde » de Nicolas Camoisson.

Encourager la présence artistique et culturelle partout

De nouveaux espaces culturels en proximité

La Ville a ouvert 2 lieux culturels de proximité en 2024. Tout d’abord, la Base sous-marine avec l’arrivée des 2 associations lauréates de l’appel à manifestation d’intérêt : l’associations Dézip et le Grand incendie. À la maison Marandon, dans le quartier Nansouty - Saint-Genès, les associations lauréates BCD’ART, Babord et La belle à l’ouest ont commencé à intégrer leurs nouveaux locaux.

Depuis 2024, les bibliothèques de Bordeaux lancent un nouveau service « hors les murs » : les Points Bibli. Ces espaces, installés dans des lieux inattendus comme des associations, centres sociaux ou institutions, visent à rendre l’accès au livre et à la culture plus facile pour les publics éloignés de l’écrit. En 2024, deux Points Bibli ont été inaugurés, à La Manuco et à la Cité Bleue, offrant un premier contact avec la lecture dans des lieux de proximité. En fonction de chaque lieu et projet, il est possible de consulter les documents sur place et/ou de les emprunter.



Point bibli Cité bleue



Bal des 80 ans de la Libération

Des festivités tout au long de l’année

Le samedi 31 août, un grand bal populaire gratuit a eu lieu place Pey-Berland pour célébrer les 80 ans de la Libération de Bordeaux. Un apéritif a été offert et des food-trucks ainsi que des espaces de restauration étaient présents. Ce moment festif et convivial a été rythmé par une initiation à la danse proposée par l’association Swingtime Bordeaux, suivie d’une animation musicale avec le groupe Hot Swing Sextet et un DJ. Plus de 1 700 personnes ont ainsi célébré l’anniversaire de la libération de Bordeaux.

La Fête de la Musique s’est déployée en ville et dans les parcs et jardins dans les quartiers. Pour la première fois, la grande scène a été installée à Caudéran au parc Bordelais, une nouvelle scène s’est ouverte sur la nouvelle place Marie de Gournay dans le quartier Belvédère.

Le Festival des arts de Bordeaux (FAB) explore la création contemporaine, du théâtre aux arts visuels, en passant par le nouveau cirque, la danse, la performance, ou encore la musique. Avec en 2024, 35 spectacles et installations, dont 11 nouvelles créations, cette nouvelle édition du FAB aura rassemblé plus de 90 524 spectateurs.

+ DE 140

MANIFESTATIONS SUR L’ESPACE PUBLIC

+ DE 300

MANIFESTATIONS CULTURELLES, PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES BORDELAISES ET ACCOMPAGNÉES AU SEIN DES

11

ESPACES CULTURELS GÉRÉS PAR LA VILLE

+ 900 000

SPECTATEURS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

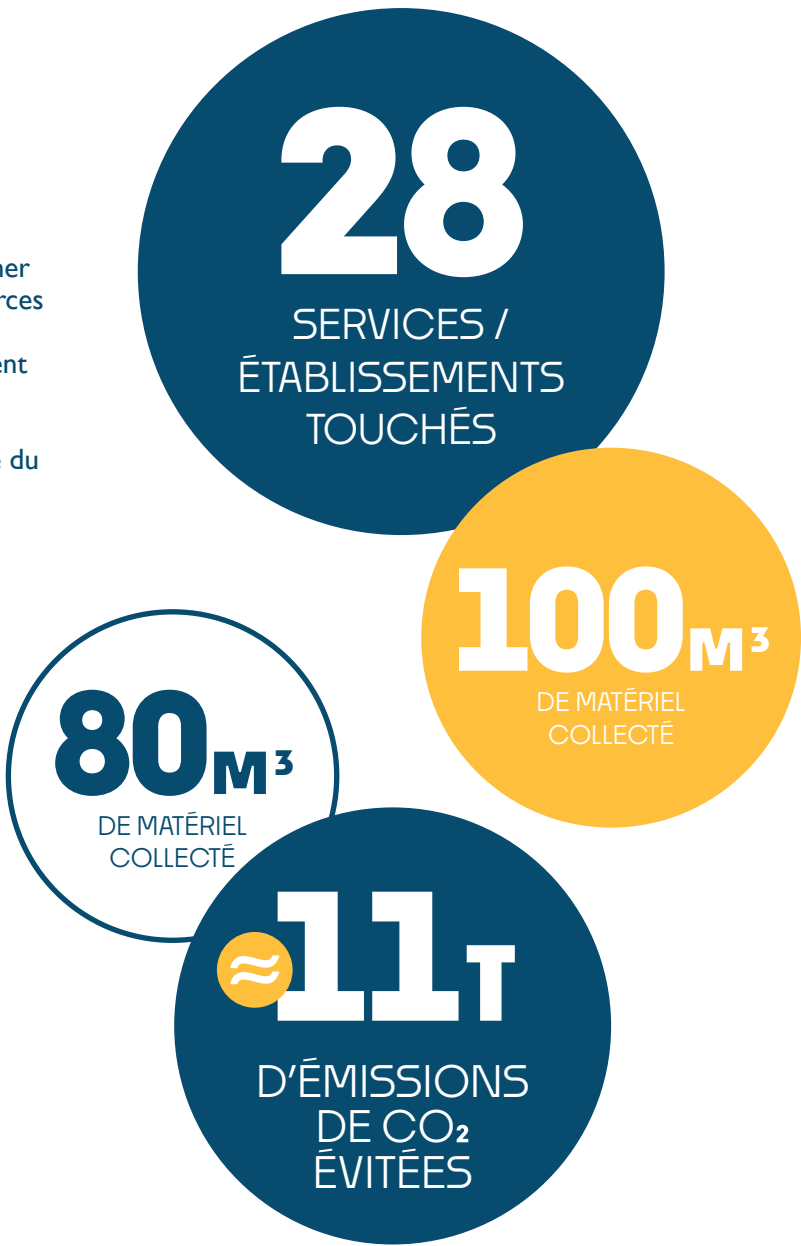
Faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique

● Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et sociale

La 9^{ème} édition de La Fabrique du citoyen dans le réseau des bibliothèques a pris pour thème « Nos communs, ce qui nous lie ». Elle a proposé 60 événements variés : conférences, rencontres avec notamment Pierre Crétois, Timothée Duverger, Joëlle Zask, Alexis Jenni... Mais aussi des ateliers notamment sur l'alimentation durable à la Benauge, une fresque végétale d'Angèle Lary, un micro-ciné débat avec Unis-Cité, et une balade urbaine. Ces activités ont eu lieu dans les bibliothèques de Bordeaux et chez des partenaires locaux comme la Maison Éco-citoyenne et le cinéma Utopia.

● Une ressourcerie culturelle

Une ressourcerie culturelle a vu le jour dans la base sous-marine de Bordeaux, dédiée à la collecte et à la réutilisation des matériaux inutilisés par les établissements culturels. Ce véritable espace de réemploi constitue un levier majeur pour transformer les pratiques, en favorisant la circulation des ressources entre ces établissements et en encourageant des solutions durables. Les matériaux sont soigneusement stockés et répertoriés dans un catalogue en ligne, accessible aux structures culturelles municipales. Dès 2025, l'objectif est d'élargir l'accès à l'ensemble du tissu associatif et culturel bordelais.



● Le projet de solarisation de la Base sous-marine

Depuis 2020, la Ville a accéléré le développement de l'énergie solaire, tant sur ses bâtiments que dans le parc privé. La solarisation des toits de la base sous-marine, d'une superficie de plus de 13 000 m², occupe une place centrale dans cette ambition. Ce projet entend transformer l'espace emblématique en un site de production d'énergie renouvelable, au bénéfice de tout le quartier. Une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) va être signée par la Ville pour une durée maximale de 30 ans afin de permettre à un opérateur privé d'investir dans la construction de la photovoltaïque. L'appel à projet lancé en 2024 est porté par la société d'économie mixte Bordeaux Métropole Aménagement (BMA).

● D'importantes rénovation de sites culturels

La Ville poursuit son ambitieuse démarche de préservation et de rénovation de son patrimoine culturel. Le troisième plus haut clocher de France bénéficie actuellement d'un chantier de restauration d'envergure, nécessitant la construction d'un échafaudage monumental d'environ 700 tonnes, une véritable prouesse technique. La Ville contribue à hauteur de 4,86 millions d'euros à cette opération de restauration.



Travaux de la flèche Saint Michel

● **D’importants travaux de rénovation énergétique**

Le Musée des arts décoratifs et du design a entamé une mue profonde : d’importants travaux de rénovation énergétique y sont menés avec des objectifs ambitieux : une diminution de 40% de la consommation énergétique, le réemploi de matériaux de construction (près de 200 tonnes) et le raccordement au réseau de chaleur de Mériadeck.

En 2024, plusieurs sites bordelais ont continué leurs opérations de modernisation. Les bibliothèques Flora-Tristan, Grand-Parc, Mériadeck, Saint-Augustin et Saint-Michel, ainsi que le Conservatoire, la Galerie des Beaux-Arts, le Musée des Beaux-Arts et le Musée d’Aquitaine ont été au cœur de ces travaux de rénovation. Un changement notable a eu lieu à la salle des fêtes du Grand Parc, avec la transition du parc lumière en 100% LED, marquant un pas de plus vers une ville plus durable et éco-responsable.

De plus, la Ville engage des opérations de construction et rénovation durables pour la bibliothèque de Bacalan, la Manufacture, la Rock School Barbey et le Conservatoire.



Travaux du Musée des Arts décoratifs et du Design

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation artistique et culturelle et le système de parrainage et de marrainage entre écoles et professionnels de la culture, au cœur du projet éducatif de la ville, assure une **éducation de qualité pour tous (ODD 4)**.

Dans le cadre de la lutte pour **l'égalité entre les sexes (ODD 5)**, Bordeaux attribue une subvention bonifiée aux clubs sportifs qui mènent des actions spécifiques en faveur de cette dernière. De la même manière, dans le secteur culturel, la commande publique réserve au moins 50% de son budget à des œuvres d'artistes femmes et soutient des événements et associations paritaires pour garantir une visibilité équitable dans le domaine culturel.

Bordeaux lutte également **contre les inégalités sociales (ODD 10)** en mettant en place des projets inclusifs, tels que « Temps calme au musée » pour les personnes souffrant d'hypersensibilité, et des parcours d'art-thérapie pour les seniors isolés, afin de rendre la culture accessible à tous, notamment aux populations vulnérables.

Pour construire **une ville de communautés durables (ODD 11)**, Bordeaux s'engage dans la rénovation du patrimoine culturel, la prévention routière et l'accompagnement pour savoir rouler à vélo, afin de favoriser un environnement plus sûr, inclusif et accessible à tous.

La **lutte contre le changement climatique (ODD 13)** se concrétise par des actions de sensibilisation à la transition écologique, telles que « La Fabrique du citoyen », ainsi que par des projets tels que la solarisation de la Base sous-marine ou la création d'une ressourcerie culturelle. De plus, la ville soutient les clubs sportifs engagés dans la réduction de leur empreinte carbone, tout en rénovant plusieurs équipements sportifs municipaux.

La ville de Bordeaux renforce la présence de médiateurs dans les quartiers prioritaires, à l'école et durant la nuit et met en place une police municipale de proximité, avec une brigade anti-incivilités et les patrouilles pédestres et VTT, elle contribue activement à la **promotion de la paix, de la justice (ODD 16)**.

Enfin, elle soutient l'accès au sport avec des subventions incitatives pour des projets prônant l'égalité femmes-hommes, l'offre sportive dans les quartiers sensibles, l'éco-responsabilité, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la formation des jeunes. À travers ces actions, Bordeaux participe également aux **partenariats visant la réalisation des objectifs de développement durable (ODD 17)**.



LES PERSPECTIVES

● Médiation

- Renforcer la médiation dans tous les quartiers de la ville, à l'école, ou pour la vie nocturne

● Police municipale

- Création d'une brigade d'appui et de sécurisation, avec des agents équipés d'une arme de poing
- Déploiement d'un poste de police mobile visant à assurer des permanences et échanges hebdomadaires sur l'ensemble des quartiers de la ville
- Création de 5 brigades territorialisées afin d'intervenir en proximité sur des secteurs précis
- Création d'une école interne de formation des policiers municipaux

● Sport

- Optimisation de l'usage des équipements sportifs
- Rénovation des espaces sportifs de plein air au Parc Lescure Quartier St augustin
- Livraison du gymnase GP2 dans le quartier Grand parc
- Livraison du gymnase Brazza dans le quartier de la Bastide avec salle multisports, tribunes et salle d'escrime
- Livraison préau couvert Lucien Faure dans le quartier Bordeaux maritime avec surfaces sportives couvertes
- Nouveau Bowl skate et Pump track dans le quartier Bordeaux maritime

● Culture

- Obtention de la certification « NF environnement site de visites » pour les 5 musées municipaux
- Rénovation de la fabrique artistique et culturelle Pola
- Installation de photovoltaïque sur la Base sous-marine et la bibliothèque Mériadeck, le Musée d'Aquitaine et le conservatoire
- Réhabilitation du Garage moderne
- Ouverture des marrainages / parrainages EAC aux structures sociales et médicosociales dans les 2 appels à projets
- Labellisation des musées municipaux « Tourisme & Handicap »
- Printemps des expressions 2025 sur la thématique Culture
- Ouverture bibliothèque de la Benaugue dans l'ancien collège Ellul
- Ouverture d'un nouveau Point Bibli au Glob Théâtre
- Ouverture de 2 nouveaux lieux culturels de proximité (LCP) : la Halle des Douves et la Pergola



TABLEAUX INDICATEURS

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle NO ₂ - Station de trafic Bordeaux Gautier (µg/m³)	31	31	31	29	26	-10%	-16%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic Bordeaux Gautier (µg/m³)	21	21	24	18	18	0%	-14%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic Bordeaux Bastide (µg/m³)	16	16	21	18	15	-17%	-6%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de fond Bordeaux Grand Parc (µg/m³)	16	16	19	17	16	-6%	0%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle NO2 - Station de trafic Bordeaux Bastide (µg/m³)	16	15	15	14	20	43%	25%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle PM2,5 - Station de trafic Bordeaux Gautier (µg/m³)	10	10	12	9	8	-11%	-20%
	Environnement / Air	Concentration moyenne annuelle NO2 - Station de fond Bordeaux Grand Parc (µg/m³)	12	12	11	12	10	-17%	-17%
	Environnement / Air	Nombre de jours de procédure d'alerte (PAL) pour les PM10 a été enclenchée pour la Gironde	2	2	7	5	-	-	-
	Environnement / Air	Nombre de jours de procédure d'information et de recommandations (PIR) pour les PM10 a été enclenchée pour la Gironde	1	1	2	1	2	-	-
	Environnement / Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour la Gironde pour tous les polluants confondus	3	3	9	-	2	-	-33%
	Nature	Surface des espaces verts municipaux (ha)	526	526	526	529	532	1%	1%
	Nature	Nombre de parcs mis en accessibilité - par an	1	2	16	21	13	-38%	1200%
	Nature	Nombre de micro-forêts - cumul		3	6	11	15	-20%	-
	Nature	Nombre d'arbres plantés d'intérêt patrimonial futur - par an	846	1 113	1 928	2 192	2 328	6%	175%
	Nature	Nombre de jeunes plants - par an		4 800	5 224	11 569	10 888	-6%	-
	Nature	Nombre d'arbres fruitiers - par an		143	161	158	179	13%	-
	Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus - par an	310	369	397	420	484	15%	56%
	Nature	Surfaces labellisées EcoJardin (ha)	259	259	259	264	264	0%	2%
	Nature	Nombre de jardins collectifs	60	64	67	72	74	3%	23%
	Nature	Nombre de fosses et de jardinières réalisées pour la végétalisation des trottoirs par an	1 190	1 246	1 022	1 200	1 150	-4%	-3%

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Nature	Surface des espaces verts municipaux gérés par le patrimoine végétal et biodiversité (ha)	482	482	482	489	492	1%	2%
	Alimentation	Nombre de participants au festival Bon !				3 000	3 200	7%	-
	Alimentation	Nombre de projets associatifs ou évènements au festival Bon !				45	90	100%	-
	Déchets	Nombre de nouveaux composteurs individuels distribués - par an	402	774	704	980	1 306	33%	225%
	Déchets	Nombre de nouveaux composteurs partagés installés - par an	26	39	19	16	19	19%	-27%
	Déchets	Tonnage des biodéchets dans les écoles		241	261	242	321	33%	-
	Déchets	Nombre d'échoppes seniors avec biodéchets valorisés		7	9	9	20	122%	-
	Déchets	Nombre d'écoles avec biodéchets valorisés		70	77	77	104	35%	-
	Eau	Consommation d'eau des bâtiments publics (m³)	226 234	210 500	246 715	237 944	221 688	-7%	-2%
	Eau	Consommation d'eau annuelle des espaces verts (m³)	147 808	142 908	180 750	157 968	130 803	-17%	-12%
	Éclairage public	Facture énergétique liée à l'éclairage public (M€)		2,3	2,6	2,7	2,7	0%	-
	Éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage (MWh)		15 814	15 200	13 200	11 500	-13%	-
	Éclairage public	Consommation d'énergie par point lumineux (kVWh)		416	404	347	343	-1%	-
	Économie Sociale et Solidaire	Nombre de créations d'entreprises ESS			20	32	33	3%	-
	Économie Sociale et Solidaire	Taux de pérennisation des entreprises créées et accompagnées à 3 ans			92%	90%	88%	-2%	-
	Économie Sociale et Solidaire	Montant du soutien aux acteurs de l'ESS (€)			130 000	242 000	277 890	15%	-
	Énergie	Consommation d'électricité des bâtiments publics (MWh)	22 027	23 154	23 573	22 737	21 838	-4%	-1%
	Énergie	Consommation de gaz des bâtiments publics (MWh)	37 194	33 661	33 932	27 440	23 619	-14%	-39%
	Énergie	Consommation de réseau de chaleur et géothermie des bâtiments publics (MWh)	1 516	3 352	3 654	5 020	6 958	39%	359%
	Énergie	Consommation d'énergie finale des bâtiments publics (corrigée des variations climatique) (MWh)	59 511	60 167	61 159	55 197	52 415	-5%	-15%
	Énergie	Surface de panneaux photovoltaïques installés (m²)			4 652	4 742	6 307	33%	-

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Énergie	Taux d'autonomie énergétique	2,9%	5,6%	7,5%	23,9%	29,2%	18%	876%
	Énergie	Émissions de GES des bâtiments publics (TeqCO ₂)	10 690	10 684	10 286	8 583	8 162	-5%	-21%
	Énergie	Production du réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies (GWh)	6	17	23	35	46	31%	667%
	Énergie	Production du réseau de chaleur Bordeaux Bègles Energie (GWh)	10,8	13,1	17,9	20,8	27	30%	150%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de bandes cyclables (km)	84	76	76	80	80	0%	-5%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de pistes cyclables et voies vertes (km)	38	40	41	43	44	2%	16%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de couloir bus (km)	16	21	21	23	25	9%	56%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones 30 (km)	112	117	118	122	122	0%	9%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Double sens cyclable (km)	15	15	14	15	15	0%	0%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones de rencontre (km)	34	37	38	40	41	3%	21%
	Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire d'espaces partagés avec les piétons (km)	47	50	50	52	53	2%	13%
	Mobilité	Aménagements cyclables (total) (km)	346	356	358	376	380	2%	10%
	Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de grande capacité / Vélostations	721	721	721	721	721	0%	0%
	Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de petite et moyenne capacités	54	146	506	561	727	30%	1246%
	Mobilité	Nombre total de stationnements vélos	21 311	24 021	26 605	30 104	39 146	30%	84%
	Mobilité	Nombre total de stationnements vélos en arceaux	20 536	23 154	25 378	28 822	37 698	31%	84%
	Mobilité	Nombre d'arceaux vélos	10 268	11 577	12 689	14 411	18 849	31%	84%
	Mobilité	Prêt de vélos à destination des bordelais	2 513	3 188	3 292	2 967	2 522	-15%	0%
	Mobilité	Nombre de places de stationnement payant	28 638	29 557	30 477	31 772	32 246	1%	13%
	Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique et parkings)	163	306	382	632	-	-	-

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Rénovation énergétique	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique des copropriétés (€)	26 835	35 506	392 000	288 867	3 211 426	1012%	11867%
	Rénovation énergétique	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique en habitat individuel (€)	2 314 848	1 857 606	1 386 331	1 704 682	1 766 173	4%	-24%
	Rénovation énergétique	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique en habitat individuel (€)	234 874	172 293	142 031	272 810	395 375	45%	68%
	Rénovation énergétique	Nombre de conseils donnés par les conseillers rénovation	1 364	1 400	4 811	411	1 605	291%	18%
	Rénovation énergétique	Nombre de logements en copropriétés accompagnées	6 252	5 599	4 811	3 811	-	-	-
	Rénovation énergétique	Nombre de logements aidés pour la rénovation énergétique des copropriétés	87	667	1 374	50	386	672%	344%
	Rénovation énergétique	Nombre de copropriétés accompagnées	131	227	226	123	-	-	-
	Rénovation énergétique	Nombre de logements aidés pour une rénovation en habitat individuel dans le cadre du Programme d'Intérêt Général	34	31	26	15	21	40%	-38%
	Rénovation énergétique	Nombre de logements aidés pour une rénovation en habitat individuel dans le cadre de l'OPAH-RU	38	20	31	30	-	-	-
	Rénovation énergétique	Nombre de projets aidés financièrement pour la rénovation énergétique en habitat individuel (MaRenov + Programme d'Intérêt Général)	70	59	49	38	79	108%	13%
	Sensibilisation à la transition écologique	Nombre de visiteurs de la Maison écocitoyenne	6 326	7 051	12 961	12 193	11 390	-7%	80%
	Sensibilisation à la transition écologique	Nombre d'enfants participant au dispositif des JDD	1 212	1 212	1 180	4 024	4 084	1%	237%
	Sensibilisation à la transition écologique	Nombre d'écoles participant au dispositif des JDD	20	21	21	42	50	19%	150%
	Tourisme	Nombre d'entreprises touristiques formées dans leurs démarches responsables (Bordeaux Métropole)			97	100	197	97%	-
	Tourisme	Nombre de bénéficiaires du programme Bordeaux Solid'Air				450	785	74%	-
	Tourisme	Nombre de parcours Tourisme & Handicap			4	6	6	0%	-

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Alimentation	Taux de produits sous signes officiels de qualité & d'origine (SIVU Bordeaux-Mérignac) (%)	46%	49%	59%	65%	73%	12%	59%
	Alimentation	Taux d'approvisionnements issus de l'agriculture biologique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	34%	41%	48%	57%	66%	16%	94%
	Alimentation	Taux d'approvisionnements locaux (SIVU Bordeaux-Mérignac)	39%	41%	46%	49%	52%	6%	33%
	Alimentation	Taux de produits bio pour l'alimentation dans les crèches municipales	25%	50%	80%	80%	80%	0%	220%
	Alimentation	Budget alimentation en crèches municipales (€)	777 000	815 000	950 000	1 045 000	1 070 000	2%	38%
	Alimentation	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers nutritionnels en écoles élémentaires		208	208	208	176	-15%	-
	Alimentation	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers Eveil au goût en écoles maternelles			169	120	108	-10%	-
	Alimentation	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers Eveil au goût en crèches					204	-	-
	Alimentation	Nombre total d'enfants ayant participé aux ateliers Eveil au goût		208	377	328	488	49%	-
	Alimentation	Nombre d'écoles ayant participé aux ateliers nutritionnels en écoles élémentaires		13	13	13	11	-15%	-
	Alimentation	Nombre d'écoles ayant participé aux ateliers Eveil au goût en écoles maternelles			14	10	9	-10%	-
	Alimentation	Nombre de crèches ayant participé aux ateliers Eveil au goût		-	-	-	17	-	-
	Alimentation	Nombre d'écoles avec potager éducatif			30	35	40	14%	-
	Alimentation	Nombre de Relais Popote		6	8	9	10	11%	-
	Alimentation	Nombre de participants aux Relais Popote			205	344	410	19%	-
	Alimentation	Montant du soutien aux associations d'aide alimentaire (€)	100 825	77 360	181 485	258 920	184 000	-29%	82%
	Aménagement	Surface du secteur borné (ha)	172	187	212	241	245	2%	43%
	Domaine de la Dune	Nombre de repas	6 920	25 568	31 220	37 565	36 302	-3%	425%
	Domaine de la Dune	Nombre d'enfants en nuitées (6 - 17 ans)		4 798	4 624	7 962	8 146	2%	-
	Domaine de la Dune	Nombre de classes élémentaires bordelaises		8	10	44	63	43%	-

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Domaine de la Dune	Usagers Bordelais en nuitées		3 256	3 494	5 465	6 031	10%	-
	Domaine de la Dune	Montant des recettes (€)	210 937	369 942	573 410	532 285	558 200	5%	165%
	Éducation	Nombre d'élèves en maternelle	6 540	6 494	6 499	6 583	6 831	4%	4%
	Éducation	Nombre d'élèves en élémentaire	10 104	10 607	9 981	10 071	10 054	0%	0%
	Éducation	Nombre total d'enfants inscrits	16 644	17 101	16 480	16 654	16 885	1%	1%
	Éducation	Taux d'enfants inscrits à la pause méridienne			97%	97%	97%	-	-
	Éducation	Taux de classes ou de co-enseignement en GS/CP/CE1 REP/REP+ dédoublées sur l'ensemble des classes	16%	22%	21%	23%	22%	-4%	39%
	Éducation	Taux de classes dédoublées sur les classes dédoublables			98%	98%	98%	-	-
	Éducation	Nombre d'enfants bénéficiaires d'une action éducative à visée citoyenne	1 105	2 659	2 580	5 719	6 040	6%	447%
	Éducation	Nombre d'enfants destinataires d'une action éducative à visée environnementale		1 369	1 605	1 705	1 565	-8%	-
	Éducation	Nombre d'enfants destinataires d'une action éducative à visée environnementale		4 028	4 185	7 424	7 605	2%	-
	Petite enfance	Nombre de places en crèche financées par la Ville au 31/12	2 531	2 662	2 676	2 687	2 468	-8%	-2%
	Petite enfance	Budget de financement des places du guichet unique (dt DSP, réservations de berceaux, et asso - hors régie municipale)	936 175	10 668 196	11 621 873	12 852 123	13 179 172	3%	1308%
	Petite enfance	Part des places en crèche financées par la Ville dans l'offre totale de places sur le territoire	47%	49%	49%	48%	46%	-4%	-2%
	Petite enfance	Part des familles payant moins de 60 cts dans les familles accueillies en crèches municipales		23%	26%	27%	27%	0%	-
	Petite enfance	Part de crèches OSPE atteignant le plancher de 15% de places bénéficiant aux familles à minima sociaux		40%	61%	72%	62%	-14%	-
	Petite enfance	Part de l'accueil individuel dans l'offre totale de places sur le territoire	40%	38%	36%	35%	37%	6%	-8%
	Petite enfance	Nombre d'assistant.es maternel. les différents ayant participé aux ateliers Relais Parents Enfants				315	350	11%	-
	Petite enfance	Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers des Relais Parents Enfants				1 504	1 505	0%	-

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Petite enfance	Budget consacré à l'éveil culturel et artistique	29 750	30 098	42 453	45 593	54 014	18%	82%
	Petite enfance	Part d'enfants bénéficiant d'une proposition d'éveil culturel et artistique au sein des crèches municipales		63%	79,8%	86,8%	97%	12%	-
	Petite enfance	Nombre annuel d'interventions d'éveil culturel et artistique dans les crèches et RPE municipaux	116	140	180	180	233	29%	101%
	Petite enfance	Part d'enfants bénéficiant d'une proposition d'éveil culturel et artistique au sein des relais petite enfance		15%	25%	92%	97%	5%	-
	Petite enfance	Budget de subvention parentalité (hors interlude) (€)	168 100	186 850	191 600	232 400	256 895	11%	53%
	Petite enfance	Agents des crèches municipales sensibilisés à la protection de l'enfance				63	134	113%	-
	Petite enfance	Nombre d'enfants ou d'adultes ayant passé la porte des LAEP (Lieux d'accueil enfants parents) municipaux		3 947	8 114	11 820	13 810	17%	-
	Petite enfance	Nombre de places d'accueil Centre Accueil et Loisirs (maternelle & élémentaire) - mercredi	5 238	5 540	5 888	6 172	6 538	6%	25%
	Enfance	Nombre de places d'accueil Centre Accueil et Loisirs (maternelle & élémentaire) - vacances	2 606	2 699	2 841	2 971	3 135	6%	20%
	Enfance	Nombre de places d'accueil Accueil Périscolaire - Soir	6 897	6 955	7 126	7 220	7 518	4%	9%
	Enfance	Création de places supplémentaires les mercredis - par an	-54	302	348	236	366	55%	-778%
	Enfance	Création de places supplémentaires pendant les vacances - par an	8	69	93	125	164	31%	1950%
	Enfance	Nombre d'enfants différents fréquentant les accueils					13 717	-	-
	Enfance	Budget total subventions (M€)				14,8	14	-4%	-
	Enfance	Budget supplémentaire pour création places mercredis et vacances (€)			333 175	330 706	-	-	-
	École	Nombre de nouvelles écoles avec une cour buissonnière		3	7	8	11	38%	-
	École	Nombre de nouvelles crèches avec une cour buissonnière				4	3	-25%	-

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	École	Nombre de nouvelles écoles et crèches avec une cour buissonnière		3	7	12	14	17%	-
	École	Nombre d'école avec la rue aux enfants	8	16	33	53	66	25%	725%
	Handicap	Nombre d'enfants à besoin spécifiques accueillis en accueil périscolaire	70	91	155	159	166	4%	137%
	Jeunesse	Nombre de visiteurs adolescents et jeunes majeurs fréquentant le PREX			210	400	100	-75%	-
	Jeunesse	Nombre de candidats à l'AAP je relève le défi	28	28	27	30	50	67%	79%
	Logement	Nombre de résidences principales			141 952	141 986	139 325	-2%	-
	Logement	Nombre de logements sociaux			27 779	27 811	28 537	3%	-
	Logement	Taux SRU			19,57%	19,59%	20,48%	5%	-
	Logement	Nombre de logement sociaux attribués sur la Ville de Bordeaux	1 722	2 061	1 785	1 993	2 062	-	-
	Logement	Nombre de demandes de logements sociaux en attente	13 143	12 967	15 141	16 566	20 649	25%	57%
	Logement	Taux de pression sur les logements sociaux	8,6	7,3	9,5	9,3	10	+8%	+16%
	Logement	Livraison de logements locatifs sociaux	527	567	262	0	-	-	-
	Logement	Nombre de permis de louer déposés			1 126	1928	1670	-13%	-
	Logement	Part de logements présentant des anomalies pour lesquelles la mise en location a été refusée ou acceptée après réalisation de travaux			25%	26%	33%	27%	-
	Santé	Réalisation de bilans de santé en moyenne section			2 505	2 594	2 621	1%	-
	Santé	Personnes en difficulté d'accès aux soins accueillies dans les trois centres de vaccination gratuite (hors covid)	319	341	394	520	567	9%	78%
	Santé	Nombre de visiteurs de la SISM			336	1 470	800	-46%	-
	Séniors	Nombre de personnes accueillies à la plateforme autonomie seniors (téléphone, physique)	20 508	27 202	24 296	23 310	22 553	-3%	10%
	Séniors	Nombre de plan d'aides mis en œuvre et coordonné pour le maintien à domicile	527	658	552	400	777	94%	47%
	Séniors	Nombre de personnes inscrites sur le registre nominatif des personnes âgées isolées	1 983	2 303	2 718	2 839	3 064	8%	55%

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Séniors	Nombre de personnes en résidence autonomie au 31/12		719	715	712	713	0%	-
	Séniors	Nombre de résidents bénéficiaires de l'aide sociale en EHPAD	24	26	35	39	53	36%	121%
	Séniors	Taux de personnes sous le seuil de pauvreté accueillies dans les résidences autonomie (inférieur ou égal à 1102€)	39%	41%	41%	49%	52%	6%	33%
	Séniors	Nombre de repas livrés	212 007	217 445	204 521	208 812	220 149	5%	4%
	Séniors	Nombre de bénéficiaires du portage de repas (dont moyenne d'âge 85 ans)	787	700	673	694	778	12%	-1%
	Séniors	Nombre de participants aux séquences d'activités dans les clubs sénior (nutrition, numérique, mobilité et gym adapté)				24 016	24 427	2%	-
	Séniors	Nombre de détenteurs du pass séniors	17 486	16 616	18 516	19 523	19 753	1%	13%
	Solidarités	Nombre d'agents mobilisés pour la Nuit de la Solidarité		165	180	215	215	0%	-
	Solidarités	Nombre de bénévoles mobilisés pour la Nuit de la Solidarité		450	320	480	400	-17%	-
	Solidarités	Nombre total de personnes sans abri rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité			551	486	840	73%	-
	Solidarités	Nombre de personnes vivant en bidonvilles rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité			297	273	374	37%	-
	Solidarités	Nombre de personnes vivant à la rue et en campement rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité				213	466	119%	-
	Solidarités	Subvention de la Ville versée au CCAS (en M€)	8,5	10,9	13,1	16,3	16,5	1%	94%
	Solidarités	Nombre de personnes rencontrées par l'équipe CORIST sur l'espace public	1 173	1 332	600	1 438	1 441	0%	23%
	Solidarités	Nombre d'accueils réalisés à la Halte de jour Stalingrad (par l'équipe CORIST)			10 067	22 814	21 004	-8%	-

FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Solidarités	Nombre de personnes accompagnées dans le cadre de parcours complexes	135	124	170	107	350	227%	159%
	Solidarités	Nombre de familles accompagnées par le Centre d'Accueil et d'Accompagnement de la Famille (CAAF)	75	79	75	73	76	4%	1%
	Solidarités	Nombre de personnes accompagnées par le Centre Simone Noailles (CSN)	648	640	489	627	586	-7%	-10%
	Solidarités	Nombre de ménages accompagnés par le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)	45	45	50	60	54	-10%	20%
	Solidarités	Nombre de personnes domiciliées à la Cité municipale		4 082	4 563	5 706	4 827	-15%	-
	Solidarités	Nombre de domiciliations instruites		4 220	4 799	5 563	6 568	18%	-
	Solidarités	Nombre de visiteurs du SIPS	25 039	54 717	40 762	43 419	40 678	-6%	-
	Solidarités	Nombre de personnes accompagnées dans le cadre d'un sinistre				117	128	9%	-
	Solidarités	Nombre de personnes mises à l'abri dans le cadre d'un relogement temporaire				142	205	44%	-
	Solidarités	Subvention de la Ville versée aux Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale (en €)	941 000	1 025 000	1 111 000	1 242 137	1 424 637	15%	51%

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Alimentation	Part des produits loi EGALIM dans la restauration collective publique (Cité municipale)	6%	34%	43%	52%	75%	44%	1150%
	Alimentation	Part des produits biologiques dans la restauration collective publique (Cité municipale)	4%	27%	33%	37%	55%	49%	1275%
	Alimentation	Part des produits locaux dans la restauration collective publique (Cité municipale)	23%	15%	17%	24%	24%	0%	4%
	Alimentation	Part des produits sous signes officiels de qualité et d'origine dans la restauration collective publique (Cité municipale)	2%	7%	10%	15%	21%	40%	950%
	Commande publique	Nombre d'heures d'insertion dans le cadre de la commande publique	110 325	134 203	113 904	121 865	135 720	11%	23%
	Commande publique	Nombre de bénéficiaires en insertion dans le cadre de la commande publique	496	513	375	404	618	53%	25%
	Commande publique	Nombre de femmes bénéficiaires de la commande publique en insertion	383	415	330	326	476	46%	24%
	Commande publique	Nombre d'hommes bénéficiaires de la commande publique en insertion	113	98	45	88	142	61%	26%
	Commande publique	Taux de sortie positive (retour en emploi ou formation)			80%	86%	-	-	-
	Commande publique	Nombre de marchés de + 40 000€ en faveur des achats responsables (environnement)		127	135	123	211	72%	-
	Commande publique	Part des marchés de +40 000€ en faveur des achats responsables (environnement)		60%	82%	80%	1	13%	-
	Commande publique	Part des marchés de +90 000€ en faveur des achats responsables (social)	23%		71%	83%	1	8%	291%
	Commande publique	Nombre de marchés de + 90 000€ en faveur des achats responsables (social)	47		32	54	37	-31%	-21%
	Commande publique	Nombre de marchés passés avec des structures de l'ESS			17	25	29	16%	-
	Commande publique	Montant des sommes payées à des structures de l'ESS (M€)			3	3	7	112%	-
	Commande publique	Nombre de marchés innovants conclus	5	3	2	1	1	0%	-80%
	Démocratie permanente	Nombre de participants à la tournée de la démocratie permanente		2 350	1 850	1 224	1 200	-2%	-
	Démocratie permanente	Nombre de participants aux conseils de quartier		1 794	1 958	2 127	1 505	-29%	-
	Démocratie permanente	Projets de concertation ayant été accompagnés par la mission démocratie permanente		9	30	63	76	21%	-
	Démocratie permanente	Nombre interpellations déposées	-	-	-	-	43	-	-

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Démocratie permanente	Observatoire de la démocratie permanente - nombre d'heures de bénévolat	-	-	-	-	600	-	-
	Égalité	Nombre de participants aux événements de la quinzaine de l'égalité		3 687	3 700	5 300	5 200	-2%	-
	Égalité	Nombre d'établissements partenaires "Demandez Angela"		18	80	101	135	34%	-
	Égalité	Nombre d'Événements "matrimoine" pour les JEP-M		9	25	20	20	0%	-
	État-civil	Nombre de titres d'identité délivrés	38 267	40 283	52 187	54 644	52 497	-4%	37%
	État-civil	Nombre de demandes de changement de prénom instruites	66	102	77	123	135	10%	105%
	État-civil	Nombre de parrainages/marrainages célébrés		11	56	70	70	0%	-
	État-civil	Nombre de demandes de changement de prénom instruites ayant pour motif la transidentité	17	27	22	44	26	-41%	53%
	État-civil	Part des demandes de changement de prénom instruites ayant pour motif la transidentité sur le nombre total de demandes	26%	27%	29%	36%	19%	-47%	-26%
	Handicap / Accessibilité	Nombre de bâtiments publics aux normes (ERP et IOP)	34	53	75	96	157	64%	362%
	Handicap / Accessibilité	Nombre de formation FALC		3	8	40	9	-78%	-
	Handicap / Accessibilité	Nombre de participants aux événements autour du handicap			3 369	3 226	2 857	-11%	-
	Numérique	Nombre d'équipements utilisateurs (PC fixes, PC portables, écrans, téléphones/tablettes) reconditionnés	1 033	1 782	2 097	1 613	3 450	114%	-
	Numérique	Part d'équipements numériques reconditionnés en regard du nombre d'équipements fonctionnels réformés		25%	42%	44%	49%	11%	-
	Numérique	Part de nouveaux marchés intégrant le critère numérique responsable à hauteur d'au minimum 10% dans le règlement de consultation			20%	37%	69%	86%	-
	Numérique	Impact carbone moyen des équipements numériques des agents (kgCO2e)			296	90	102	13%	-
	Numérique	Nombre de jeux de données mis en ligne sur le site Open Data - par an	73	77	59	53	72	36%	-1%
	Numérique	Volume d'équipements collectés (en tonnes) lors de l'évènement annuel de nettoyage et de collecte numérique animé à l'échelle du territoire				2,4	4,6	92%	-
	Numérique	Nombre d'équipements collectés pendant le Mois de la Collecte Numérique					2 651	-	-

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-I	ÉVOLUTION N - 2020
	Numérique	Nombre d'équipements reconditionnés issus du Mois de la Collecte Numérique					288	-	-
	Numérique	Nombre de professionnels du champ social formés à la prise en charge de publics en situation d'illectronisme (au Centre de Ressources pour la Solidarité Numérique)	72	155	172	180	396	120%	450%
	Numérique	Nombre de structures recensées dans le guide des lieux ressources pour l'inclusion numérique		125	170	172	172	0%	-
	Numérique	Nombre de personnes formées lors des ateliers Aladdin dans les quartiers (cumul)			1 200	2 500	3 300	32%	-
	Numérique	Nombre de bénéficiaires (offre d'inclusion numérique des Bibliothèques)	124	118	402	477	917	92%	640%
	Numérique	Nombre d'accompagnements individuels (offre d'inclusion numérique des Bibliothèques)	102	192	294	318	233	-27%	128%
	Numérique	Nombre d'ateliers (offre d'inclusion numérique des Bibliothèques)	28	31	89	100	134	34%	379%
	Parc matériel - Véhicules	Consommation de carburant de l'administration lors des déplacements (L)	160 257	181 345	180 612	170 471	154 944	-9%	-3%
	Parc matériel - Véhicules	Parc motorisé	228	282	281	265	271	2%	19%
	Parc matériel - Véhicules	Parc non motorisé (vélos)	93	160	181	216	232	7%	149%
	Parc matériel - Véhicules	Part du parc non motorisé sur le parc total	0	0	0	0	0	2%	64%
	Relation usagers	Nombre de courriers reçus					85 978	-	-
	Proximité	Nombre de visiteurs reçus à la cité municipale		124 954	120 319	146 388	114 670	-	-
	Proximité	Fréquentation moyenne toutes mairies de quartier par semaine		1 149	1 696	1 692	-	-	-
	Proximité	Nombre d'appels reçus sur "allo proximité" sur l'année	71 500	95 343	74 898	76 254	43 184	-43%	-40%
	Relations Internationales	Partenariats renouvelés formellement	-	-	2	3	6	100%	-
	Relations Internationales	Participants aux événements (rencontres européennes de Bordeaux, semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes, journées des langues maternelles et paternelles)	1 000	5 000	8 250	15 200	16 600	9%	1560%
	Relations Internationales	Montant des aides humanitaires et du soutien aux projets de développement (€)	115 800	90 000	101 453	124 860	107 747	-14%	-7%
	Ressources Humaines	Taux direct emploi handicap	6%	7%	6%	7%	-	-	-
	Ressources Humaines	Nombre d'agents en télétravail	1 422	1 541	751	871	962	10%	-32%

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-I	ÉVOLUTION N - 2020
	Ressources Humaines	Nombre d'agents en télétravail (femmes)	987	1 039	563	660	727		-26%
	Ressources Humaines	Nombre d'agents en télétravail (hommes)	435	475	188	211	235	11%	-46%
	Ressources Humaines	Part des moins de 25 ans dans l'effectif		3%	2%	2%	3%	4%	-
	Ressources Humaines	Nombre d'apprentis	29	39	44	50	67	34%	131%
	Ressources Humaines	Nombre de stagiaires rémunérés		37	34	52	52	0%	-
	Ressources Humaines	Nombre de jours de formation toutes thématiques confondues		8 061	9 796	10 636	9 676	-9%	-
	Ressources Humaines	Nombre d'agents bénéficiant de la participation employeur à l'abonnement de transport	1 872	1 346	1 340	1 440	1 617	12%	-14%
	Ressources Humaines	Nombre d'agents bénéficiaires du forfait de mobilités durables			457	910	1 164	28%	-
	Ressources Humaines	Nombre total de déplacements		756	881	596	858	44%	-
	Ressources Humaines	Part des déplacements professionnels en voiture		58%	47%	41%	49%	20%	-
	Ressources Humaines	Part des déplacements professionnels en train		36%	46%	43%	42%	-2%	-
	Ressources Humaines	Part des déplacements professionnels en avion		5%	6%	4%	2%	-50%	-
	Ressources Humaines	Écart de rémunération femmes-hommes (rémunération brute moyenne)	8%	10%	9%	11%	-	-	-
	Sensibilisation à la transition écologique	Nombre d'agents sensibilisés à la transition écologique (Fresque du Climat/Cafés de la transition/ Intervention dans les directions)				846	879	4%	-
	Vie associative	Montant total des subventions aux associations (M€)	41,6	41,8	43,7	46,2	45,1	-2%	8%
	Vie associative	Nombre de salles municipales mises à disposition	46	46	45	73	79	8%	72%
	Vie associative	Nombre de salles polyvalentes des écoles mises à dispo	16	16	18	18	21	17%	31%
	Vie associative	Nombre de créneaux occupés	6 051	8 381	12 824	13 722	12 866	-6%	113%
	Vie associative	Nombre d'organismes réservant		1 285	2 409	2 761	2 883	4%	-

LA VILLE EN COMMUN	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-1	ÉVOLUTION N - 2020
	Culture	Nombre d'événements accompagnés sur l'espace public				135	140	4%	-
	Culture	Nombre d'événements accueillis dans les espaces culturels municipaux				318	341	7%	-
	Culture	Nombre de formations "droits culturels" ouvertes pendant l'année				2	4	100%	-
	Culture	Nombre de personnes formées "droits culturels"					72	-	-
	Culture	Visiteuses et visiteurs des établissements culturels de la Ville (hors Bibliothèques et Conservatoire)	373 421	320 170	631 867	569 222	593 811	4%	59%
	Culture	Nombre de personnes inscrites aux Bibliothèques		42 389	48 336	61 278	65 739	7%	-
	Culture	Nombre d'emprunts dans les Bibliothèques	840 475	1 144 566	1 280 028	1 424 762	1 731 048	21%	106%
	Culture	Nombre de participant.e.s aux "groupes essais" organisés par le Laboratoire de transition vers les droits culturels			90	100	120	20%	-
	Culture	Personnes en situation de handicap ayant fréquenté les musées municipaux		2303	5223	5471	5513	1%	-
	Culture	Nombre de porteurs de la Carte jeune		34 173	66 773	93 237	108 617	16%	-
	Culture	Parts des détenteurs de la Carte jeune sur la population éligible		24%	29%	41%	47%	17%	-
	Culture	Nombre de visiteurs porteurs d'une Carte Jeune - musées municipaux et Jardin Botanique			13 787	18 880	19 205	2%	-
	Culture	Nombre de parrainages et marrainages dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle			6	26	44	69%	-
	Culture	Nombre d'élèves concernés par un marrainage parrainage					10 558	-	-
	Culture	Nombre de résidences artistiques dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle			4	17	18	6%	-
	Médiation	Nombre d'interventions du GIP B2M		11 418	12 021	8 011	2 670	-67%	-
	Médiation	Nombre de personnes rencontrées par le GIP B2M		11 000	10 045	14 128	11 764	-17%	-
	Médiation	Prévention des conflits sur les réseaux sociaux (jeunes rencontrés lors de maraudes ou à l'école)			861	282	158	-44%	-

LA VILLE EN COMMUN	THÈME	INDICATEUR	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOLUTION N N-I	ÉVOLUTION N - 2020
	Médiation	Nombre de jeunes accompagnés pour l'accès aux droits			226	241	87	-64%	-
	Médiation	Nombre de familles rencontrées - médiation à l'école			65	38	23	-39%	-
	Médiation	Nombre d'élèves bénéficiaires de la médiation à l'école			352	492	523	6%	-
	Médiation	Nombre d'interventions en prévention & gestion des conflits - médiation à l'école			81	92	206	124%	-
	Médiation	Nombre de mises en relation entre élèves /famille et établissements scolaires - médiation à l'école			131	108	24	-78%	-
	Police municipale	Nombre de verbalisations au stationnement	30 444	43 532	34 475	31 610	31 408	-1%	3%
	Police municipale	Nombre d'interventions de la police municipale	26 622	30 666	30 938	32 480	42 054	29%	58%
	Police municipale	Nombre de sollicitations téléphoniques (enregistrées) de la police municipale	14 499	17 521	17 803	14 709	15 294	4%	5%
	Police municipale	Nombre de verbalisations infractions routières	7 207	11 595	14 818	10 517	13 474	28%	87%
	Police municipale	Nombre de procédures globales (mise à disposition / délits /autres)	14 499	17 521	17 803	14 709	2 457	-83%	-83%
	Police municipale	Nombre de procédures/ verbalisations pour Nuisances/ tapages	286	392	175	208	200	-4%	-30%
	Police municipale	Nombre de verbalisations autres (salubrité publique, covid 19)	859	776	81	229	215	-6%	-75%
	Police municipale	Nombre de procédures/ verbalisations pour Dépôts sauvages (vidéoverbalisations incluses)	90	94	64	86	237	176%	163%
	Police municipale	Nombre d'appels gérés pour le contrôle d'accès aux zones à trafic limité			300 324	457 726	487 101	6%	-
	Sport	Nombre d'entrées piscines pour les écoles primaires par année scolaire	49 303	37 919	50 296	63 362	64 440	2%	31%

Directrices de la publication : D. Jamet,T.Ardouin

Rédaction et conception : C. Jelowicki, L. Gay, les services municipaux de la ville, les services en communs Bordeaux Métropole

Crédits photos : T. Sanson, C. Barbier, J-B. Menges, F. Deval, L. Gauthier, R. Escher, B. Ratomanga, N. Louërat

Création et exécution graphique :  AGENCE THE KUB

